



L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

- Oui pour le changement mais de quelle manière ?
KAMAL GUERROUA
- Les lois de la République
MIMI MASSIVA
- Du barbier de Mido au raki de Hossam !
SELMIA BENDAOUD
- Développement en Algérie : une vue de l'esprit ?
CHAALAL MOURAD
- Tafsut (le printemps)
HATEM YOUSSEF
- Belgique : panique au plat pays
M'HAMMEDI BOUZINA MED
- 9 mai : «jour de l'Europe» déconfite
PIERRE MORVILLE
- Déliquescence hexagonale
AKRAM BELKAÏD
- A propos du «projet de Loi travail» : les biais du projet gouvernemental... et des opposants parlementaires
BERNARD SCHMID ET FAYÇAL MEGHERBI
- Livres : bonjour tristesses !
BELKACEM AHcene-DJABALLAH



P. 6 à 16

TEBBOUNE : «LE PRIX DU LOGEMENT SERA RÉVISÉ EN FONCTION DE LA CONJONCTURE» P. 5

Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

PRESSE, POUVOIR, ARGENT : COMBAT, ALLIANCES ET TRAHISONS

ABED CHAREF

**LE PARADOXE
DE LA GRENOUILLE**
BOUCHAN HADJ-CHIKH
**ET SI TOUT CELA
N'ÉTAIT QU'UN JEU !**

CHERIF ALI

**AFFAIRE EL KHABAR :
L'AVENTUREUX
ARBITRAGE ENTRE
LIBERTÉS ÉCONOMIQUES
ET DÉCISIONS POLITIQUES**

DJALAL FIRAS FERHAT



Conflit SNPSP – Ministère de la Santé
Les praticiens de santé publique écrivent à Sellal



M. M.

Dans une lettre ouverte, le Syndicat national des praticiens de santé publique explique au Premier ministre «les raisons du conflit entre le SNPSP et le ministère de la Santé, liées à la non application d'un accord signé, il y a plus d'une année, par les deux parties lors d'une réunion de conciliation».

Le SNPSP explique à Abdelmalek Sellal que, compte tenu de «l'attitude répressive du ministère de la Santé (MSPRH) dans «la gestion d'un conflit de travail», le syndicat est arrivé à la «conclusion» que les réunions avec la tutelle sont devenues des «dialogues de façade» et des «rencontres sans lendemain».

La lettre ouverte explique le paradoxe de la position du MSPRH qui, «dans sa correspondance du 12 avril 2016» invite le SNPSP à «une réunion de conciliation», «conformément aux dispositions de la loi 90-02 du 6 février 1990», alors que «dans ses déclarations à la presse, le ministre de la Santé qualifie la grève d'illégale et que le SNPSP n'a déposé aucun préavis de grève».

Le SNPSP note que ce «double langage» des responsables du MSPRH qui dure depuis «plusieurs années», montre «l'absence d'une réelle volonté de dialogue et de respect des délais d'application des engagements consignés officiellement dans des PV de réunions».

«Monsieur le Premier Ministre, comment le ministre de la Santé peut-il ignorer l'attitude responsable des praticiens de santé publique qui ont gelé toutes les contestations au lendemain de sa nomination en septembre 2013, et le délai accordé par le partenaire social, avec grande confiance, à l'administration centrale (du ministère, ndlr) pour un règlement définitif des conflits datant de 2011», ajoute le SNPSP dans sa lettre ouverte à Sellal.

Le document rappelle que le ministre de la Santé «a bien été tenu au fait, lors de l'audience du 24 février 2016, des blocages relevés dans la consécration des termes de l'accord signé en réunion de conciliation MSPRH-

SNPSP le 04 mai 2015». Il rappelle également au Premier ministre les termes de cet accord, à savoir : «Accéder au droit d'apporter des aménagements au statut particulier, resté figé depuis 2008» ; «Préserver un reliquat de l'ancienneté pour les praticiens concernés par la non application de l'instruction 968 de Monsieur le Premier ministre et l'engagement non tenu de leur organiser un concours d'accès au 3^{me} grade avant le 3112 2015» ; «L'alignement entre ancien et nouveau diplôme pour médecin dentiste et pharmacien avec classification du doctorat sur la grille des salaires de la fonction publique» et «L'assainissement de la situation financière induite par l'intégration depuis le mois d'août 2015 des praticiens médicaux dans le grade de «principal» et «en chef»».

Concernant les derniers mouvements de grève, entamés depuis avril, le SNPSP réitère sa déception de l'attitude du ministre de la Santé qui «a décidé de réagir au préavis de grève déposé le 10 avril 2016» et «à la veille de la journée mondiale du travail», en «préjugéant de la légalité du mouvement de protestation, décidé par le conseil national, et proférant des mesures de représailles à l'égard des praticiens grévistes». Le SNPSP «dénonce également toutes les sanctions arbitraires, dictées par l'administration centrale aux gestionnaires d'établissements de santé» pour «faire taire» les adhérents du syndicat «à travers la ponction sur salaires, les demandes d'explication, les mises en demeure, les suspensions de délégués syndicaux, l'interdiction de l'affichage».

«Les praticiens de santé publique attendent votre intervention pour les réhabiliter et trouver une solution juste et acceptable à leurs dossiers en suspens», s'adresse le SNPSP à Abdelmalek Sellal à qui il exprime la «disponibilité permanente» des adhérents du syndicat au «dialogue dans le cadre des droits garantis par les lois de la République», et «leur volonté à relever le défi de l'amélioration des prestations du secteur».

Débrayage à la SNTF
«Démission collective» des mécaniciens

Abdelkrim Zerzouri

Durcissement du conflit entre la DG de la SNTF et la Coordination nationale des tractionnaires. La situation évolue vers le pire si l'on tient en considération les derniers développements intervenus dans ce dossier, dont cet acte inédit de démission collective des mécaniciens. Hier, les mécaniciens ont opté pour une démission collective, et ils sont immédiatement passés à l'action en adressant des correspondances dans ce sens à la direction générale et abandonnant leurs cartables de service. Le même scénario était en cours dans les régions ferroviaires où les mécaniciens s'attelaient à signer la démission collective après avoir reçu le spécimen du document en question, qui leur a été envoyé par la Coordination nationale. «Personne n'imaginait que les mécaniciens iraient jusque-là, mais il s'agit vraisemblablement d'un message des grévistes qui montrent leur détermination et leur décision d'aller jusqu'au bout de la logique dans leur revendication», estime un syndicaliste bien au fait des affaires socio-professionnelles des cheminots. Dans ce contexte, il y a lieu de préciser que les mécaniciens ont déposé une démission collective non pas pour quitter définitivement leur travail, car ils ont demandé des affectations dans des postes sédentaires, ou un travail au sol ne nécessitant aucun déplacement. «Y en a marre que 1.700 agents (ndlr, l'effectif global des mécaniciens) tra-



vailent pour 12.300 employés (effectif global toutes catégories confondues des travailleurs de la SNTF)», rouspètent les mécaniciens. «Maintenant, on voit bien que si les tractionnaires mettent le frein, c'est toute l'entreprise qui se trouve paralysée», font constater d'autres. Effectivement, en considérant le rail comme un poumon de l'économie nationale, les mécaniciens seraient son fer de lance. Mais, faut-il pour autant aller jusqu'à asphyxier toute entreprise ?! Reste à savoir quelle sera la réponse de la direction générale au sujet de cette démission collective, et surtout la réponse à la demande d'affectation dans des postes sédentaires. Car, rappellent des syndicalistes cheminots, «si la démission est un droit absolu, l'affectation dans des postes sédentaires demeure soumise à une réglementation et à des critères stricts et bien précis, dont l'avis du médecin de travail». D'où le refus probable de la DG sur

ce point. Enfin, au-delà de ces considérations réglementaires, c'est le tempérament «casse-cou» des grévistes qu'il faudrait retenir dans ce développement des événements. «Presque une attitude de grande lassitude de ces tractionnaires, dont le métier très dur a usé leur moral et leur physique. Il faut comprendre cela, pour admettre la légitimité et le bien-fondé de leur revendication», ont souligné des travailleurs parmi le personnel «roulant», comme on les qualifie en terme de cheminot, et qui comprend outre les mécaniciens ou les chauffeurs, les chefs de train, les contrôleurs et les facteurs.

Pour mémoire, les revendications des tractionnaires portent sur cinq points : le reclassement catégoriel, la majoration des vendredis et des jours fériés à 100%, l'application de la prime de nuit pour la circulation entre 21h et 5h, la majoration de la prime kilométrique et la prime de surveillance de lignes.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Le plan qui se révèle

Ce n'est pas parce que quand il est sous pression le pouvoir agite à chaque fois l'existence d'un présumé complot visant à plonger le pays dans le chaos qu'il faut ne pas croire à la réalité de celui qui se découvre au travers de la multiplication de découvertes de caches d'armes par les détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en opération sur le front sécuritaire à travers le territoire.

Il faut se rendre à l'évidence: ce que les éléments de l'ANP découvrent dans ces caches renseigne que l'Algérie est la cible d'un monstrueux plan visant à la précipiter dans une situation à la syrienne. Comment sans même préjuger de ce que l'ANP pourrait encore mettre à jour d'armement aux caches restants à localiser ne pas se convaincre qu'un plan de la sorte a été effectivement ourdi à l'encontre de l'Algérie. L'on en connaît les exécutants: ce sont les rescapés des groupes djihadistes ayant échoué dans les années 90 à mettre à genoux le pays et l'Etat. Ils poursuivent leur criminelle action contre leur patrie en parvenant à enrôler dans leurs rangs des jeunes poussés à la révolte par la frustration et le ressentiment.

Le plan qu'ils tentent de mettre en œuvre renseigne par l'ampleur des moyens qu'ils se sont activés à réunir que ces groupes opèrent dans le cadre d'une stratégie qui exige finances et logistique que seuls des tiers aux ressources en ces matières plus étouffées peuvent leur procurer. Il y a par conséquent et sans conteste complot contre l'Algérie. Les milieux susceptibles de l'avoir fomenté et de contribuer à sa mise en exécution ne sont pas difficiles à discerner, tant ils affichent ouvertement et sans détour une haine inextinguible.

ble à l'encontre de l'Algérie qui les pousse à attiser et entretenir toutes les criminelles actions ayant pour finalité sa désabilisation menant à sa désintégration.

Il est vrai que les exécutants du complot que la vigilance de l'ANP met en échec sont en grande partie des nationaux. Mais ceux qui en tirent les ficelles et lui ont fixé la stratégie et le but à atteindre sont eux des étrangers que l'action de l'Armée nationale populaire ne peut ni atteindre ni neutraliser. Contre leurs menées anti-algéries, il n'y a pas d'autre réplique dissuasive que la constitution d'un front intérieur regroupant les forces vives et patriotiques. Ce dont le pouvoir et l'opposition conviennent mais en étant en divergence sur les conditions pour sa constitution.

Ce que faisant ils offrent aux milieux qui ont juré la perte de l'Algérie le spectacle d'un pays et d'un Etat plus préoccupés des différends partisans qui les minent que de faire front contre leurs menées. Situation qui ne peut que les encourager à persister dans la mise en œuvre du plan dont ils ont déjà ordonné l'exécution dont il en résulte ces caches d'armes dont certaines heureusement découvertes par l'ANP, qui n'attendaient que les hordes devant être envoyées pour s'y fournir et engager leur mission de mort et de destruction. Certes, l'ANP veille avec une abnégation et une efficacité extraordinaires, mais ne doit pas être laissée seule à défendre la patrie menacée. Il est des situations et des contextes qui imposent des réponses aux défis qu'ils recèlent autant militaires que politiques. Force est de constater qu'une réponse politique est encore loin d'avoir même commencé à être ébauchée.

ÉVÉNEMENT

**Affaire El Khabar:
nouveau report**

L'affaire du rachat du groupe El Khabar par Rebrab a été reportée, encore une fois, au 25 mai prochain par la deuxième chambre des référés du tribunal administratif de Bir Mourad Raïs, à Alger.

M. Aziza

Ce renvoi permettra aux avocats du ministère de la Communication d'examiner les requêtes qui ont été présentées par le collectif des avocats du groupe El Khabar, nous dit-on. C'est d'ailleurs ce qu'a été confirmé auprès de Me Mustapha Bouchachi (avocat du groupe El Khabar), qui a affirmé que le ministère de la Communication avait constitué un deuxième avocat en l'occurrence Me Bitam Nadjib. Ce dernier, précise Me Bouchachi, avait demandé un délai pour répondre à la requête de la défense. Une décision qui a été bien accueillie par les avocats de la défense d'El Khabar. C'est ce qui ressort des déclarations d'un des avocats: «nous accueillons cette décision avec satisfaction, cela reflète qu'on n'est pas devant un procès en référé, car si c'était le cas, ils auraient plaidé l'affaire aujourd'hui», a précisé Me Chaïb Sadek. Et de souligner que «si cette affaire touche à l'ordre public, ils auraient tranché aujourd'hui même».

L'avocat Chaïb Sadek a précisé que le dossier de fond présenté par le ministère de la Communication est incomplet. Et d'affirmer que la défenderesse du groupe El Khabar avait consulté le dossier de fond. «Un dossier qu'on considère vide, dépourvu de moyens de preuves administratives, civiles et pénales».

Il explique que la demanderesse (ministère de la Communication) doit prouver ce qu'elle avance. Or, ils n'ont pas ramené au juge les preuves que Issad Rebrab est propriétaire de Cevital, ou propriétaire de Ness Prod, ou propriétaire du journal Liberté. Et de conclure: «le juge n'est pas censé savoir tout ça».

Un des avocats du groupe Cevital, Me Khaled Bergheul a affirmé que plus d'une centaine d'avocats ont exprimé leur solidarité avec le groupe El Khabar en soutenant la liberté d'expression et l'indépendance de la presse.

La mobilisation des journalistes, de la société civile, partis politiques pour soutenir le journal El Khabar, notamment la liberté d'expression, était à son comble hier, comparativement à la fois précédente. L'on a constaté la présence remarquée de chefs des partis politiques, Louisa Hanoune, Sofiane Djilali, Karim Tabou, Mohsen Bellabès, à côté des personnalités politiques comme Zohra Drif, Khalida Toumi. Les syndicats autonomes n'ont pas manqué à l'appel. Le SNPSP, le Cnapest sont venus eux aussi soutenir les journalistes qui brandissaient les photos des martyrs de la presse. Notamment, ceux assassinés par les terroristes. Les journalistes protestataires réclamaient le départ du ministre de la Communication.

Sofiane Djilali, président du parti Jil jadid, a dénoncé pour sa part la politique de deux poids, deux mesures. «Il y a dans le paysage médiatique algérien des hommes d'affaires qui sont le soutien direct du pouvoir, qui possèdent plusieurs journaux et chaînes de télévision, mais à d'autres on interdit de posséder deux journaux». Pour Sofiane Djilali, on n'est plus devant une affaire commerciale, mais ce qui se passe «c'est une opération politicienne menée par un gouvernement qui est devenu illégitime».

HANOUNE DEMANDE À GRINE DE RETIRER SA PLAINE

Tout en mettant en garde l'opinion publique contre ce régime qui se dirige vers le totalitarisme, Louiza Hanoune, secrétaire générale du PT, a affirmé que «soutenir la liberté de la presse et le journal El Khabar est un acte patriotique». Elle dira: «si on ne le fait pas aujourd'hui, plus aucun journal n'aura

la liberté de définir lui-même sa ligne éditoriale». Elle a précisé que cette démarche est en contradiction totale avec la lettre du président de la République du 03 mai. Et de préciser que «le président Bouteflika n'a jamais sanctionné un journal qui l'a attaqué ou critiqué». Elle dira qu'au contraire le président de la République se vantait à l'étranger du nombre de journaux et de la liberté de la presse en Algérie et de l'existence d'une opposition dans notre pays. Louiza Hanoune a donc appelé le ministre de la Communication à «lever sa main sur El Khabar», autrement dit, à retirer sa plainte. «Cela ne va pas porter un coup à son image, bien au contraire, car le président lui-même a corrigé des dizaines et des dizaines d'orientations économiques et politiques». Et de poursuivre: «cela ne l'a pas rapetissé aux yeux des citoyens». Cette demande a été soutenue par l'avocat d'El Khabar, Chaïb Sadek. Il a estimé qu'il serait vraiment sage que le ministre de la Communication puisse demander une radiation de ce dossier, parce qu'il ne va pas aboutir sur le plan juridique». Pour Louiza Hanoune, le ministère de la Communication doit traquer les journaux fictifs et les chaînes de télévisions fictives, mais qui engrangent des sommes colossales au titre de la publicité.

Interrogé sur le mélange entre la politique et l'argent, les médias et l'argent, et sur l'histoire de monopole et empire médiatique évoqué récemment par Ahmed Ouyahia, elle dira que son parti était contre et il est toujours contre la mainmise de l'argent sur le secteur de la presse et sur la politique. Et d'affirmer que lorsque Grine «a ramené la loi», le PT était contre «mais la loi est passée». Pour Louiza Hanoune, c'est Grine qui a ouvert la voie à cette légalisation de cette situation de fait. «C'est lui qui a permis à ce que quelqu'un achète trois journaux et une télé qui ne fonctionnent même pas, des journaux et télés qui bénéficient de deux pages de publicité», a-t-elle accusé.

Pour Louiza Hanoune c'est plutôt El Khabar qui est visé dans cette affaire et non pas Rebrab. «La preuve, ils ont coupé les vivres de ce journal depuis six mois, ils se sont retrouvés sans aucune publicité, ni publique, ni privée», accuse-t-elle encore.

«IL Y A UN SEUL MONOPOLE, CELUI DE L'ETAT»

Pour le chef du RCD, Mohcine Belabbes, il n'y aucun monopole dans cette affaire. «Il faut savoir qu'il y a un seul monopole qui est celui de l'Etat. C'est l'Etat qui dispose d'autant de journaux et d'un nombre de télévisions et qui sont tout le temps, à la gloire du chef, et qui boycottent l'opposition». Et d'ajouter: «l'Etat en tant qu'une personne morale n'a pas donc le droit d'avoir une multitude de titres et de télévisions». Pour le chef du RCD, cette affaire cible à la fois le journal El Khabar et le patron de Cevital, Issad Rebrab. Il précise que le journal est ciblé depuis quelques années déjà. «C'est un journal qui n'a pas accès à la publicité de l'Anep depuis des années, c'est un journal qui a été la cible d'un ministre de la Communication depuis au moins deux ans et ce à travers ses déclarations publiques demandant aux annonceurs privés de ne pas aider ces journaux, c'est bien un acharnement contre El Khabar». Pour Mohcen Belabbes, l'Etat se devait d'accompagner les dirigeants de ce journal pour trouver un repreneur puisque le journal traverse une crise financière aiguë. «C'est ce qui se fait partout dans le monde car, il est question aussi de préserver des emplois, il y a à peu près 500 employés, on ne doit pas sacrifier tout ce personnel, tout de même».



Ph.: Rachid K.

Raïna
Raïkoum

Hamid Dahmani

**Pour désigner la
poursuite de la
médiocrité dans la
succession, il y a une parfaite ex-**

pression populaire qui ne plaide pas en faveur des insuffisants et qui dit : « Ki sidi, ki lalla ! » (Que ce soit monsieur ou madame). C'est toujours kif-kif et qu'il n'y a pas photo sur le sujet. Un dictum négatif parfait qui va comme un gant pour mépriser les plus mauvais. Une formule qui boude et qui affirme que l'attendu est le même et qu'il n'y a pas de changement dans la situation. Cette citation est exprimée avec dédain pour réagir à la désignation d'une personne qui ne fait pas le poids dans la responsabilité et qui a remplacé une autre. Donner des résultats boiteux ou catastrophiques dans la gestion d'une mission soulève cette expression pour évaluer un constat toujours figé. «Ki sidi, ki lalla» est un cri d'alerte qui signale qu'il n'y a pas de changement ni d'évolution entre le prédecesseur et le successeur. Les successeurs parachutés n'ont pas toujours la cote auprès du public lorsqu'ils n'apportent pas de vivacité ou de richesse quand ils alternent dans la responsabilité. Quand le dilemme ne trouve pas de solution efficace, on fait la fine bouche. Espérer un succès avec le nouveau venu et déchanter par la suite nous fait vomir cette boutade burlesque. Procéder à un changement sans espoir d'aboutir

n'est pas une excellente idée. Faire remplacer une personne imparfaite par une autre incapable soulève ce désappointement à l'unanimité. Les gens sont frustrés et insatisfaits quand l'attendu n'est pas au rendez-vous. Ils sont dépités et dénigrent la situation à laquelle ils sont confrontés faute de bonne gouvernance. La déception irrite les infortunés qui ont la malchance de vivre éternellement le calvaire. Quand on installe un nouveau responsable connu pour ses frasques à la tête d'une institution victime de la carence de son prédecesseur, on dit alors, en aparté, « Ki sidi, ki lalla » pour signifier que le pire est à attendre. Un autre exemple, lorsque deux personnes s'affrontent pour une promotion ou un projet démesuré, et que les candidats ne sont pas à la hauteur de l'ambition, leur entourage leur répond que c'est toujours du pareil au même. Ce qui veut dire que les deux antagonistes n'ont pas de mérite dans la fonction. «Kif kif ou ki sidi, ki lalla », c'est la continuité dans le chemin sinuieux de la routine tueuse. Ne pas apporter de renouveau concret dans les affaires publiques et perdurer dans le coutumier est un message de grand mépris de la société. Les bénis-oui-oui, les imparfaits, les nuls, les «brosseurs» et les imposteurs, quand ils s'entraident sournoisement contre l'intelligence appliquent le signe « idem » pour pérenniser le temps et le discréder.

**En hausse au premier trimestre
Plus de 24 milliards de dinars
de transactions commerciales
sans factures**

Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mis au jour par les services de contrôle du ministère du Commerce, a atteint plus de 24 milliards de dinars (mds DA) durant le 1er trimestre 2016, en hausse de 9,6% par rapport à la même période de l'année dernière, a appris l'APS auprès de ce ministère.

Environ 2.300 infractions liées au défaut de facturation ont été constatées durant les trois premiers mois de l'année 2016, soit 7,2% du total des principales infractions enregistrées suite à des opérations de contrôle des pratiques commerciales, selon le bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes.

Les 380.272 interventions menées par les services de contrôle ont conduit à la constatation de 48.043 infractions à la loyauté et à la transparence des pratiques

commerciales ainsi qu'aux règles relatives à la conformité et à la sécurité des produits et services.

Les opérations de contrôle ont également conduit à l'établissement de 42.608 procès-verbaux à l'encontre des contrevenants, à la proposition de fermeture de 4.170 locaux commerciaux et à la saisie de marchandises pour une valeur de 3,2 mds DA. Concernant l'intervention des inspections aux frontières, elle s'est soldée par l'examen de 25.412 dossiers d'importation pour une quantité de 6,7 millions de tonnes dont plus de 20 tonnes de produits ont été bloqués pour une valeur de 3,9 millions DA.

Pour le ministère du Commerce, «il demeure évident que l'évaluation technique des performances de l'action de contrôle ne peut objectivement être effectuée qu'à la fin de l'année en tenant compte des critères d'évaluation permettant d'apprécier

les résultats de l'activité de contrôle et son impact sur le marché national».

Sur l'année 2015, rappelle-ton, le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures avait atteint plus de 64 mds DA, en hausse de près de 10% par rapport à 2014.

Entre 2010 et 2015, les services du ministère du Commerce avaient décelé des transactions commerciales non facturées pour une valeur de plus de 270 mds DA. Par ailleurs, sept enquêtes ont été lancées au cours de l'année 2016, indique la même source. Il s'agit d'enquêtes sur la conformité, respectivement, des chauffages à gaz, du café moulu, des boissons gazeuses et du sel de table, ainsi que d'enquêtes sur les prix des véhicules acquis dans le cadre de l'ANSEJ, les conditions d'exercice de la profession d'agent immobilier et sur la commercialisation des engrangements subventionnés.



TOTAL et moi, c'est une question de performance.

www.total.dz
facebook/TotalAlgérie



Pour un moteur plus jeune, plus longtemps.

TOTAL
QUARTZ
LUBRIFIANTS

Promo BONUS VERS TOUS LES RÉSEAUX

FLEXY
100 DA
ANDEK
300 DA
BONUS SUR PLACE

PROMO VALABLE A PARTIR DU 27 AVRIL

Promotion valable pour les clients GO existants et nouveaux.
Bonus attribué pour les rechargements de 100 DA et plus.
Bonus valable pour les appels et sms en national jusqu'à minuit.
Chaque client peut bénéficier d'un maximum de 4 bonus pendant la durée de la promo.
Promotion valable 21 jours en 2G et 30 jours en 3G à partir du 27 avril.

DJEZZY
جazzi

www.djezzy.dz

QUALITÉ ET PRIX SANS ÉGALÉ

OR.DENTAL

MERMAID Dental Unit Manufacturer

Vous annonce la disponibilité du matériel suivant:

- Distilateur d'eau**
- Fauteuils dentaires Mermaid (garantie 24 mois)**
- Compresseurs**
- RVG**
- Radio Portable**
- Soudeuse**

CONTACTEZ NOUS
Au: 0554 505 504
ou au 041 24 45 66
Adresse: 34, Rue des Bienvenues Choupôt Oran
Soyez les bienvenues

PERSE LES 1001 NUITS

IRAN
14 jours / 13 Nuitées
du 23/07 au 05/08/2016
et du 12/08 au 25/08/2016
Pension Complète – Excursions – Visites – Assurances
Visa - Guide Francophone - Hôtels 4 Etoiles
Inscription et Reservation

Agence TTS
5, Rue Jean-Marie Laribere Oran
Tél. Oran : 041/333743 / 041 33 60 66 / 041 33 63 25
Tél. Alger : 021 63 36 44/45/43 - 021 52 28 83
NE VOUS Y PRENEZ PAS À LA DERNIÈRE MINUTE

Unité de production, recrute dans l'immédiat :

- Responsable Maintenance
- Assistante de Direction
- Agent de sécurité
- Mécanicien Industriel
- Mécanicien Diesel
- Mécanicien d'engins travaux publics
- Electromécanicien
- Electricien Industriel
- Contremaitre de production
- Opérateur sur machine
- Chauffeur semi-remorque

Qualités et aptitudes nécessaires :

- Sens des responsabilités et du sérieux
- Résident Oran ou proximités (Oran Est)
- Expérience : plus de 5 ans (souhaitable)

Ou à l'adresse mail suivante :
recrutement_industrie31@outlook.com
Direction Générale

Grand magasin.
Meubles et Décoration. Oran.

Recrute dans l'immédiat

01 SUPERVISEUR DE SURFACE COMMERCIALE :

- Licence en sciences commerciales.
- Expérience de plus de 05 ans dans un poste équivalent.

VENDEUSES / CHARGEES DE CLIENTELE :

- Niveau 3^e AS ou plus.
- Bonne présentation, bonne élocution.
- Résider à Haï Es-Seddikia, Haï Akid Lotfi, Fernand-Ville

Personne non qualifiée et ne répondant pas aux profils indiqués, s'abstenir. Merci.

Il est offert :

- Salaire selon compétences.
- Transport assuré.
- Espace et ambiance de travail agréables.

Transmettre CV + Photo récente à l'adresse E-mail :
ressources.h.dz@gmail.com
Ou le Fax : 041 61 70 07

Tebboune

«Le prix du logement sera révisé en fonction de la conjoncture»

**Mahdi Boukhalfa**

La crise du logement est-elle en voie de résorption ? Selon le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, la crise du logement en Algérie est en train « de s'estomper » et l'Etat « va l'éradiquer ». Se basant sur des simples calculs arithmétiques « basics », il affirme que le gap de trois millions de logements constaté à l'arrivée du président Bouteflika à la magistrature suprême en 1999 est en train d'être effacé. « Par rapport à ce qui a été lancé, il y a un gap de 750.000 logements. La crise du logement en Algérie en 2014 se résumait à 750.000 logements.

Elle a régressé, et ce qui reste de la crise qui était de plus de trois millions de logements (sur la base d'un) premier constat qui était de plus de trois millions demandes non satisfaites, on est aujourd'hui à 350.000 demandes », explique le ministre, selon lequel « c'est un chiffre qui restera identique pendant des années », en dépit du facteur démographique.

Pour le ministre de l'Habitat, il y a donc aujourd'hui un stock de 350.000 demandes de logements non satisfaites, qui réduit considérablement la pression de la crise du logement. Pour les prochaines semaines, il a ainsi annoncé la distribution, avant le mois de Ramadhan, de 20.000 logements des programmes AADL 2001 et 2002. Catégorique, il a annoncé que « tout ce qui a été lancé en 2013 devrait être réceptionné en 2016 », soulignant que « c'est en 2013 que nous avons lancé les trois quarts du quinquennat du président, dont le lancement a été totalement achevé en 2014, et donc on est train de réceptionner ». M. Tebboune ajoute par ailleurs que « tous les programmes lancés en 2013 devront être réceptionnés en 2016, qui sera l'année des réceptions de logements ». Plus concrètement, 350.000 logements seront livrés en 2016. « En 2014, on s'était en-

gagé pour livrer 250.000 logements, et on s'est trouvé avec 228.000 unités, en 2015 on s'est engagé pour 300.000 logements et on a réceptionné 317.000. En 2016 avec le lancement de 350.000 logements, je pense qu'on aura un peu plus », a-t-il pronostiqué, indiquant que « les réceptions de logements se sont accélérées ». Pour les souscripteurs des anciens programmes AADL de 2001 et 2002, il a expliqué qu' « au minimum 90% d'entre eux seront logés » avant le mois de Ramadhan, le reste avant fin 2016. Le ministre de l'Habitat confirme la réception de tous les logements des programmes AADL 2001 et 2002, soit 54.000 à Alger et 84.000 au niveau national. Dans la wilaya d'Alger, il y aura la distribution de 8.000 logements sur une livraison de 12.600 unités au niveau national avant donc le mois de Ramadhan, soit à Ouled Fayet, Réghaïa, Djénane Sfari, Bouinian, Aïn Melha, et 1.000 autres logements à Khencela, 350 à Batna, en plus des 600 logements du programme AADL 2 à Annaba, 750 à Aïn Témouchent, 350 Béchar, 600 logements respectivement à Mostaganem et Bel-Abbès.

En outre, M. Tebboune ajoute que 1.800 logements de type promotionnel (LPP) seront distribués à la même période (avant le mois de Ramadhan) dans la wilaya d'Alger, précisant que « nous donnons le logement avec acte ». Par ailleurs, relevant que « les capacités nationales de production de logements sont en train d'augmenter », il a estimé que « les entreprises étrangères sont venues en appui, car on ne pouvait réaliser un quinquennat de 2,3 millions de logements avec des capacités nationales de production de 80.000 logements/an, et il fallait lancer un chantier de 250.000 logements, et c'est comme cela qu'on pouvait réaliser les 500.000 logements/an ». Et, « la crise (du logement) étant en voie de résorption, le program-

me va diminuer, et les capacités nationales seront suffisantes dans deux ou trois ans », a-t-il estimé. La preuve, le programme LPP ouvert pour 150.000 logements/an « traîne, on est à 40.000 demandes. Nous avons tenté d'encourager au maximum la production nationale de logements, et si la demande sera satisfaite, le secteur national suffira », a expliqué le ministre de l'Habitat quant au recours aux entreprises de BTP locales, et l'arrêt progressif de l'intervention des entreprises de construction étrangères. « L'Etat va éradiquer la crise » du logement, insiste par ailleurs M. Tebboune selon lequel « on ne construit pas de logement à la demande », ajoutant que « les crédits dont on dispose nous permettent de gérer (la crise financière), mais, prévient-il, les prix de 2001 ne seront pas les prix de 2016 ». Il a précisé que « le prix du logement sera révisé en fonction de la conjoncture, mais ne sera pas prohibitif ».

Sur la loi 08-15 obligeant les propriétaires de maisons individuelles àachever leur construction pour être régularisés, il a indiqué que « les délais ne seront pas prorogés. Ceux qui veulent régulariser, ils l'ont fait, ... à partir du mois d'août prochain, il y aura la fermeture des magasins installés en dessous des logements non achevés, et les notaires vont avoir des instructions du ministère de la Justice pour ne pas établir d'actes dès qu'il n'y a pas de certificat de conformité ». Enfin, sur le bilan de l'opération cession des biens de l'Etat, il a annoncé la cession « jusqu'à maintenant de 125.000 logements sur un parc à céder de 571.000 logements ». Mais, l'opération « avance doucement », selon le ministre, malgré « les facilitations, le rabaissement des prix, les mesures antibureaucratiques », et a souligné la mise en place de nouvelles mesures pour relancer l'opération, avec la possibilité de cessions entre parents.

Attribution de 14 titres miniers pour 330 millions de dinars

L'Agence nationale des activités minières (Anam) a attribué, mercredi, quatorze (14) sites miniers à des investisseurs nationaux, aux fins d'exploration, pour un montant global de 330 millions de dinars, sur un total de 29 sites mis en adjudication. Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 43ème session de l'adjudication de la petite et moyenne mine, lors d'une séance publique consacrée à l'ouverture des plis, en présence des entreprises soumissionnaires. Les 14 titres concernent cinq (5) sites de calcaire dans les wilayas de Djelfa, Illizi, Ghardaïa, M'sila et Tiaret, trois (3) sites d'argile à Khencela, Saïda et Relizane, trois (3) sites de granit à Tamanrasset, deux (2) sites de sable à Tébessa, un (1) site de marbre à Tamanrasset et un (1) site de sel à El Bayadh. Au total, 34 entreprises nationales ont soumissionné à l'appel d'offres national et international pour l'adjudication des 29 sites miniers, lancé par l'Anam en avril dernier.

Cet appel d'offres avait porté sur 9 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables cassés, 10 sites d'argile pour produits rouges, 4 sites de granit pour pierres décoratives et ornementales, 2 sites de sable pour construction, 2 sites de tuf pour travaux publics, 2 sites de sel pour l'industrie alimentaire et un (1) site de marbre pour pierres décoratives et ornementales. Ces 29 sites, qui s'étalent sur une superficie globale de 2.207 hectares, sont répartis à travers 15 wilayas: Adrar (5 sites), Tamanrasset (5), Tébessa (3), Batna (2), Ghardaïa (2), El Oued (2), Illizi (2), Djelfa (1), M'sila (1), Tiaret (1), Khencela (1), Médéa (1), Relizane (1), Saïda (1) et El Bayadh (1). Lors de l'ouverture des plis, quatre (4) soumissions ont été rejetées pour non conformité des offres financières (absence de chèque en particulier), alors qu'une (1) offre a été annulée du fait qu'elle était anonyme.

L'offre financière la plus élevée a été estimée à 40,5 millions DA pour un gisement de sable à El Oglia El Melha (wilaya de Tébessa) alors que l'offre la moins élevée

Aïn-Témouchent

De faux diplômes pour de vrais contrats de travail

Mohamed Bensafi

Les services de la Brigade économique et financière (BEF) relevant de la police judiciaire de la Sûreté wilaya d'Aïn-Témouchent ont, tout récemment, traité une affaire de faux et usage de faux, de documents administratifs, ayant servi à l'obtention de contrats de travail, entrant dans le cadre de l'insertion professionnelle. Selon une source policière, l'enquête diligentée, sur instruction du procureur de la République, près le tribunal d'Aïn Temouchent, par les éléments des services de Sécurité, met en cause un enseignant du primaire âgé de 35 ans qui aurait

58 morts sur les routes en une semaine

Cinquante-huit personnes ont trouvé la mort et 452 autres ont été blessées dans 272 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 3 au 9 mai, selon un bilan établi par la Gendarmerie nationale. La wilaya d'Alger vient en tête en termes de nombre d'accidents

avec (20), suivie des wilayas de Tipasa et M'sila (13 chacune), et de Médéa et Aïn Defla (11 chacune), note la même source. Parmi les facteurs ayant provoqué ces sinistres, figurent en premier lieu les conducteurs qui sont impliqués dans 234 accidents, suivis des piétons (19), relève-t-on également.

Presse, pouvoir, argent : combat, alliances et trahisons

Les acteurs changent de nom, la conjoncture évolue, mais la trame reste la même: argent, pouvoir et presse poursuivent une cohabitation douteuse.



Par Abed Charef

Hamid Grine a rendu un énorme service à Issaad Rebrab. En lançant une action en justice contre le rachat du groupe Al-Khabar par le patron de Cevital, le ministre de la communication a déclenché une réaction en chaîne qui a permis d'éviter le débat, pourtant nécessaire, sur la liberté d'une presse ballottée entre argent et pouvoir. Hamid Grine a été si « efficace » qu'il a permis à M. Rebrab de tirer des dividendes inespérés d'une opération de communication qui ne lui a rien coûté, et qu'il aurait eu beaucoup de peine à monter.

M. Rebrab a toujours été un patron soucieux de donner de lui-même l'image d'un entrepreneur qui a osé et qui a réussi. Avec le procès intenté par M. Grine, il a une occasion inespérée de se comporter comme une sorte de mécène, sauvant une entreprise de presse et contribuant, à travers elle, à préserver la liberté d'expression et de pensée. Il le fait dans une situation extrêmement favorable car il a, comme adverse, le pouvoir qui traîne, probablement, l'image la plus négative depuis l'indépendance du pays. Il a, ainsi, obtenu un résultat exceptionnel, sans même se rendre dans une zaouïa ! Mais cette affaire occulte deux débats.

D'un côté, elle étudie le débat qui concerne la presse, sa liberté, son organisation, son économie ; une presse engagée depuis un quart de siècle dans une aventure menée sous le thème de l'indépendance. De l'autre côté, le conflit Grine - Rebrab remet au second plan le débat sur la place de l'argent dans le pays, en premier lieu dans la décision politique. C'est

d'autant plus inquiétant que le jeu est opaque, avec des acteurs qui avancent cachés, et agissent en dehors de toutes les règles.

Virages

Dans le monde des médias, on peine à se demander comment une affaire Al-Khabar est possible en 2016. Pourtant, la presse algérienne a traversé le plus dur, pensait-on. Elle a survécu aux années de terrorisme, aux restrictions de toutes sortes, aux pressions et aux mesures de rétorsion. La crise économique apparaît comme une aubaine possible pour faire un bond qualitatif, en agissant sur plusieurs leviers. D'abord, aller à une meilleure gestion du secteur, en laissant mourir des titres non viables, pour se recentrer sur les entreprises crédibles ; ensuite, revenir à une gestion plus commerciale et plus équitable de la publicité, en laissant progressivement, le marché réguler offre et demande, en organisant mieux le marché publicitaire ; enfin, pousser les médias à prendre les virages nécessaires, avec notamment le numérique et le web, et mettre en place de nouveaux schémas d'organisation et de production de l'information.

Selon les informations disponibles, peu d'entreprises de presse ont investi ces créneaux. Beaucoup ont même copié le pouvoir durant les années grasses, en étoffant les dépenses et les investissements traditionnels. Quand la conjoncture s'est retournée, elles se sont retrouvées avec des charges auxquelles elles ne peuvent faire face. Seule l'ANEP peut les sauver, en leur assurant une rente hors normes.

Problème : l'ANEP appartient au pouvoir, et elle est dirigée par un proche de M. Ali Haddad ! En Algérie, on ne peut être contre le pouvoir et bénéficier de sa pub.



Ph.: Rachid K.

La démocratie, ultime issue

M. Ali Haddad symbolise le mieux, aujourd'hui, la proximité de l'argent avec le pouvoir. Il a détrôné M. Rebrab, qui semble vouloir faire un choix différent car, pour lui, rester collé au pouvoir risquait de constituer un handicap. De manière caricaturale, M. Haddad continue à tirer l'essentiel de ses revenus de contrats conclus avec les pouvoirs publics. Sans la commande de l'Etat, il n'existe plus. A l'inverse, des pans entiers de l'activité de M. Rebrab sont, virtuellement autonomes, par rapport à l'Etat. Il veut donc voler de ses propres ailes, et prendre une autre dimension, en allant à l'international. Mais une telle séparation ne peut, cependant, se faire du jour

au lendemain. Encore faut-il trouver une solution aux cadavres cachés dans les placards, et légaliser la situation des enfants illégitimes.

M. Rebrab veut acheter des outils de presse qu'il juge crédibles, et les utilise dans sa stratégie économique et, peut-être, politique. M. Haddad n'en est pas encore à ce stade de sophistication. Il place, directement, des hommes à lui là où se trouve l'argent. Tant que les vents sont favorables, il continuera ainsi.

Rien de nouveau donc, sous le soleil. Les forces de l'argent continueront, logiquement, à pousser leurs pions aussi bien pour tenter de contrôler le pouvoir que la presse. Cela fait partie de leur ADN. Il reste au pouvoir algérien, le vrai, à éviter d'être avalé par l'argent, et à la presse d'éviter d'abdiquer. Comment penser y arriver sans s'engager dans un processus de démocratisation du pouvoir et de la presse ?

S'il est conceptuellement possible de séparer les libertés économiques des décisions politiques régaliennes, il est difficile d'imaginer un régime démocratique qui n'assurerait pas aussi les premières.

Affaire El Khabar : l'aventureux arbitrage entre libertés économiques et décisions politiques

Par Djalal Firas Ferhat

La tentative de blocage par le Ministère de la communication de la cession des parts du journal El Khabar, illustre une fois de plus que c'est dans un contexte de tension des priorités entre décisions politiques interventionnistes et libertés économiques qu'il convient à notre avis d'apprécier la remise en cause du rachat du quotidien national. Contre toute logique économique, le Ministère de la communication s'accroche au modèle désuet d'un quotidien généraliste n'appartenant pas à un groupe, n'étant pas soutenu par des actionnaires, et qui n'a pas pour premier objectif, le marché et le profit, ce type de presse écrite est en déclin depuis bien longtemps dans la plupart des démocraties parce que représentant l'allégeance et la compromission avec le pouvoir du moment. Alors, quelles sont les motivations du Ministère de la communication pour dire que la cession du journal en question n'est pas conforme à la Loi ?

Comment sauvegarder un système d'information hors du marché ? Peut-on faire de l'information un bien d'exception non marchand ou bien marchand spécifique et subventionné ?

L'information est-elle un bien public séparé du marché économique ?

Peut-on imaginer des structures, non viables au sens économique et donnant de l'information au public ?

Le rôle de l'équipe éditoriale est-il en déclin au profit du gestionnaire, annonceur, Publicitaire, et actionnaire ?

La réponse du Ministre de la communication semble très hasardeuse au vu du traitement qu'il accorde à cette affaire qui secoue l'opinion nationale depuis quelques semaines.

Le recours à la justice administrative dans une affaire purement commerciale renseigne de l'incapacité du régime politique et son improbabilité effective à assurer la sécurité juridique des droits de propriétés, des successions et des transactions.

La répression des libertés, notamment celle de la presse, signifie que des informations utiles à l'expression des libertés économiques sont dissimulées par un concours d'asymétries d'informations. On peut difficilement penser qu'une telle institutionnalisation du secret puisse servir la confiance nécessaire aux transactions économiques. C'est l'un des enjeux majeurs que rencontre le régime algérien dans sa politique économique : des agents économiques, sachant que les droits de propriété, comme les décisions des tribunaux, sont de fait soumis à l'arbitraire et à la justice de nuit, réputent à investir leur épargne dans l'économie nationale, un autre problème plus grave est à

signaler ici, il est en rapport avec le fondamentalisme religieux lorsqu'il usurpe le domaine économique, sinon comment expliquer qu'un pseudo sulfureux cheikh puisse à lui seul et à travers ses prêches catholiques, invalider et mettre en péril le projet souverain du gouvernement de l'emprunt obligataire ? C'est précisément pourquoi, il y a une urgence à mettre la question du pluralisme des médias et donc des opinions libres à l'abri de tout assujettissement idéologique, c'est l'une des réponses à la forte demande de démocratie en Algérie. De cette soif de démocratie, on a deux visions contraires, mais également possibles, de la démocratie comme « règne de l'intérêt », d'un côté, une lecture que je qualifierais de « paranoïaque », qui prétend repérer dans toute action, l'expression d'une attitude politique nuisible et condamnable, bref d'un conflit d'intérêt. Dans l'affaire El Khabar, et de l'avis du Ministre de la communication, la confusion des intérêts économiques et politiques ne se dément pas ; de l'autre côté, une vision strictement objective et « fonctionnelle », qui se contente de noter les effet (et éventuellement les bienfaits) d'une saine et loyale concurrence entre intérêts.

Ces deux interprétations correspondent à deux visions différentes de la société. L'une a le culte de l'intérêt général qui passe, selon cette vision, par l'éradication des intérêts particuliers et privés. L'autre considère au contraire que c'est par la concurrence des intérêts privés et

la libre entreprise que l'intérêt général sera atteint.

Comment comprendre un tel clivage en Algérie ?

Autrement-dit, ce clivage doctrinal, existe-t-il réellement chez nous ?

Pour la deuxième fois, quelles sont les motivations du Ministre de la communication par son refus de céder les actions d'El Khabar ? Serait-ce des motivations d'intérêt général ? De domination économique et d'influence de l'actionnariat sur l'orientation politique et le contenu de la presse ?

Une ligne éditoriale peut-elle être politique et idéologiquement neutre ?

Il nous appartient tous de répondre à ces questions de société, ce qui est clair, en revanche c'est que le bon système de gouvernance doit trouver les moyens par lesquels les individus et les institutions (publiques, privées et civiques) gèrent les affaires collectives de la cité, les divers intérêts acceptent et surmontent leurs différences ; et ces multiples acteurs et organisations participent à un processus permanent de concurrence, de coopération et d'apprentissage formels et informels.

Le paradoxe de la grenouille

«Le paradoxe de la grenouille se fonde sur l'idée que si l'on plongeait subitement une grenouille dans de l'eau chaude, elle s'échapperait d'un bond. Alors que si on la plongeait dans l'eau froide et qu'on portait très progressivement l'eau à ébullition, la grenouille s'engourdirait ou s'habituerait à la température et finirait ébouillantée.»



Par Bouchan
Hadj-Chikh

Dans une chronique, parue dans le Quotidien d'Oran, le 24 Janvier 2014, intitulée le « cinquième pouvoir », par dérision, j'écrivais ceci : « Sur l'écran de vos ordinateurs, citoyens, tracez un tableau excell ou word composé de trois colonnes. Sur la colonne de gauche, relevez les brillants articles, incisifs, des confrères dénonçant, avec fougue et patriotisme, ce qui ne tourne pas rond dans un système qui se dit démocratique. Sur la colonne à coté, insérez les décisions prises par l'exécutif pour mettre un terme à la gabegie dénoncée. Enfin, dans une troisième et dernière colonne, indiquez les outils mis en place pour que ces fautes ne se répètent pas. En indiquant les moyens de contrôle mis en place. Et observez les résultats.

Ne voyez vous pas trop de blanc sur les deux colonnes de droite ?

Que les dénonciations ont été durement relevées sans qu'aucune décision ne soit prise pour y mettre un terme ? Qu'aucun outil juridique et législatif ne les a accompagné pour les éviter plus tard ?

Je conclus « Troublant, non ? »

Plus de deux années plus tard, il ne semble pas que les choses aient évolué.

La situation est plus troublante encore. Le régime est toujours là. Opaque. Ne laissant rien paraître.

Les décisions sont prises, ex nihilo. Des feux de diversions sont allumés pour réduire la vigilance sur l'essentiel, laissant le patronat poursuivre son parcours. Nous voici, à ce jour, réduits à prendre position en faveur d'un magnat, M. Rabrab, à qui on refuse l'achat d'un groupe de presse écrite et télévisuel. Au nom de la liberté d'expression.

Des puissants. Celle qui permet, justement, à un autre magnat, M. Haddad, de prendre possession, sans qu'un sourcil bouge, d'autres organes de presse.

L'intelligentsia prend le maquis au nom du quatrième pouvoir. Non pas pour dénoncer cette dérive, l'accaparement progressif des organes de presse par les hommes de l'ombre et du capital naissant – faute de soutien de l'état - non pas pour dénoncer le montage de la presse dite indépendante qui l'accuse à se vendre au plus offrant - mais pour revendiquer pour un magnat ce que l'autre magnat avait obtenu en s'appropriant un quotidien, « El Khabar » pour ne pas le nommer, et une chaîne de télévision du même groupe.

Les franchisements de ligne rouge deviennent monnaie courante.

En prenant toutes les précautions d'usage, en m'armant de la dite présomption d'innocence, je me demande, dans un autre cadre, comment un homme politique, sur lequel a pesé un mandat d'arrêt international, retire honteusement, peut-il rentrer au pays, sans être inquiété. Sans déranger par sa présence les services spécialisés, police et justice, pas curieuses pour un sou pour obtenir des clarifications autour des « faits » dont on l'accusait. Dont on ne l'accuse plus. Curieusement. Le retrait de ce mandat international veut-il dire

que les éléments constituant la procédure ne témoignent pas ? Diantre ! M. Belkacem Zaghamti, procureur près de la cour d'Alger, qui avait annoncé en Août 2013 le lancement de mandats d'arrêt internationaux contre l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, sa femme et ses deux enfants, dans l'affaire de corruption de « Sonatrach 2 » est un homme d'expérience. Aurait-il donc mal ficelé le dossier ?

La réponse : le 21 Septembre 2016 il est mis à la retraite.

Dans mon coin, je souhaiterai que l'on m'explique tout cela pour m'ôter le doute. Pour me convaincre que nous sommes tous égaux devant la loi. On ne peut pas soupçonner un jour, de mauvaise gestion, de commissions occultes, un haut fonctionnaire de l'état et, le lendemain, le laisser courir les zaouïas en quête d'honorabilité, de reconnaissance, de doctorats honoris causa es Zaouïas. La presse, aussi flottante, en termes de pouvoir, que les trois précédents, qui entendent justifier son quatrième rang, suppose, aujourd'hui, sur les chances de M. Khelil de parvenir à la magistrature suprême. Elle mise sur une embrouille constitutionnelle pour qu'il parvienne à ses fins puisqu'il ne remplit pas toutes les conditions d'accès à la magistrature suprême de part sa situation familiale. Sinon, obtenir la position de Premier Ministre. Pourquoi pas. Rien n'étonne plus personne.

Le fait est que dès 88, avec l'ouverture de la vie publique aux partis, et à une presse prétendant indépendante, mais si dépendante pourtant de la publicité institutionnelle qu'alloue le pouvoir selon les lignes politiques défendues par les organes, le fait est donc que tout était mûrement réfléchi.

La presse, tenant compte de l'emprise du privé, ne peut vivre, faire son travail d'information, aller, quand il le faut, contre la politique des propriétaires des médias. Y croire c'est de la naïveté pure. A-t-on jamais vu un tramway changer de route à sa guise ?

Il faut remonter loin, au lendemain du décès du Président Boumediene, pour voir, par petites touches, se dessiner ce que sont, de nos jours, les

contours de notre politique économique, du futur de la presse, de la politique tout court. Curieusement, les mentors de cette politique sont les enfants de paysans pauvres qui ont pris le maquis au nom de la justice dont on les privait, au nom de l'honneur d'être Algérien, ces enfants-là, éduqués quand ils se trouvaient, pour certains, dans les casernes de l'armée des frontières, pour d'autres dans les universités étrangères, militants de l'indépendance et de la justice, devenus des politiques, ont ouvert les vannes au capitalisme sauvage. En signant la mise à mort de la Révolution Agraire, en livrant le complexe sidérurgique – notre fierté nationale – à un « casseur ». En démonétisant notre industrie naissance. Et prometteuse.

Ils nous ont conduit dans une voie qu'emprunta un certain Gorbatchev qui se croyait plus malin que le capitalisme mondial. Pour se réveiller un matin avec une Russie dépouillée de l'Union Soviétique. Celle qui engendra Eltsine de triste mémoire et ses oligarchies.

Quatrième pouvoir ?

Commençons par reconstruire l'Etat et ses fondements, ceux contenus dans toute respectable Constitution. Sans attendre, les bras croisés, l'hypothétique étincelle.

L'étincelle que souhaitent les uns, que craignent les autres, si rien n'est fait de notre côté, par nous et pour nous, l'étincelle qui allumera, ou alimentera, le moment venu, la machine des réseaux sociaux, technique made in USA, testée avec succès, hier en Europe, ensuite dans le monde arabe et, à présent en Amérique Latine, au Venezuela et au Brésil, contre des régimes et des économies autrement plus solides que les nôtres, qui se fisent pourtant, nous faisant craindre le pire, sous les coups de boutoir de leaders peu recommandables. Justiciables même. Qui ne craignent rien des lois. Qui les protègent même.

Je dois avouer que la fable de la grenouille, en exergue, n'est vérifiée, en fait, que sur une grenouille décrastinée, a montré le physiologiste allemand Friedrich Goltz en 1869.

La grenouille saine cherche à sauter hors du récipient quand la température du bain atteint 25 °C.

Développement en Algérie : une vue de l'esprit?

«Il est clair que ce n'est pas monsieur tout le monde qui peut être là où la compétence et l'intelligence sont exigées. En faisant abstraction à la matière grise et le savoir-faire au profit de l'allégeance, l'affinité ethnique ou partisane, etc. le vrai esprit d'initiative s'est terriblement atrophié et avec lui, tout un pays qui se retrouve embaumé dans le sarcophage du sous-développement multidimensionnel et du non-sens : «Errai Etalef», dans lequel on se retrouve tous, malheureusement piégé, il y a de cela belle lurette déjà.»

Par Chaalal Mourad

Avant même d'apprendre à marcher, l'Algérie cherche à courir pour rattraper le retard. Pour sortir de cette crise, aggravée par cette dépendance chronique aux hydrocarbures ; on veut donner au privé plus qu'il ne le faut et plus qu'il ne le peut. On l'a dit et on le redit : la bourgeoisie qu'elle soit réglée ou parasitaire n'a jamais été une solution pour une sortie de crise ni une alternative sérieuse et durable au secteur public. Elle n'en fera que consolider ses intérêts, bouffer les assiettes foncières, accélérer la corrosion financière au détriment de la trésorerie publique. Le bien-être et la tranquillité des citoyens deviendront pour eux facultatives. Ils ne nous feront donc, que nous noircir encore plus des horizons, qui sont déjà ternes.

En Algérie comme ailleurs, à travers ce monde hyper libéralisé et mondialisé jusqu'aux os ; il est difficile de concevoir une séparation nette entre le pourvoir et l'argent. Discerner entre les limites que l'un dessine et celles que l'autre balise est une affaire quasiment impossible. Ce qui est sûr ! Chez nous plus particulièrement, il est difficile d'arriver à une certaine richesse en dehors des influences du pouvoir, de ses autorisations, de ses dérogations, de sa protection et de ses nombreux avantages. Il est donc incontestable que l'un influe sur l'autre. Quoique la nature du régime algérien ne permet pas, du moins, à mon avis, la domination absolue de l'argent au-delà d'une certaine mesure. Au point de partager avec lui le pouvoir. Il y a sûrement des frontières à ne pas franchir sinon c'est la débâcle totale. Même la Chine qui est un modèle réussi de transition libérale et de modernisation ne l'a pas fait et Dieu sait quelle est la différence entre les esprits chinois et algérien ! Finalement, le danger que représente une certaine catégorie de cette génération spontanée de nouveaux riches,

autoproclamés hommes d'affaires, serait-il plus périlleux et catastrophique pour le pays que l'état le tout sécuritaire ?

Le démantèlement des empires financiers qui l'ont fleuri rapidement chez nous, jusqu'à atteindre une envergure internationale. Ces derniers qui maniaient des budgets d'Etats et qui ont voulu, peut-être, jouer ce jeu trop dangereux avec le pouvoir effectif du pays. En volant se substituer à lui dans certains aspects, leur vie n'a duré que celle d'un feu de paille. Ce pouvoir qui les a rendus pourtant, si vite, trop riches. Il les a pré-muni indirectement ou directement de toute concurrence légale ou illégale, de nature à les affaiblir. Il leur avait assuré un traitement trop préférentiel et les protégeait. Qu'on le veuille ou non, chez nous comme ailleurs, le pouvoir fait et défait les empires financiers, il en a les moyens et il en trouvera toujours les raisons.

Certains gestionnaires locaux ne conçoivent de développement, hélas, que dans le béton : édifices, routes et infrastructures et le ravage fait à la nature. Selon la définition algérienne du développement ; celui-ci, doit être visible, palpable, qu'importe donc son coût écologique ou financier, disent-ils. Pour eux et pour la politique générale du pays, le développement doit être indiqué du doigt. À chaque entrée de nos villes, on y érigé des bâtiments de part et d'autres des routes nationales, desservant ces dernières ; à l'intérieur, tout est resté en l'état. Ainsi, le développement est réduit aux forêts ravagées, au milieu urbain saccagé et l'investissement dans l'amusement et le divertissement qui ne profite qu'à ses tenants. La tranquillité des citoyens, l'apport économique réel en main-d'œuvre locale et en apport contributif que ceux-ci sont supposés rapporter à la collectivité locale reste à discuter.

Le revêtement par placage métallique, exagéré, des tranchés excavés çà et là, pour y passer tantôt des câbles, tantôt de la tuyauterie que l'on n'a pas passé, on ne sait combien de fois déjà, et

où, aucun contrôle n'y est possible car le tout sera enfui sous terre. Des tracés qui défient la logique et la géométrie.

Le chemin le plus court entre deux points est bien évidemment une ligne droite, alors que pour certains, le chemin le plus court à la surfacturation est le chemin le plus long.

Les mètres cubes et les mètres linaires deviennent les chiffres magiques dans les calculs des factures. Des situations revues et corrigées via avenants ; « Elmohim el BIVI yetssena (l'essentiel est que le PV soit signé). Des trémies dont on n'avait pas besoin et qui, malgré tout, ont été réalisées et de quelles façons ? Voilà où va l'argent des Algériens, dans un développement faux et usage de faux. Hormis bien sûr ! Les réalisations qui sont conformes et méritent bien leurs enveloppes budgétaires et que leurs entrepreneurs soient honorés. Pour le reste, à leurs yeux, l'Algérie est devenue hélas, un grand budget à bouffer et des Mega enveloppes à consommer. Notre pays ne veut pas apprendre de ses inepties, de ses bêtises et c'est bien dommage !

Pour certains, cette ruée vers le prétendu « développement tous azimuts », est une aubaine pour satisfaire les proches et les amis devenus du coup des entrepreneurs. Moyennant cette configuration truquée du développement, des scanners qui coûtent des milliards de dinars, en panne dans des hôpitaux où pullule l'incompétence, l'insouciance et le non-humanitaire. Tout le monde y trouve son compte à travers cette situation du « Tlig », sauf, bien sûr, le pays qui loupera finalement son vrai développement. Inconscience ou insouciance ?

Ce n'est pas avec cette mentalité et ces procédures archaïques, que l'Algérie va être catapultée dans l'ère du développement et encore moins dans le développement durable. Ce qu'un baril à 120 dollars n'a pas pu réussir, les usines « bouloons » ne peuvent le faire, je crains ! Le seul développement que je vois, pour l'instant, c'est celui de cette pseudo génération spontanée d'hommes

mes d'affaires, avides d'enrichissement aux moindres coûts, au détriment de la collectivité locale, de la nature et de la tranquillité des Algériens. Hormis celle qui honore son boulot et ses devoirs envers la Patrie.

Nos chaînes de télévision, aussi bien privées que publiques, nous bombardent de pubs, presque toutes de nature commerciale. Des pubs en cascades pour le café importé et conditionné chez nous. Portant des noms à peine différents, mais toujours à résonance hispanique, qui nous cassent les pieds. D'autres, concernant la téléphonie mobile, ce commerce « du vent », qui propose des produits à peine différents les uns des autres. Celles qui touchent les produits de la boisson et la limonade ne sont pas en reste. Si elles ne sont pas mensongères presque toutes, ce qui est sûr ! Ces pubs sont franchement enquiquineuses.

Notre pays importe des concepts universels, juste pour épater la galerie. Dire comme les autres et ne pas faire comme eux. Ainsi, la démocratie, la citoyenneté et surtout, la notion de développement durable, ne sont malheureusement, chez nous, que des titres pompeux que certains font tout pour les vider de leur sens et de leur essence, car cela heurte leurs intérêts restreints.

À mon avis, l'arbre se reconnaît par ses fruits et le fruit de cette gestion catastrophique et pour le moins qu'on puisse dire, un fruit amer ! J'ai vraiment peur pour l'avenir de mon pays, sincèrement, je crains le pire pour le futur de nos enfants, la trouille me saisit déjà, rien que d'y penser. Cette approche frauduleuse et loufoque du développement est tout simplement ahurissante. Réveillez-vous bon sang ! « EL kedeb ma yebni khayam » : le mensonge ne saura bâtrir des foyers ! Dit l'adage populaire. Finalement, on demande peut-être trop à ce pays. On ne cesse de s'autoflageller et de sombrer en jérémiaudes pour rien. On a tendance à oublier qu'avec de l'algérien on ne peut produire qu'algérien. Comme disait Kamel Daoud.

■ Et si tout cela n'était qu'un jeu !

Par Cherif Ali

Les assurances des candidats à la candidature dont on devine par avance les noms, vont croissant à la faveur de la mise en place de la « démocratie apaisée » promise par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans sa lettre du 1^{er} novembre 2015.

Ils y croient, maintenant que les « mécanismes indépendants de contrôle et de gestion des élections », ont été constitutionnalisés, ce qui, faut-il le croire, empêchera toute fraude, ce qui poussera plus d'un à s'investir dans la course vers El Mouradia !

Pour autant, la tâche ne sera pas facile pour tous les candidats les plus sérieux parmi les chefs de partis et les personnalités nationales, désireux d'aller à la rencontre de leur destin.

Comme l'énigmatique Lakhdar Brahimi par exemple, qui multiplie ses venues à Alger, pour rencontrer le président de la République, un véritable exploit à rendre jaloux les 19-3-1 ou ce qui en reste !

Il affirme, toutefois, qu'il ne lui sert pas d'alibi en faisant allusion aux six ou sept entrevues que ce dernier lui a accordées par le passé : « je remercie le Président de la République de me recevoir de temps à autre ; cette (dernière) visite m'a permis de discuter avec lui et d'écouter ses avis et ses analyses sur tout ce qui concerne l'Algérie ainsi que la région ».

Mais ce type de réponse ne semble pas satisfaire les observateurs de la sphère politique. Comme le politologue Rachid Grine qui, relayant une information publiée outre atlantique, affirme dans un entretien accordé au journal électronique « TSA », que Lakhdar Brahimi est bel et bien candidat à la magistrature suprême : « il n'est pas parti pour faire 10 ans mais juste un mandat », révèle-t-il.

L'intéressé au courant certainement de toutes les rumeurs qui courent sur son avenir politique, a démenti le 15 février dernier, toute ambition présidentielle : « je vois le Président en tant qu'ancien compagnon et camarade ; nous avons travaillé ensemble très longtemps, il n'y a absolument rien d'autre ! » a-t-il tenté à déclarer sur les ondes de « Berbère Télévision ».

S'il n'a pas envie d'être le « Hamid Karzaï » algérien, se sont laissés dire certains, il doit être certainement investi d'une mission particulière justifiant ses aller-retour ?

La réponse est à rechercher peut-être dans sa déclaration concernant le débat sur la « réouverture de la frontière terrestre algéro-marocaine » ? Se déclarant « maghrébin convaincu », il s'est dit « très affecté par le fait que les relations entre les deux pays ne sont pas ce qu'elles devraient être ».

Faut-il lui en donner acte ? Peut-être bien.

En attendant, gageons que le « docteur » Lakhdar et « Mister » Brahimi continueront à alimenter longtemps la chronique politique de notre pays, au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'élection présidentielle !

Au même moment, Amar Saâdani, le secrétaire général du FLN rappelle avec persistance, que le Président de la République est bel et bien en poste, et qu'il a, plus que jamais, l'intention d'aller jusqu'au bout de son mandat. Message destiné certainement à ceux de l'opposition qui n'ont de cesse d'exiger l'instauration d'une période de transition.

Est-ce à dire pour autant que les présidentielles ne sont pas à l'ordre du jour ? Pas si sûr, et le moins que l'on puisse dire pour l'instant, c'est que la scène politique risque de connaître dans les mois à venir, quelques soubresauts, voire des surprises.

Avec tout d'abord, l'énigme Chakib Khalil. Ses tournées dans les zaouïas du pays, intriguent plus d'un. Elles ont même fait réagir la secrétaire générale du parti des Travailleurs qui pense « qu'elles n'ont rien à voir avec la religion ; il est en train de faire campagne pour briguer la magistrature suprême, avec l'appui de l'administration et du ministère des affaires religieuses ! ».

L'intéressé insensible aux critiques laisse faire. Il se dit au service de son pays.

Il ne remplit pas les conditions prévues par la constitution pour occuper le poste de chef de l'Etat, a tenu à souligner Hocine Malti dans une longue contribution remise

Aujourd'hui, le pays semble prisonnier d'un système qui, fatallement, conduira à une élection présidentielle où le léger comme l'incompétent pensent qu'il suffira de se présenter, ou de se retrouver au second tour face au candidat du pouvoir, pour gagner !



Ph. Arch.

à la presse. Mais pour le pouvoir, fait remarquer ce dernier, il y a le feu à la maison, il lui faut donc agir vite, sans trop se préoccuper d'arguties juridiques. Il n'attendra certainement pas 2019 pour mettre en place la relève, puis, la fin justifiant les moyens, il finira par trouver l'entourloupe qui lui permettra de rendre la candidature de Chakib Khalil possible.

A défaut, il lui confiera des leviers importants du pouvoir, conclu ce politologue !

Il sera le « Chalabi » algérien à posté un internaute ! En Irak ce personnage a été introduit et embarqué « embedded » comme disait les américains. Et la suite on connaît !

Il n'en reste pas moins que Chakib Khalil a trouvé en Amar Saâdani un soutien de poids, sans toutefois donner du crédit à ceux qui pensent que celui-ci est en campagne en perspective de 2019, voire avant.

Il vient d'ailleurs de faire sa rentrée politique après une absence remarquée en déclarant : « Dieu, le peuple, le FLN et des hommes pieux et intègres sont avec le président de la république Abdelaziz Bouteflika. Personne ne pourra le forcer à partir ! »

Mais à en croire un article publié par El Watan du 9 mai dernier, le chef du FLN commencerait à perdre pied, non seulement au sein de son parti, mais aussi auprès de ses principaux soutiens au plus haut niveau de l'Etat. Une pétition suggérant le retrait de confiance aurait récolté quelques 97 signatures de parlementaires en quelques jours seulement, alors qu'une campagne pour son élargissement aux cadres et militants du FLN est entreprise dans les 48 wilayas. Ce serait, semble-t-il, ses sorties médiatiques et surtout ses attaques contre le directeur de Cabinet de la Présidence de la République, qui lui auraient valu sa disgrâce et qui ont fini par irriter en haut lieu.

Le début de sa fin ? Oui, à en croire un sondage des lecteurs du « Soir d'Algérie » qui estiment à 65,10 % que le message de félicitations adressé par le Président de la République à Ahmed Ouyahia au lendemain de son élection à la tête du RND, sonne comme un désaveu à Saâdani !

Il faut dire aussi que la semaine a été florissante pour Ahmed Ouyahia qui a connu ses heures de gloire. Selon les observateurs, il peut, désormais, avancer « sans masque ». Un blanc-seing lui a été délivré par Abdelaziz Bouteflika, jurent certains ; plutôt un « wait and see », tient à tempérer un éditorialiste qui rappelle que « la commun-

ication officielle étant, comme de coutume, un ensemble de messages sibyllins, on peut déceler dans le message du Président, quelques signaux en direction des acteurs politiques et aussi, éventuellement, une consolidation de l'ambition présidentielle d'Ouyahia ».

C'est une lecture. Il n'en reste pas moins qu'après la brutale mise à l'écart d'Abdelaziz Belkhadem qui se voyait président avant l'heure, il ne resterait en définitive des hommes du Président, qu'Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia.

Ce dernier sait attendre son heure. Il est maintenant presque admis que son rival d'aujourd'hui, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, n'est pas en état de « challenger » le Président de la République. Pour autant, quelques questions se posent quant à l'avenir immédiat du secrétaire général du RND.

Quelles seront ses prochaines étapes : - va-t-il se consacrer, désormais, à fourbir ses armes en vue de la guerre de succession à El Mouradia ?

- ou se prépare-t-il à réinvestir, une fois encore, le Palais du Gouvernement ?

Tout porte à croire, en effet, que son travail ne fait que commencer ! Après avoir assuré ses arrières en se faisant élire pour 5 ans, il s'est acquis une base fidèle et des relais forts ; il s'est débarrassé de tous ses détracteurs. Il fait figure, désormais, de favori pour la course à la présidentielle. Maintenant plus que jamais, d'autant plus qu'il a entre les mains « l'appareil », la redoutable machine électorale du RND.

Mais, bizarrement, les observateurs avisés accordent plus d'attention aux petits pas de Chakib Khalil qui vient, semble-t-il, coup sur coup, de faire sa déclaration de patrimoine et d'accorder un entretien de plus de deux heures à la chaîne « Ennahar TV », proche des cercles du pouvoir ; il vient de faire une étrange offre de service : il dit se tenir à la disposition de son pays !

L'homme c'est vrai dispose d'un carnet d'adresses des plus étroffés, en plus de son expérience indéniable dans le monde du pétrole.

Devant la persistance de la crise, les autorités, dit-on, réfléchissent sérieusement au retour au premier plan de Chakib Khalil et d'Ahmed Ouyahia au gouvernement, dans un premier temps.

Il est clair que ces deux hommes sont programmés pour jouer des rôles importants, du point de vue des dites autorités, dans une situation économique et sécuritaire, très difficile, tant à l'intérieur qu'à l'international :

1. L'ancien ministre de l'énergie, parce qu'il bénéficie d'un préjugé favorable des institutions financières internationales, le FMI notamment, et qu'il serait susceptible d'en obtenir les meilleures conditionalités en cas de retour à l'endettement externe du pays.

2. Le directeur de cabinet à la présidence de la république, parce qu'il est l'homme à poigne indispensable pour conduire un gouvernement de crise. Et forcément impopulaire !

En définitive, et il faut se rendre à l'évidence, ce n'est pas tant le « nouveau modèle économique » qui préoccupe présentement les autorités en charge des affaires du pays, mais la mise en place du décor pour la présidentielle de 2019. Tout le savoir-faire du pouvoir semble avoir été investi dans cette entreprise politique devant assurer une succession au pouvoir en place. Au lieu et place d'une alternance comme souhaitée par l'opposition. Ou pour parler plus vrai, par les opposants.

Comme ceux de l'ISCO qui ne cachent pas d'ailleurs leurs desseins et aussi leurs divergences. Par exemple, Ali Benflis, le candidat malheureux des dernières élections qui se dit opposant au Président et en même temps affirme qu'il respecte profondément l'homme.

Il peine à l'évidence à s'affirmer comme le chef de file de l'opposition. Le titre lui est contesté par le chef du MSP, lui-même en butte à Djeballah qui, apparemment, a choisi sa cible en la personne de Mokri qu'il accuse d'avoir un pied dans l'opposition et l'autre dans le pouvoir, manière de se légitimer comme unique chef des islamistes.

Dans le rang des personnalités, il y a Mouloud Hamrouche qui l'a joué solo, pensant être l'homme du consensus, et Louisa Hanoune, fidèle à elle-même, qui s'entête à s'opposer à l'opposition.

Et dans ce ballet, il y a l'inénarrable Rachid Nekkaz, qui continue, comme à son habitude, d'amuser les foules !

Mais si tout cela n'était qu'un jeu ? Plutôt un cirque, aurait affirmé Ahmed Ouyahia à Réda Malek attablé avec lui à l'occasion d'un diner familial ! Oui, a-t-il ajouté à son adresse, un montage de mensonges, un simple jeu de rôles entre nous, pour tromper les autres, t'as compris ? (*)

(*) Kamel Gueroua-«Stratégies d'Ouyahia». In Le quotidien d'Oran du 8 mai 2016.

Oui pour le changement mais de quelle manière ?

Par Kamal Guerroua

J'aimerais bien dire non au fatalisme et à la désolation qui ravagent la chair de notre jeunesse. Toutefois, mes rêves sont vite remisés au placard, rattrapés qu'ils sont par une réalité sans pitié. Et je me rends compte avec une douloureuse sensation d'impuissance que les choses ne sont pas telles que je les imagine, ou du moins les pense. Mais l'Algérie se dirigerait-elle, inévitablement, vers le gouffre? Bien que tous les indicateurs (économiques, sociaux, politiques, etc.) soient en couleur orange, il n'est pas du tout facile d'affirmer ni d'infirmer une telle supposition. Et puis, n'est-il pas irraisonnable, voire inépte d'appliquer une description peu avantageuse, destinée à l'origine à une nomenclature vieillissante en fin de cycle, à l'endroit d'un si jeune pays de 40 millions d'habitants? Et encore si la colère crue qui couve dans l'Algérie profonde n'est-elle pas à prendre dans le sens d'une probable mobilisation citoyenne dans l'avenir? Qui ose dire le contraire? Personne bien sûr! Ce ne serait pas si mal déjà si c'était le cas. Et en plus, la psychologie des foules populaires n'est-elle pas souvent mystérieuse; insaisissable; intempesive; indiscernable? En ce sens qu'elle peut à tout moment basculer vers des «choix brutaux» auxquels on s'y est attendu le moins. De toute façon, on voudrait bien qu'il y ait éveil pour le grand bonheur de notre pays. Car, jusque-là, on est atterrés de remarquer qu'il y a quelque chose d'indéniablement «frustrant», voire de maladif, si j'ose le mot, dans cette façon bizarre d'attendre le changement surgir de nulle part sans que nous ne nous dépensions la moindre énergie. En cela, nous sommes peut-être le peuple le plus amoureux dans le monde des paradoxes, sinon le champion!

Pour l'anecdote, j'avais eu l'occasion de croiser l'année dernière dans un marché populaire de la banlieue algéroise, plus précisément à Bab El Oued, un jeune Algérois aux alentours de la quarantaine qui me confie ceci sur le vif «moi, ça m'intéresse pas de changer quiconque ni rien! L'Algérie va bien, Bouteflika est un président sympathique, il nous a octroyé des voitures, des camions, des fourgons, des prêts bancaires, des logements, des projets de l'A.N.S.E.J, etc.! ...Il ne faut pas qu'on soit ingrats, nous les Algériens. Avant, on le savait pourtant tous, il n'y avait rien...ou pratiquement rien pour nous les jeunes», et d'enchaîner, catégorique, un peu sûr de lui-même, «vous voulez dire quoi par «changement»? Qu'on devienne comme la Libye ou la Syrie? Qu'on tombe dans la pagaille et le chaos? Qu'on retourne, la queue entre les jambes, aux années de larmes et de sang? Non merci!...Y en a marre, sincèrement!». En revanche, à quelques encabures de là, un autre jeune, la trentaine accomplie celui-là, fraîchement diplômé d'une école de commerce et déjà «trabandiste» à ses heures perdues confirme un rien sceptique tout le contraire du premier «nous sommes devenus la risée du monde entier! Les nôtres doivent arrêter ce cinéma...la jeunesse en a ras-le-bo...ça y est, elle sait tout, elle se fait seulement par fatigue et allergie au désordre politique mais attention pas pour longtemps», avertit-il menaçant «pourquoi, tu crois encore au changement par les émeutes et la révolte?» M'empresse-t-il de l'interrompre pour l'amener à aller au bout de sa pensée «le silence du peuple est fragile mon ami! C'est pas possible! Un enfant de 2 ans sait bien que Bouteflika vieux, malade et assis sur son fauteuil roulant ne gouverne pas et qu'il y a des gens derrière lui qui tiennent les ficelles...et que, ce sont eux qui continuent de cacher la vérité par un tamis. Regardez un peu autour de moi ici à qui on a offert gratis ce scénario de mensonges : que des jeunes désœuvrés et sans le sou—comme la majorité de ceux du reste du pays sans doute—qui souffrent, dans l'ennui et l'incompréhension de la société, c'est extrêmement pitoyable ce qui arrive! Nos responsables ont maintenant tout le temps devant eux pour imaginer la réaction de la rue, surtout avec cette baisse des prix du pétrole et la politique d'austérité qu'ils ont mise en place...» «Tu parles du président?», coupe un deuxième jeune vendeur à la sauvette de son état, «oui» répondit avec verve mon interlocuteur «mais dis-moi honnêtement pour le remplacer par qui?» «par un jeune de la nouvelle génération!» «mais tu ne vois pas que la gangrène est montée jusqu'au cou et que la gestion de la nation se fait au jour le jour? Pas de relève, pas de compétences, pas de transparence, rien.. Dommage pour l'Algérie... et sa jeunesse!». Pour un simple touriste occidental, une pareille mosaïque d'opinions dans une discussion



Sans me laisser forcément tenailler par l'envie pressante de pleurer sur le sort de ma patrie, j'aimerais bien plutôt être optimiste. J'aimerais bien surtout gagner quelques arpents d'espérance dans ce vaste champ fertile mais en jachère qu'est l'Algérie.

populaire relève de la diversité sociale dans une rü algérienne trop jeune en matière de démocratie mais pour un connaisseur averti de l'anthropologie du terroir, cela ne peut illustrer que les terribles fissures ayant été provoquées ces dernières années dans le psychisme de l'Algérien. D'une part, le poison de la rente a subverti les comportements, en les contaminant pour, enfin, les cloquer au statu quo. De l'autre, un sentiment diffus de peur et d'incertitude des lendemains a descendu sur les esprits comme un gros nuage qui empêche la visibilité. Où va-t-on? Qui gère le pays? Que se passera-t-il si Bouteflika meurt demain, si les réserves de changes finissent, si...si...etc. Or comment fuir pour toujours le reflet de notre image dans le miroir du monde? Comment taire nos failles et les escamoter? Comment peupler le vide de nos incohérences? Et puis, comment espérer le salut, en esquivant d'affronter nos vrais problèmes? Un facteur encore plus alarmant s'ajoute à la liste combien longue de nos inquiétudes : le pays est en plein milieu de foyers de tensions régionales et il y a lieu d'en prendre vite note au risque de subir des impacts négatifs.

Il importe de remarquer en effet que sans transformation de soi, aucun changement n'est possible. Cela commence, tout naturellement, par ce que l'on appelle «changement microscopique», c'est-à-dire, des réformes au niveau individuel (éducation, culture, savoir-vivre, etc.) avant de culminer par le «changement macroscopique» (conscience citoyenne, participation et engagement politique), lequel imprégnera toute la société. «Soyez le changement que vous voulez dans le monde», disait un jour à ses compatriotes, le dirigeant indien Ghandi (1869-1948). Or rien de tel n'a eu lieu chez nous, hélas! Et pire, de manière surprenante, la plupart de nos citoyens se déchargeant à bon compte de la responsabilité du désastre national sur le dos de leur classe dirigeante. Celle-ci étant accusée d'avoir accouché du bilan amer de leurs désillusions. Est-ce à dire par là qu'aucune chance ne nous reste? Est-ce à dire aussi qu'on est à jamais grillés et que ce cancer, le nôtre, est entré dans sa phase terminale? Le désespoir vertigineux que l'intelligentsia aux commandes relaie insidieusement aujourd'hui mériterait, à coup sûr, autre chose que «ce bourbier du fatalisme» qui nous pousse sans relâche à l'auto-dénigrement, l'auto-flagellation, l'auto-culpabilisation et «la haine obsessionnelle de soi». Bref, on ne sait pas réfléchir par nous-mêmes en Algérie mais seulement à partir d'une conception aussi erronée que stéréotypée de la réalité. Somme toute, une conception qu'on importe ou que l'on nous prête parfois même d'ailleurs, c'est-à-dire chez ceux-là à qui on impute, jusqu'à nos jours, nos errements, violence, régression, sous-développement..., décadence (l'ex-puissance coloniale). On dirait que notre force d'explication du monde qui nous entoure est stagnante. Autant dire, elle ne sort guère d'elle-même pour nous inviter à l'exploration de notre soi intérieur, hors du temps qui défile, à partir de n'importe quel angle situé à l'extérieur. Peut-être est-ce, qui sait, une ramifications malsaine des effets du colonia-

lisme, de notre problème d'identité et surtout de notre refus à nous accepter tels que nous sommes, nous les Algériens au passé à la fois riche, confus et complexe? Or «l'homme ne peut vivre, dirait le poète algérien Jean El-Mouhou Amrouche (1906-1962), s'il ne s'accepte pas tel qu'il est, s'il ne se sent pas accepté par la société, s'il ne peut avouer son nom (...) on peut affamer les corps, on peut battre les volontés, mater la fierté la plus dure sur l'enclume du mépris. On ne peut assécher les sources profondes où l'âme orpheline par mille radicelles invisibles sucre le lait de la liberté...». Il est clair que «le fonds de commerce du pessimisme» pour emprunter l'excellente expression du penseur Alain Minc a cassé toute volonté ou curiosité de savoir, sapant ce rare enthousiasme à l'état brut qui, une fois réactivé, peut relancer la quête volontaire du changement. Pire, il a détruit le cordon ombilical des solidarités durables tissées dans les tripes de famille traditionnelle. Or si l'Algérien veut peser, fût-ce marginalement, sur son destin, ce ne peut être qu'en se projetant sur son être profond, son identité plurielle ; tolérante ; diverse et l'héritage authentique de ses ancêtres.

Le problème est en nous, décidément, pas chez les autres. C'est pourquoi, on devrait discuter sans œillères de notre mal-être général : nos impasses économiques ; la souffrance de notre jeunesse à qui on a séché toutes les ressources de l'espoir. Comme on devrait réfléchir aussi sereinement sur nous-mêmes avant de nous jeter en accusateurs zélés sur les autres. Il est tentant toutefois pour certains d'arguer qu'il y a des dizaines de priorités avant, je dirais non d'autant que si on arrive à résoudre ces dilemmes qui paraissent pourtant à priori superflus (culture du dialogue, communication sociale, respect de l'altérité, etc.), tout sera facile après. Cette assertion n'est pas à prendre, bien entendu, au premier degré mais elle est le noyau substantiel de ce que subit le gros lot de nos masses Si, par exemple, tous les citoyens frétilent à la perspective de la mise en place d'une justice plus équitable, ils n'en manifestent presque aucun engouement. Et cela même si leur vie quotidienne est «une grande crise d'angoisse» : aller dans une administration publique quelconque pour se renseigner sur un dossier ou une formalité est une corvée, demander à voir un maire en est une autre, solliciter une autorisation de construction dans une daïra (sous-préfecture) ou un logement compte parmi leurs pires cauchemars, etc. «La main invisible de la maârifâ» est pendue aux basques de l'imaginaire collectif des masses. Une force malveillante qui, semble-t-il, ne s'épuise jamais. Plus constante que d'ordinaire, elle enfonce les réflexes des uns et des autres dans l'abîme de l'incivisme». Ce qui met en exergue l'opportunisme moralement répréhensible sévissant dans les entrailles de notre société. Pas de fraternité construite dans les ferment de la citoyenneté mais seulement des bribes du cynisme caché dans des comportements anormaux, se déguisant sous le moule du «conformisme religieux et social». On connaît tous l'antienne : mon proche

construit ou achète une villa de haut standing, je dois faire pareil même si je n'en avais pas les moyens. Mon voisin va à la Omra (pèlerinage à la Mecque), en trichant et volant l'argent du fisc, j'en ferai autant. Une de mes connaissances détourne le matériel de l'hôpital où il travaille comme médecin pour sa clinique privée, je l'imiterai... Tout est licite pourvu qu'il mène au but : s'en remplir les poches. Les heureux bénéficiaires ne sont pas nécessairement les plus méritants mais les plus sournois, les plus hypocrites, des gens sans scrupules, aux méthodes peu orthodoxes. Et là le retard n'est qu'un cercle vicieux que chaque génération d'Algériens tendance à reproduire dans des circonstances quasiment identiques aux précédentes pour l'offrir, elle aussi, en héritage aux autres. Ainsi l'échec des aspirations de la nation force-t-il le saut dans l'inconnu. Mais pour quand une «insurrection des consciences» en bonne et due forme alors que tout un chacun sait que la culture est le grand absent de notre quotidien? Selon une étude de Emrhod Consulting (un bureau d'études de marché nord-africain) menée en marge de la foire internationale du livre tenue en Tunisie entre le 25 mars et le 03 avril dernier, la lecture n'est pas la priorité n°1 des Maghrébins, encore moins des Tunisiens. En Tunisie par exemple, un pays culturellement nettement en avance par rapport à l'Algérie, au moins depuis le début des années 1980, 75% des sondés ne possèdent pas de livres chez eux, exception faite des livres scolaires et du Coran, 82% n'ont pas acheté de livres les 12 derniers mois et 77% des Tunisiens n'ont pratiquement lu aucun bouquin au cours de la même période [Voir à ce sujet l'article de Marouen Achouri, «Tunisie»].

Un peuple qui parle mais ne lit pas», Courrier International du 17 avril 2016]. D'ailleurs, un de mes amis tunisiens que j'avais rencontré en Hexagone n'a jamais pu cacher son étonnement, voire sa consternation, en comparant les marques de voitures flambant neuf qui circulent dans les rues de Tunis à celles plus modestes en France, pourtant plus développée «les nôtres ont l'esprit matérialisé à fond la caisse», me dit-il d'un ton résigné «en descendant la dernière fois à Tunis où j'habite, j'ai remarqué le vide dans les discussions familiales, le culte fou du paraître, l'argent qui achète tout, même l'humain, l'absence de compassion pour les pauvres, etc». «Mais pourquoi tout ça?» Lai-je interrogé sur le coup «Avant la révolution, on sent que la société est fermée, la liberté cadenassée, les pulsions tués mais après le Printemps du Jasmin, les jeunes se découvrent transformés dans un nouveau décor qu'ils ne connaissent pas avant, ils se lâchent alors» «Mais, ils ont changé en positif ou en négatif?» «Dis-moi depuis quand une voiture est-elle un luxe alors qu'elle n'est qu'un simple moyen pour se déplacer? En quoi l'apparence peut-elle te donner droit à des avantages mieux que les autres? Tous les vices cachés de la société ont explosé avec la montée de l'islamisme, le spectacle flirte avec le ridicule, la Tunisie en est le théâtre, plus vrai que nature» «presque la même chose qu'en Algérie donc?» «Peut-être pire», conclut-il.

Les lois de la République

« Nul n'est censé ignorer la loi. » Depuis que le prix du pétrole a chuté, la loi s'est mise à frapper à l'aveuglette, implacable sur le dos de centaines de milliers voire de millions d'Algériens afin de renflouer les caisses étatiques. Heureusement, ils existent.

Par Mimi Massiva

On voit mal comment la République aurait pu trouver aussi facilement de l'argent autre que chez ceux qui ne respectent pas ses lois et qui sont sous son contrôle. L'arnaque de la « Caisse de solidarité » ne peut être renouvelée. De nos jours, les femmes se contentent du faux plaqué or et fausses perles pour se faire belles. Au mieux, les chanceuses préfèrent aux bijoux en or, une voiture assurée contre le vol. Les honnêtes investisseurs étrangers ne veulent pas investir en Algérie, les riches Algériens envoient leur argent à l'étranger grâce à d'insondables canaux dont ils refusent de révéler le secret. Avant même l'affaire Khalifa, l'Algérien lambda n'avait pas beaucoup confiance dans le système bancaire de son pays. Que dire des émigrés, qui se comptent par millions, sauvés par le change informel, qui a cessé d'être interdit pour devenir tolérable. Mais l'Etat se venge en multipliant le prix du billet d'avion par des nombres entiers naturels conformables tout en gardant la mainmise sur l'oxygène de l'espace aérien.

Qui croyait prendre est pris. Au point où aucun émigré ne peut se permettre de venir en famille passer ses vacances au bled s'il n'est pas un ayant-droit officiel, un assisté par la famille au bled ou un trafiquant de drogue. Le billet s'arrache au minimum à 600 euros obligeant certains grands-parents en forme à se déplacer afin d'embrasser leurs petits-enfants. Le voisin Marocain, moins nanti, rentre sur un tapis rouge dans son petit royaume à moins de 60 euros pour une plus longue distance. Comment on a pu dégonfler si vite un matelas de devises estimé à des centaines de milliards de dollars que nous enviait hier le FMI et finir par baver sur les oripeaux de la populace ? Pourquoi ordre a été donné à la meute de commettre un hold-up sur les moins-que-rien qui arrivent à cacher quelques piécettes là et là. La star du filon d'or : le retrait automatique du permis de conduire. On se demande pourquoi le législateur algérien en copiant le législateur français a trouvé le moyen de l'« algérianiser » en ignorant le retrait des points. A la première entorse, le permis est confisqué. Comment faire si la voiture est le seul gagne-pain de la famille ?

Le législateur dans son bon droit a raison : la France et l'Algérie n'ont pas le même peuple. « Pourquoi il va bouger ? » C'est la réponse de Boumediene quand on lui a parlé du risque que le peuple s'oppose à son coup d'Etat. Le plus prestigieux président de l'Algérie indépendante ne croyait pas à l'existence du peuple algérien. La façon dont il a envahi avec ses chars Alger le prouve aisément. A aucun moment il n'a eu l'occasion de rencontrer les bougnous en guerre contre la domination coloniale.

Ce qui n'a pas empêché le Zaïm de la Régence de se fabriquer un peuple sur mesure. Benjamin Stora explique : «...pour une histoire résumée par la formule lapidaire « par le peuple et pour le peuple », qui, en réalité, consiste à éliminer tous les acteurs du mouvement national (avant et pendant la guerre) que les canons du système n'ont pas retenus. » Formule baraka que les islamistes plus

tard se sont empressés d'utiliser en remplaçant le mot Peuple par Allah remontant ainsi toute la smala berbère à l'Arabie Koraïchite. Boumediene aurait pu devancer Khomeiny et proclamer la République islamique, il a préféré la République Démocratique et Populaire tout en combattant les étudiants acquis à Voltaire avant d'envoyer les autres dans les universités islamiques des pays frères. C'est compliqué de faire des lois valables pour la tribu et la République en même temps. Ce qui explique que le législateur algérien copie la loi française en siphonnant tout l'« esprit ». Dans le livre « De l'esprit des lois », Montesquieu précise dès la première ligne : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses... » Dans la loi, il y a donc le nécessaire et le naturel. S'il y a du nécessaire pour le policier de donner un avertissement à celui qui a garé sa voiture au mauvais endroit, qui a-t-il de naturel à vouer illico à la mendicité toute une famille durant des mois ? S'il est nécessaire de confisquer les devises qu'une mamie a mises dans sa poitrine (comme nos vieilles d'antan) pour que sa petite-fille âgée de 6 ans handicapée puisse faire une opération du cœur sans trop peser sur la charité chrétienne d'une Belgique désargentée, qui a-t-il de naturel à l'humilier à la considérer comme une terroriste, un danger public, la cause de la ruine algérienne ? Qui a-t-il de naturel quand on ajoute à la confiscation de cet argent, durablement acquis, un procès avec le risque d'une amende calculée deux fois le montant du délit ? Sans compter 2 à 5 ans de prison en cas où l'indigne aïeule oubliait le respect dû à la haute Institution. Au lieu d'exprimer des regrets sincères, d'avouer son crime son Panama papers, elle se mettait à piquer sa crise nerveuse made in bled ? On croit rêver, et oui, le soutien-gorge de la mamie qui connaît à peine la moitié du prix de l'ablation d'un sein cancéreux, va aider à remplir les caisses nationales vidées par des djinns. Au diable la fillette handicapée et malade du cœur à charge d'une mère seule, assistée par un Etat étranger et impie.

Le temps où le fils émigrait pour travailler afin de nourrir la famille au bled est terminé. De plus en plus, on constate que c'est les parents qui se sacrifient, la famille élargie qui se solidarise quitte à vendre des biens précieux, faire un prêt pour aider celui qui est à l'étranger afin qu'il reste réglé, évite les dérives. Et parce qu'il arrive à des Algériens « originaux » de ne pas supporter que leurs enfants exilés profitent de la compassion des autres. Notamment quand le pays d'origine, « stable » et bien « gouverné » est plus riche naturellement que tous les pays européens réunis. Pendant ce temps-là, les zaouïas fêtent le retour de l'« enfant prodige » et rient de la détresse des « bâtards » qu'on saigne à cause de leur idiotie. L'Algérie n'a pas enfanté un Rousseau qui puisse dire : « c'est pour ne pas souffrir que je ne veux pas qu'il souffre ». Cet humaniste ne conçoit aucune justice sans l'amour d'autrui. Pour Aristote l'homme juste est un homme heureux. Pour Platon, aucune République ne peut exister sans les 4 vertus : la sagesse, le courage, la tempérance et la justice. L'Algérie n'a pas encore accédé au stade de la « lumière qui fut », elle est encore au niveau des méandres méphitiques du caniveau genre : « ...les plus féroces parmi les chefs et les agents de la direction de la police, sentaient toujours notre supériorité morale et sans le vouloir elle leur servait de critère pour mesurer leur dégradation et la basseesse de leur besogne. Mais c'était précisément ce sentiment qui les incitait encore davantage à nous torturer jusqu'à la mort pour nous voir domptés, moralement brisés, ravalés jusqu'à leur niveau. »⁽²⁾ En Angleterre une femme sort le soir du boulot, elle est fatiguée, va sans doute boire un verre ce qui explique la suite. Avant de rentrer à la maison, elle achète une barre de chocolat et un paquet de couches utilisant la carte du ministère où elle travaille. La sanction ne tarde pas : elle rembourse et perd son boulot. En Angleterre, la reine paie ses impôts rapporte le double de ce qu'elle coûte et le Premier ministre a dû s'expliquer en suant à la barre au sujet de l'affaire du Panama papers. La malchanceuse a de fortes

chances comme la plupart de ses concitoyens de voir grandir ses enfants ses petits-enfants dans le royaume qui fait fantasmer tout le monde arabo musulman notamment les plus islamiques. Un royaume, berceau de la démocratie occidentale, qu'une autre reine Elisabeth a construit et qui a dominé un jour la quasi-totalité de la planète. Combien d'Algériens ont été « soulagés » de leur permis pour une faute habituellement tolérée acceptée ignorée y compris par les agents de l'ordre. Combien d'Algériens tués handicapés à vie à force de faire refaire une route cabossée, une autoroute sabotée, à force d'acheter des voitures camelote à l'origine indéterminée qui sont de vrais cercueils ambulants ?

Combien de jeunes désorientés désenchantés défoncés par la drogue prennent le volant en espérant en finir minés par la haine et le sentiment du chaos après moi ou avec moi. Combien de chauffards bien protégés dans leur bolide ne craignent aucune fausse manœuvre puisqu'ils s'en sortent toujours blanc comme neige « dans le feu, ils ne brûlent pas » parole de poète.

Combien d'Algériens vont à l'étranger se contentent du seul change de 115 euros quand ils ont la chance d'en bénéficier après avoir supplié au guichet de plusieurs banques, ameuter le moindre piston.

Combien font confiance aux lois de la République et vont jusqu'à ouvrir un compte en devises convaincus que le jour où ils en auront besoin, ils seront servis illico ? « ...s'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce d'un grand législateur ? Le premier n'a qu'à suivre le modèle que l'autre doit proposer. »⁽²⁾

Dans les pays considérés comme démocratiques, les gens s'ils n'ont plus confiance dans leurs politiciens, ont confiance dans leurs institutions. Sans ce minimum de consensus, il n'y a pas de République. Il y a plus d'un siècle, le juriste américain Lysander Spooner (1808-1887) dans « Outrage à chefs d'Etats » a démontré en se basant sur les principes du Droit naturel de la morale et de la justice que toute « législation est une absurdité » et que tout gouvernement n'est qu'« une association secrète de voleurs et d'assassins ». En voyant la situation du monde actuel, ce magistrat se révèle plus près du prophète que de l'anarchiste. Il a suffit du bon plaisir de 7 hommes pour envoyer à la fosse commune de la Seconde guerre mondiale 50 millions d'innocents et 40 millions de migrants à travers des pays dévastés détruits, atomisés.

In'a fallu pas plus pour basculer des 30 Grieuses à septembre 2001 et la crise de 2008 qui a provoqué plus de morts, par suicide, que tous les attentats depuis celui de Sarajevo. Spooner critique la plus belle des Constitutions au monde en précisant que tous ses signataires étaient des esclavagistes qui n'avaient aucune ambition de la transmettre même pas à leurs enfants. Ils ont concoctés des lois selon leurs convictions et intérêts de l'époque. En Algérie, qui fait la loi et pour qui ? Copier la façade des institutions républicaines sans se soucier d'un mode d'emploi minimum a fini par détruire complètement une société lessivée déjà par des années de guerre pour se soustraire à la colonisation.

Ce qui implique que le fonctionnement des lois est proche de celui de la mafia sans l'être vraiment. Même la mafia a son code de l'honneur. Elle n'utilise aucune idéologie encore moins la religion. Il reste au moins à la victime la possibilité de se refugier dans la prière. La justice italienne, mettant en danger la vie de ses juges, a enquêté sur les profits du système mafieux : 100 milliards d'euros par an, 1/7 du PIB italien.

On trouve rarement dans la justice algérienne un courage basique, terre à terre, élémentaire, inoffensif en un mot humain. On a l'impression que les magistrats eux-mêmes finissent par être contaminés par le désordre psychologique des « truands » qu'ils jugent. Combien dorment la conscience tranquille ? Certes, il est facile de les blâmer quand on n'est pas à leur place quand on écrit sous un pseudo, mais tous ces « quand » n'ajoutent-ils pas un mal au mal ?...

Une jeune avocate a failli être radiée du barreau. Son crime, elle n'a pas pu supporter le verdict tombé sur son client et elle a pleuré. La justice algérienne lui a reproché d'utiliser

son cœur non sa raison, faute impardonnable. Si les avocats se mettent à pleurer, que dire du comportement pathologique des accusés. Certains ne réagissent même pas, ils sont déjà des zombies, d'autres lécheraien les souliers du juge s'il les laisserait faire et enfin il y a ceux qui se suicident en direct en vomissant sur un système qui les pulvérise aux moindres broutilles en encensant les siens coupables des pires crimes. Le plus terrible dans ces lois algériennes c'est qu'elles sont pondus par une dictature fossilisée qui prend l'allure d'une république liftée à la Frankenstein. Terreau idéal pour le terrorisme.

Personne n'a confiance ni ceux qui en profitent pour la cocufier ni ceux qui l'encaissent pour sauver leur peau. Dopé par deux malédictions, la chute du pétrole et les attentats terroristes, la République dépoussiére en hyène hybride des lois scélérates pour activer l'agonie de ses proies. « ...la Constitution de la V République...affirme trouver sa source, et donc sa prétendue autorité, sa prétendue légitimité, dans le « peuple français », mais quels individus sont nommément le « peuple français » ? demanderaient Spooner. Comble d'ironie, dans un étonnant glissement ontologique, ce « peuple » fantomatique se transforme rapidement au fil des articles de la « Constitution » en d'étranges entités appelées « France » ou « République », abstractions elles mêmes vite supplantes par des titres ou dignités (« présidents », « ministre » etc.) qui organisent le fonctionnement de la machine, bien concrète, elle, à asservir. »⁽³⁾ Si le peuple voulu par le General de Gaulle est fantomatique que dire de celui d'un Boumediene ? En 2000, Elisabeth Shemla écrivait dans « Mon journal d'Algérie » : « Une petite semaine de lecture des journaux donne le vertige. Le nombre de trafics mafieux à grande échelle qui y sont racontés est invraisemblable. La drogue, la Marlboro Connection, la datte de Deglet Enour, les médicaments...Tout ceci se fait au grand jour et en toute impunité puisque partout, des notables, des apparatchiks, des fissistes hommes d'affaires en sont complices, et touchent.

C'est pourri... une opération de recensement... fait apparaître qu'il y a en Algérie 269000 faux commerçants sur 847115 inscrits. Les APC, les municipalités, ont délivré 73825 certificats de complaisance. » Si l'envie lui prenait d'écrire un nouveau journal sur l'Algérie 2016, vaccinée déjà contre le vertige, elle ne pourra plus s'entretenir avec le Président comme avant. Le trafic dont elle parlait a fini par faire partie de la routine, pour séduire sa muse il faudrait qu'elle fasse un tour dans les prisons, les commissariats, les hôpitaux, les tribunaux pour se rassurer que l'opération de dératification est bien en marche avec l'aide précieuse des « produits » de l'Elysée. Seulement elle risque de ne trouver aucun notable aucun apparatchik ni fissiste homme d'affaires ni le plus minable de leur protégé. Que des « sans-dents », expression d'un Hollandais. On dit bien que ceux qui se ressemblent, s'assemblent. Il suffit de lire Philippe Pascot, ex élu français, auteur de « Pilleurs d'Etat », pour s'en convaincre.

La différence entre l'Elysée et la Régence, c'est que l'auteur a eu la chance d'écrire son livre sans être menacé sans être contraint de s'exiler sans avoir peur d'être ruiné jeté en prison encore moins assassiné par un « fou » et surtout avoir les preuves. Les chiffres et les noms pour dénoncer l'infamie de certains élus français et pris au sérieux.

Quand on sait qu'il suffit d'une seule tomate pourrie pour contaminer le cageot en tête du chargement, l'impossible risque de devenir français comme il l'est depuis l'an 0 en Algérie. « Plus les élus montent en haut de la pyramide plus ils s'en mettent plein les poches. » (Pascot) Pourquoi se gêneraient-ils puisqu'il y a ceux qui paient à leur place en toute légalité grâce aux lois de la République surtout quand les élus sont autoprotégés pour sévir à volonté ?

(1) Du Contrat social (Jean-Jacques Rousseau)

(2) Orlane Vassilev

(3) Outrage à chefs d'Etat (Lysander Spooner)

Du barbier de Mido au raki de Hossam !

Entre l'Egypte et l'Algérie, il a toujours été question de suprématie. Ou de leadership à ostentatoirement afficher dans la folie de l'euphorie du vainqueur du moment. En Sport, tout particulièrement.



Par Slemnia Bendaoud

L'Egypte, ce don du Nil, a tout le temps été jalouse de ses Pyramides et ivre de sa légendaire et très vieille Histoire. L'Algérie, sa sœur cadette, l'est tout autant pour sa Grande résistance et remarquable Révolution contre le colonisateur d'antan.

Et chaque pays tient encore et toujours à sa chasse-gardée, se gardant de ne point empêtrer sur ce terrain propre à l'autre. Ici et là, on se pavane et se vante aussi de sa propre Histoire. A cette Oum Dounia chantée avec grand bonheur et beaux décibels sur les berges du Nil ou celles de la Méditerranée répond cet écho des honneurs lui parvenant du haut du maquis du Djurdjura et des Aurès.

Ce pays-ci comme celui-là restent donc intraitables lorsqu'ils jouent chez eux et à leur propre jeu. Mais dès qu'une quelconque compétition lie l'un à l'autre, les choses changent complètement de philosophie pour tomber dans la spirale de l'excès de cette rivalité, débordant du cadre sportif approprié, frôlant parfois le spectre de l'irréparable.

Ainsi se présentaient toujours les très cycliques confrontations sportives entre ces deux pays frères. La tension qui les caractérisait faisait très souvent monter de plusieurs crans une émotion exagérée ou surfaite qui gâchait immmanquablement la fête de football attendue. La fièvre de ces rendez-vous footballistiques tournaient rapidement à la raillerie, à la moquerie, si ce n'est parfois carrément au vinaigre.

A chaque nouvelle cérémonie d'un tirage au sort d'une compétition internationale ou même continentale, les gouvernements, bien avant les spectateurs, prient tous les Saints et le Bon Dieu pour que les confrontations directes ou de groupe ne les y opposent de nouveau, voulant d'un côté comme de l'autre en faire à jamais l'économie, et à tout prix.

Par trois fois l'Egypte a rencontré sur son chemin des éliminatoires de la coupe du monde la sélection Algérienne. Elle aura pris le dessus en 1986, privant l'Algérie d'une troisième qualification consécutive. En novembre 2009, l'Algérie prendra sa revanche sur ce même adversaire, tandis qu'en 2001, ce fut le Sénégal qui leur ravira la vedette pour l'édition de 2002. Aussi, toute victoire -fut-elle des plus étriquées- sur ce voisin éloigné laisse indubitablement les traces d'un succès longtemps célébré. Très haut vanté ! Et toute défaite contre ce même adversaire met énormément de temps à pouvoir être finalement digérée. En tous cas, de mémoire, jamais effacée ! Dans un cas comme dans l'autre, le match continue dans l'ab-

solu... ! Même en dehors de son temps réglementaire et bien au-delà de l'arène.

Déjà, bien avant le jour du match, les supporters des deux sélections jouaient, eux aussi, "le leur" -à couteaux tirés- en pleine rue, en famille restreinte ou même sur les lieux de travail et sur les plateaux de télévision qui couvrent l'avant-événement au regard de ce qu'il suscite comme engouement et spectacle divertissant, susceptible de générer l'intox et de sérieusement perturber et influencer l'adversaire du jour. Quant aux commentaires d'après-match, leur tournure prend immédiatement la tangente du résultat chiffré dûment enregistré sur le terrain de vérité. C'est de là d'ailleurs qu'est engagée la posture ultra-défensive ou quasiment offensive adoptée, selon toute éventualité, par l'une ou l'autre formation. Bien souvent, cet après-match n'est que la copie presque conforme de l'avant-match ou tout juste un remake de celui précédemment joué.

Car autour de la rencontre "très sportive" se jouent également d'autres enjeux non moins importants sur d'autres terrains de jeu moins sportifs, plus permisifs, peu attractifs et bien souvent très agressifs. Leurs acteurs se recrutent parmi les très chauvins des chrébins, les oisifs, les impulsifs, les désœuvrés, les acharnés, les attardés, les laissés pour compte, les névrosés, les aventuriers...

Mais aussi à l'intérieur même du cercle de ceux qui jouent au foot, au sein du staff technique ainsi qu'à la périphérie sinon au cœur même de la plus haute sphère des hommes politiques du pays.

A mesure que le ton monte sur le terrain de jeu, celui-ci quitte le rectangle vert pour immédiatement atteindre les tribunes et les gradins. Il trouvera ensuite refuge au sein de ces cafés bondés de monde à longueur de journée, grandes places de la ville toutes prêtes à colporter la rumeur ou à faire l'événement de la semaine et autres très peuplés quartiers aspirant à sortir de leur torpeur et durable léthargie.

Selon l'écho que l'on en fait ou celui astucieusement ressassé, il gravira d'autres échelons pour atteindre en coup de vent le perron d'El Mouradia, ces grands et huppés palais du Nil. Et telles ces eaux d'une pluie diluvienne ou prise de folie, le foot amplifié par la rumeur ou la revanche à prendre sur l'adversaire et sur l'histoire déborde souvent de son propre lit pour atteindre de plein fouet le plus haut sommet de la sphère politique nationale.

Le plus grave encore dans cette façon de faire, pour le moins peu honnête et inattendue, est que d'anciens grands artistes de la balle ronde -aussitôt reconvertis en spécialistes du commentaire du foot- alimentent dans le quo-

tidien des deux peuples considérés cette polémique qui tient en haleine les coeurs serrés et éprouvés des nombreux fans de deux sélections, les poussant à faire toutes ces dangereuses projections, osées comparaisons, farfelues propositions, très risqués pronostics et surtout superficiels diagnostics, de nature à "refaire le match" selon leur propre logique ou à prolonger dans le temps et l'espace sa durée légale.

Ainsi, toute nouveauté footballistique enregistrée tout récemment chez ce voisin nord Africain est aussitôt à la volée diagnostiquée, à la loupe revisitée, à la va-vite décortiquée, avec toute l'attention voulue communautaire, longtemps tournée et retournée pour être de tous les côtés analysée et sur tous ses aspects sérieusement considérée. On y expurgera le volet intéressant sur le champ traître de manière à indirectement faire prévaloir nos valeurs et titres engrangés face à ceux détenus ou collectionnés par ce potentiel concurrent.

Des artistes de la sémantique de la grande et très savante communication se chargeront, eux, de monter la pièce et de faire basculer le message concocté sur les réseaux sociaux qui s'occuperont de la propagande à, plus tard, transposer et la faire voyager dans les coins les plus reculés de la planète terre.

Bien souvent, l'esprit peu objectif, trop critique ou empreint de sa légendaire jalousie y est pour l'occasion convoqué pour annoncer un défi ou accompagner le "mefait" ou l'effet superlatif d'un jugement hatif ou impartial. L'étoile Riadh Mahrez qui monte en scintillant de son éclatante beauté et toute naturelle pureté est, à présent, au cœur de cette comique et plutôt très stérile polémique qui suscite débat. Elle en fait, le plus logiquement du monde au sein de la grande vallée du Nil comme partout ailleurs dans le monde, des envieux, des jaloux, des prétentieux, des anxieux puisque se sentant légitimement exclus aux côtés de ceux plutôt comblés, satisfaits et heureux car, très respectueux des valeurs indéniables de l'artiste et de son gène de Grand Champion.

L'occasion était justement très propice pour désormais engager les paris les plus fous ou générer des pronostics superflus ou même les plus farfelus. Et comme de tradition, des vedettes de l'Empire footballistique des Pharaons, en mal de sensation ou gagnés par la nostalgie d'antan, se sont fait inviter sur ces plateaux de télés pour faire les leurs sous forme de "fleurs à jeter à leurs supporters" et pour certains -fort heureusement- bien tenir parole et leur engagement. Sauvant par-là même leur honneur et l'éthique des paris du foot, même si la contrepartie à verser à l'opinion publique et à l'heureux gagnant ne valait

pas plus que cette virée en privé à faire chez son propre coiffeur !

Mido a donc rendu visite à son barbier du coin pour se débarrasser de sa "toison de la guigne", lavant ainsi son honneur en guise d'accusation de sa dette à payer vis-à-vis du public pour un pari perdu, en se lançant dans ce défi de "se raser à la boule à zéro" si jamais Mahrez serait sacré "Meilleur joueur" de l'année 2016 de la "Premier League" et que Leicester serait le champion du football Anglais. Au final : les deux titres ont été engrangés et remportés haut la main par le joueur en question et son équipe.

En bon perdant, il s'est volontairement plié à cette règle drastique du grand vainqueur qui consiste à "casquer le prix" dû à sa "seule coiffure", désormais pas très ordinaire, laquelle mettra cependant beaucoup de temps à pouvoir complètement recouvrir sa tête de ses longs tifs. L'orphelin de son "toupet mis à ras le cuir chevelu" aura donc tenu parole ! Ce ne fut, par contre, guère chèrement payé ! Même si ce pari fut tout de même bel et bien perdu !

C'est ainsi que se ferme donc cette trop longue parenthèse au moment où s'ouvre si étrangement cette autre plutôt inattendue, mettant aux prises son ainé et non moins compatriote, en l'occurrence Hossam Hassen, avec le même joueur Algérien de Leicester City du championnat anglais.

Plus culotté, il contestera à ce dernier-cité à la fois son talent et même le tout prestigieux titre acquis à la force des jarrets, lui préférant tout simplement cet autre égyptien Mohamed Salah évoluant, lui, au sein de la "Roma" du championnat italien.

Cette "osée rebeloche" si savamment concoctée, à peine dissimulée, et dont le timing aura été minutieusement choisi préfigure-t-elle d'un plutôt interminable jeu d'enfants qu'on trouve ce malin plaisir à faire si démesurément durer dans le temps, dans la perspective d'en user comme une véritable farce de nature à diminuer le mérite des autres, faute justement de ne pouvoir nous hisser à leur niveau ?

Les propos de Houssam Hassen sont-ils à ce point vraiment innocents ou dénués de tout chauvinisme lorsque l'on sait que ce sont ses "pairs" de la "Premier League" qui ont élu Riadh Mahrez à ce très distingué et non moins très relevé Panthéon footballistique britannique où n'a, à ce jour, pu accéder aucun joueur Africain ou même Asiatique ?

Il aura fallu faire appel au barbier pour éliminer Mido. Faut-il consulter un raki pour faire taire Hossam Hassen ? Si le rasoir du premier est catégorique, parce que tranchant, la potion magique du second peut ne pas convenir au récalcitrant. A moins que le raki ne lui double la dose !

A propos du « projet de Loi travail »

Les biais du projet gouvernemental.. et des opposants parlementaires

Mardi 10 mai 16, les dés semblent jetés : le gouvernement français va recourir à l'article 49-3 de la constitution de la Cinquième République française pour faire adopter le projet de « Loi travail ».

Par Bernard Schmid*
et Fayçal Megherbi**

Ledit article constitutionnel permet à un gouvernement de réduire les droits du parlement, en l'espèce celui de délibérer et de voter sur le contenu des lois. Lorsqu'il est utilisé, le recours à l'article 49-3 de la loi fondamentale ne laisse aux député-e-s qu'un seul choix : celui entre le vote d'une motion de censure qui fait chuter le gouvernement en entier, et l'adoption d'un projet de loi « en bloc ». Dans ce dernier cas, le texte est considéré comme adopté dans sa totalité, sans débat du contenu et sans possibilité d'amendement.

Le gouvernement de Manuel Valls avait pu constater, les jours précédents, qu'il ne disposait pas d'une majorité pour faire adopter ce projet de loi. Le principal parti qui compose la majorité actuelle, le Parti socialiste (PS) français, est lui-même très divisé à propos de son contenu.

Les opposant-e-s pointent des dispositions qui peuvent se révéler très dangereuses pour les salariés, pour leurs conditions de travail, voire pour leur santé. Seuls quelques exemples : jusqu'ici, la législation française impose un repos quotidien d'une durée minimale de onze heures, à prendre en bloc. (A contrario, cela signifie que pour certains postes ou certains travaux, un temps de travail jusqu'à treize heures quotidiens est légalement possible.) Le projet de loi prévoit une possibilité, pour l'employeur, de fractionner ce repos de onze heures, autrement dit : de la répartir sur la journée.

Actuellement, certains groupes de salariés - cela concerne notamment certaines catégories de cadres, jusqu'ici - peuvent être soumis à des « forfaits jours ». Il s'agit d'un dispositif qui permet de ne plus mesurer leur temps de travail concret (qui doit rester dans les limites des treize heures précédées, le repos quotidien minimal étant considéré comme une disposition de santé publique), et ainsi de ne pas leur rémunérer des heures supplémentaires qui seraient fournies au-delà d'un temps de travail « normal » ou moyen.

Le projet de loi prévoit de donner la possibilité aux employeurs d'étendre ce dispositif. Dans les petites et moyennes entreprises comptant jusqu'à 50 salariés, il s'agit même de donner le pouvoir unilatéral à l'employeur - sans passer par un accord avec un ou plusieurs syndicats ou représentants du personnel - de convenir de « forfaits jours » avec des membres du personnel.

Or, puisque le projet de loi initial (tel que rendu public le 17 février 2016) avait suscité un tollé, cette disposition a été quelque peu modérée.

Dans sa version actuelle, le projet de loi prévoit, pour l'employeur d'une entreprise occupant jusqu'à cinquante salariés, de négocier en la matière non pas avec un ou une salarié mandaté. Il s'agirait d'un membre de personnel n'ayant pas le statut de délégué syndical ou de

représentant du personnel (qui le ou la protège notamment contre une menace de licenciement), n'étant pas en permanence intégré dans une organisation syndicale, mais qui obtiendrait un mandat de négocier par un syndicat extérieur à l'entreprise.

Non seulement il faut savoir qu'il existe des syndicats plus complaisants que d'autres vis-à-vis des employeurs, mais surtout qu'un salarié individuellement pris ne sera aucunement en mesure de créer un « rapport de forces » dans l'entreprise. Surtout si cette personne fait, seule, face à l'employeur dont dépendra en large partie sa future carrière professionnelle...

Les opposant-e-s au projet de loi ont des arguments solides, en s'appuyant sur les risques qu'il fait planer sur les salariés.

Néanmoins, les députés récalcitrants ne semblent pas être à la hauteur du débat et de ses défis, non plus. Concrètement, le débat parlementaire ouvert le 03 mai dernier, et qui se déroule jusqu'à l'utilisation de l'article 49-3 par le gouvernement (dont le cabinet décidera formellement lors de sa réunion du mercredi 11 mai), a porté sur « l'hierarchie des normes ».

Il s'agit d'un mode d'articulation entre les différentes normes applicables à une relation de travail : loi, règlement, convention collective de branche ou accord collectif d'entreprise, contrat de travail (individuel).

Les député-e-s critiques se sont émus, pendant les premiers jours du débat, du fait que le projet de loi prévoit - dans son article 2 - que l'accord d'entreprise doit l'emporter sur l'accord ou la convention collective de branche, même s'il est moins favorable aux salariés. Cela signifie précisément qu'une norme moins favorable, et négocié à un niveau (celui de l'entreprise) ou le rapport de forces est souvent moins favorable aux syndicats que dans la branche parce qu'un employeur individuel va souvent brandir une menace pour les emplois, va trouver application aux relations de travail.

Et ceci de préférence à une autre norme dont le contenu serait plus favorable aux salariés.

Sauf que... Sauf que cette disposition existe d'ores et déjà, dans la législation française ! Depuis une loi du 04 mai 2004 « sur le dialogue social et la formation professionnelle », aussi appelé « loi Fillon » (du nom du ministre des Affaires sociales de l'époque, François Fillon), l'accord d'entreprise l'emporte déjà sur l'accord de branche, en tout cas sous certaines conditions.

Cette règle est fixée, depuis 2004, aux articles L.2253-1 à L.2253-3 du Code du travail français. Elle n'est donc pas entièrement nouvelle. Il est vrai qu'elle rompt, depuis qu'elle existe, avec ce qui est appelé « le principe de faveur », qui n'est autre que la règle qui veut qu'on applique la norme au contenu le plus favorable aux salariés.

Dans les rapports entre accord d'entreprise et accord de branche, depuis 2004, ce « principe de faveur » a été remplacé par une autre règle, appelée « principe de supplétivité » et qui veut que l'accord de branche (même plus

favorable aux salariés) cède la place systématiquement à l'accord d'entreprise, si certaines conditions minimales sont remplies. Les députés qui critiquent le projet de loi (par ailleurs souvent à juste titre) ne semblent pas l'avoir vu. Ainsi, ils et elles risquent d'ailleurs de passer à côté de quelque chose de plus grave. Jusqu'à aujourd'hui, le « principe de faveur » ci-devant décrit subsiste, non pas dans les rapports entre accord d'entreprise et accord de branche, mais à d'autres niveaux : entre la loi et l'accord collectif (quelque ce soit le niveau où il a été conclu) ; entre l'accord collectif et le contrat de travail individuel ; etc.

Or, le projet de loi prévoit d'enfoncer un deuxième coin dans l'application dudit « principe de faveur », après celui de la loi du 04 mai 2004 précitée.

Ici, il s'agit de l'articulation entre accord collectif et contrat individuel de travail. Le projet de loi prévoit qu'un accord conclu au nom « du maintien de l'emploi » pourra être moins favorable que les contrats de travail individuels des salariés, autrement dit : pourra même dégrader les conditions d'emploi en dessous de ce que prévoit le contrat de travail initialement conclu. Cela correspond à un vieux projet du patronat, présenté dans les années 1985 par un groupe d'employeurs sous le titre « contrat de progrès ». Mais aucun gouvernement n'avait, jusqu'ici, prévu d'aller assez loin vers les souhaits du patronat en la matière.

D'ores et déjà, à l'heure actuelle, un accord collectif peut être conclu au nom du maintien d'emplois menacés, et être moins favorable que les contrats de travail individuels... dont il « suspend » alors l'application des clauses qui lui sont contraires.

Cela est prévu par une disposition de la loi dite « de sécurisation de l'emploi », promulguée le 14 juin 2013. Mais les conditions d'application de cette règle sont, jusqu'ici, assez restrictives. Il doit être démontré que les emplois sont concrètement menacés de suppression, et ceci en raison de « difficultés économiques graves » que doit traverser l'entreprise. La loi du 14 juin 2013 permet alors la conclusion d'un accord de maintien d'emploi (AME), pour une durée de validité maximale de deux ans (le texte ne précisant pas s'il est renouvelable).

Or, avec l'actuel projet de loi, le gouvernement souhaite aller beaucoup plus loin. Ici, il ne s'agit pas uniquement de la conclusion de ce qui est appelé « accords défensifs », c-à-dire d'accords collectifs qui sont censés sauver des emplois précisément menacés. Le projet de loi souhaite aussi légaliser des « accords offensifs », autrement dit, des accords qui sont conclus pour permettre à l'entreprise de prendre des parts de marché supplémentaires, en étant plus concurrentielle que ses compétiteurs. Au nom de la création d'emplois futurs, il s'agirait ici de favoriser l'entreprise en baissant ses coûts de production (du bien ou du service qu'elle propose).

Cela risque, à l'évidence, d'ouvrir une spirale de « dumping social » puisque ses concurrents risquent de réagir d'une

façon similaire, s'ils trouvent des représentants du personnel « compréhensifs » pour signer des accords favorables à l'employeur.

Dans sa version initiale, le projet de loi prévoyait même de permettre une baisse des salaires, dans cette optique. Depuis que le projet de loi a été légèrement « déradicalisé » par le gouvernement, selon son annonce du 14 mars 2016, la baisse des salaires bruts n'est plus une option retenue dans le projet de loi. En revanche, notamment en matière de modification du temps de travail (à la hausse, à la baisse ou sous forme d'une variation d'une semaine à l'autre.. au détriment des rythmes de vie personnelle et familiale des salariés), le projet de loi permet toujours à l'accord « pour la création d'emplois » d'être moins favorables aux salariés que leurs contrats de travail.

Ajoutons que le projet de loi prévoit aussi de faciliter la conclusion d'accords collectifs auxquels s'opposent les syndicats majoritaires dans une entreprise, les considérant comme non favorables aux intérêts des salariés. Jusqu'ici, la règle correspond à un tripptyque : un syndicat doit représenter 10% des voix des salarié-e-s dans l'entreprise (aux dernières élections professionnelles) pour être représentatif, sinon il ne pourra pas signer ; un ou plusieurs syndicats doivent représenter 30% des voix pour pouvoir signer un accord valable ; mais ou un plusieurs syndicats qui « pèsent » 50 % des voix peuvent empêcher son entrée en vigueur. Ces syndicats majoritaires peuvent, en effet, exercer un « droit d'opposition » qui fait tomber le projet d'accord, s'il est exercé dans des délais précis (8 jours dans l'entreprise ou 15 jours au niveau de la branche).

Le projet de loi prévoit de supprimer ce « droit d'opposition » des syndicats majoritaires, en le remplaçant par un « référendum » dans l'entreprise, parmi les salarié-e-s organisés et non organisés confondus.

Or, ce seront ici l'employeur et les syndicats minoritaires (auteurs d'un projet d'accord considéré comme mauvais par les majoritaires) qui formuleront la question et la soumettront au personnel. Et on pourra parler que le vote se déroulera sous la menace d'un « chantage à l'emploi », comme disent les syndicalistes...

Le salarié qui manifestera son désaccord avec un accord collectif défavorable à ses intérêts (« plus mauvais » que son contrat de travail), pourra être licencié par l'employeur.

Le projet de loi prévoit que son licenciement sera considéré comme justifié aux yeux du législateur. Simplement, les députés socialistes de la « Commission aux affaires sociales » de l'Assemblée nationale discutent de l'idée de prévoir des « mesures d'accompagnement sociale » pour les personnes ainsi licenciées.

*Docteur en droit, juriste, spécialiste en droit du travail, enseignant

**Avocat au barreau de Paris

Belgique : panique au plat pays

Un climat sécuritaire pesant, des grèves sociales à répétition, une baisse de l'activité économique, Bruxelles et la Belgique pataugent dans une gestion cafouilleuse et incertaine, particulièrement, depuis les attentats terroristes du 22 mars dernier.



Bruxelles: M'hammedi Bouzina Med

Inquiétant qu'un pays européen comme le Belgique fondateur et siège de l'Union européenne, siège de l'Otan et carrefour de l'Europe soit si ébranlé, dérouté, désespoir après les attentats terroristes qu'il a vécus le 22 mars dernier. Près de deux mois après les douloureux événements qui ont coûté la vie à 32 personnes, les gouvernants du pays se déchirent sur la responsabilité des uns et des autres de ne pas avoir prévenu le risque terroriste, pendant que le monde du travail est rythmé par les grèves à répétition et la capitale, Bruxelles, étranglée par des travaux qui n'en finissent pas et qui mettent à rude épreuve les Belges d'une manière générale.

La suite des attentats ? Une quarantaine d'agents de la Sécurité de l'Etat (services de renseignements et de contre-espionnage) sur la centaine que compte ce corps ont jeté l'éponge et demandent leur intégration à la police fédérale. Ils évoquent la pression insupportable qui leur fait porter toute la responsabilité dans la non prévention des actes terroristes. Et puis l'aéroport de Bruxelles national, victime du 1^{er} attentat du 2 mars, devenu un calvaire pour les voyageurs: files interminables dans des chapiteaux, à l'extérieur de l'aéroport, rappelant quelques aéroports de pays en guerre. Un air d'anarchie et de bricolage y règne. C'est

donc, si difficile d'assurer la sécurité de ce lieu névralgique ? Ailleurs ce n'est pas mieux: seize des trente-deux prisons du pays sont en grève depuis deux semaines, abandonnant les détenus 24H/24 dans leurs cellules, sans visite, sans douche, sans contact, aucun, avec leurs proches. Pour parer à la grève du personnel pénitentiaire, le gouvernement n'a pas trouvé mieux, après avoir fait appel à la police, que de dépêcher l'armée dans les prisons.

N'ayant aucune qualification dans la gestion du quotidien d'une prison, les militaires sont astreints à livrer les repas aux prisonniers et à garder les murailles des prisons. En face, l'opposition fulmine contre le gouvernement et pointe son incapacité et son irresponsabilité dans la gestion d'un simple conflit social. Et pas que, puisque l'autre sujet de discorde qui risque de durer quelques « années » est celui de l'état des tunnels de la capitale fermés à la circulation automobile.

Bruxelles est traversée de plusieurs tunnels faisant partie de la « petite ceinture » en référence aux routes du périphérique (appelé ring) et desquels dépend toute la fluidité du trafic routier. Rongés par l'usure, certains tunnels présentent de réels risques d'accidents. Le gouvernement régional les a fermés, en attendant de trouver les moyens financiers de les rénover. Du coup, une anarchie sans pareil règne sur la capitale. Les agents économiques se plaignent de la baisse significative de leurs chiffres

d'affaires, tant le tourisme subit les contrecoups de ce climat angoissant et délétère.

Ce n'est point une vue de l'esprit, pensez-y: répondant à la gestion catastrophique du gouvernement fédéral, les syndicats ont annoncé, depuis l'année dernière, un « calendrier de grèves » successives jusqu'à faire plier le gouvernement sur sa volonté de casser les acquis sociaux du monde du travail: une grève générale cyclique (la prochaine est prévue fin mai), en plus des autres grèves sectorielles permanentes.

Cela intrigue les quelque 5.000 correspondants de la presse internationale, installés à Bruxelles qui n'arrivent pas à comprendre l'incapacité des gouvernants, tant au plan fédéral que régional, à répondre aux urgences nationales et à apaiser le pays. Pire, la question sécuritaire a pris le pas sur tout, jusqu'à remettre en cause des droits citoyens élémentaires. Ainsi, la police de proximité de certains quartiers populaires tel celui devenu célèbre dans la Commune de Molenbeek, a le droit, en plus de la vérification de résidence de tout nouvel habitant, de pénétrer dans sa demeure dans le secret espoir de trouver des indices liés au terrorisme.

Sidérant, mais c'est ainsi et les Belges trouvent cela normal. Un crise sociale plus une autre, conjuguées au nouveau péril, désormais permanent, du terrorisme, la Belgique, notamment sa capitale Bruxelles, sombre dans la morosité, la peur et l'angoisse de lendemains incertains.

LA CHRONIQUE DU BLEDARD

Paris : Akram Belkaïd



Déliquescence hexagonale



Panorama général. Un pays encore sous le choc des tueries de novembre, miné par les inégalités et le chômage, abreuvé de débats inutiles, futilis, sommés de se passionner pour le festival de Cannes ou l'Euro de football. Litanie médiatique : un académicien au rabais qui vomit son fiel habituel, des affaires d'harcèlement sexuel ou de conduites inconvenantes révélées avec la régularité d'un métronome. Une jeunesse dans la rue, de jour comme de nuit, des cohortes de policiers qui chargent, des casseurs qui veulent en découdre et s'en donnent à cœur joie. Une loi contestée, destinée à être retoquée par le parlement, dépositaire du vote populaire et que le gouvernement adopte malgré tout grâce à une disposition d'exception. Constitutionnelle certes, mais d'exception tout de même.

Caractérisation du panorama général : une déliquescence. On objectera, avec raison, que c'est un état commun à nombre de pays à commencer par le DZ-land où se poursuivent d'irréelles manœuvres en vue d'une succession sans cesse annoncée par radio-trottoir. Mais, l'objet de cette chronique étant de raconter, parfois, de temps à autre, la France, revenons au champ hexagonal. Déliquescence donc. Regardons ce qu'en dit le wiktioary.org. Première définition ayant trait à la chimie : « propriété qu'ont certains corps solides d'absorber l'humidité de l'air et de passer ensuite à l'état liquide ou semi-liquide. État d'un corps ainsi pénétré par l'humidité. »

Seconde définition indiquant le sens figuré (que l'on pense ainsi trop souvent être le sens principal) : « État de corruption, de décomposition d'une société, d'une littérature caractérisée à la fois par l'excès de la recherche et du mauvais goût et par la mollesse et la tendance à l'immoralité. » Dans ce qui précède, « décomposition d'une société » est certainement trop fort et ne correspond pas (encore ?) vraiment à la réalité. Par contre, décomposition voire pré-état putride d'une classe politique en dessous de tout paraît plus approprié.

Bien sûr, « il ne faut pas généraliser », il faut garder en tête qu'il y a des « femmes et des hommes politiques qui aiment ce qu'ils font et qui n'ont de cesse d'oeuvrer au bien-être général. » La moindre réserve à l'égard de ces raps déclenche des haussements de sourcils et des accusations de populisme (politique et non littéraire) voire de démagogie. En réalité, c'est la première parade du système politique quand il est mis en cause. Les uns trichent, ont des comptes en Suisse, ne paient pas leurs impôts, cumulent mandats, salaires et avantages matériels et ne moutent guère quand leurs boss imposent des lois à l'Assemblée en oubliant qu'ils ont

condamné ces pratiques il y a moins de dix ans. Les autres, parfois les mêmes, harcèlent, manigancent, font claquer l'élastique d'une journaliste, se vautrent dans l'inqualifiable persuadés du caractère sacré de leur personne. Pour autant, l'expression du moindre ras-le-bol, de la moindre colère revient à « faire le jeu des extrêmes et des ennemis de la république ». Bon dos, elle à cette pauvre république qui sert à entretenir une légion de parasites qui, de leur vie, n'ont jamais travaillé et entendent bien continuer ainsi.

Tranquillement, à vitesse de plus en plus conséquente, le train se dirige donc vers le mur. Dans un an, au printemps 2017, une élection présidentielle déclenchera de nouvelles passions. Tout le monde ou presque assure que la représentante du Front national sera au deuxième tour. Alors, chaque imprégnant potentiel rêve d'être celui qui l'affrontera, gage, a priori d'une victoire électorale car, comme en 2002, après le fameux « 21 avril », on entendra des discours impérieux sur la nécessité de « faire barrage », de « défendre la république » (oui, toujours elle) ou encore « d'éviter le pire ». A l'époque, le présent chroniqueur avait déjà affirmé que le meilleur choix était de ne pas choisir au second tour et de laisser la crise éclater. Cris d'orfraies, postures scandalisées : « mais comment ? Le monde nous regarde ! Il y va de l'honneur de la France ! ». Réponse qui n'arrangea pas la chose : l'honneur, mon pauvre gars, il est déjà bien atteint avec la présence de Jean-Marie au second tour...

Aujourd'hui, dans les chaumières de gauche, ou de ce qu'il en reste, le débat est le même. Que faudra-t-il faire au second tour dans l'hypothèse, encore une fois, où Marine Le Pen est qualifiée ? Avaler un boa et voter Hollande, Valls ou Macron, en imaginant que l'un des trois sera candidat et qu'il arrivera à se qualifier ? Voter Sarkozy dont rien, mais absolument rien, ne dit qu'il est hors course ? Voter Juppé ? Qui qui a la faveur des « réalistes » mais dont la présentation récente du programme économique vient de rappeler que l'homme est bel et bien de droite, ce que les bobos pas encore nés ou encore gamins ou ados en 1995 semblent ignorer.

L'idée qui plane, encore incertaine, pas toujours assumée en public est qu'il est temps que vienne la crise des institutions. Qu'il s'agisse d'une réformation, d'une sixième république, d'une remise en cause profonde du mode de fonctionnement des dites élites politiques, qu'importe la forme que cela prendra mais la mue devient urgente. Bien sûr, la peur du changement, le conservatisme réflexe et le crédit de trente ans pour le deux-pièces et loggia risquent de freiner les ardeurs. Cela fera peut-être reculer l'échéance mais cette dernière est inéluctable. Tôt ou tard, grave crise il y aura.

Tafsut (le printemps)

Par Hatem Youcef*

Le printemps est la saison de l'élosion des fleurs, du chant des oiseaux, du verdoisement, de la nature en somme. Ceci est une lapalissade. Le printemps est, ce n'est pas un truisme, la saison de l'élosion d'espoir en lendemain meilleurs, l'élosion des démocraties, c'est le Printemps des peuples/révolutions (Europe 1848), le Printemps de Prague, le Printemps arabe, le Printemps berbère dont il ne s'agit pas absolument ici. Il ne s'agit pas non plus des deux magasins ouverts à Tizi Ouzou et à Draa ben Khedda sur le fronton desquels trône l'équivalent lexical amazigh du dit terme. Tafsut, puisque c'est de ce terme qu'il s'agit, est remarquable à juste titre. Il est au centre d'une enseigne avec des couleurs joyeuses, celles du printemps bien sûr, qui se distingue de tant d'autres enseignes écrites qui en français, qui en arabe, qui en anglais, mais rarement en tamazight. Quoique transrite en caractères latins, tafsut est une enseigne en tamazight qui nous interpelle au plus haut point car elle demande à être multipliée, déclamée, chantée, et soutenue dans son entreprise d'occupation du paysage linguistique. Avec tafsut il est question de visibilité, de l'existence de tamazight dans le paysage linguistique, voire dans le paysage tout court.

DU PAYSAGE LINGUISTIQUE

Paysage linguistique est justement l'équivalent français du concept anglais de linguistic landscape. La linguistic landscape et/ou cityscape comme le préconise Durk Gorter, est une discipline toute récente qui tire sa saveur de diverses disciplines telles la sociolinguistique, la linguistique appliquée, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie et la géographie culturelle, autant de disciplines dont l'importance n'est pas sans une incidence certaine sur tamazight. C'est dire qu'on ne saurait écrire sur tafsut en faisant l'impasse sur cette discipline et la définition qu'en donnent Landry & Bourhis qui furent les premiers à introduire le concept de linguistic landscape en 1997, à savoir « La langue ou le langage des signes des voies publiques, des panneaux publicitaires, des noms de rues, de places, enseignes commerciales et édifices publics se combinent pour former le paysage linguistique d'un territoire donné, une région ou une agglomération urbaine » (Landry & Bourhis, 1997, notre traduction). En effet, cette nouvelle discipline est cruciale pour l'aménagement linguistique, le renforcement et la revitalisation des langues minorées selon les spécialistes que sont Marten, Mensel & Gorter. Ce dernier et Elena Shohamy développent le concept pour en faire «

[un(e)]langue/langage dans l'environnement, mots et images exhibés et exposés dans les espaces publics, qui est le centre de l'attention » (Shohamy & Gorter, 2008). En effet, les langues utilisées pour les enseignes, les panneaux publicitaires et autres signes renseignent sur les langues qui sont localement prépondérantes (Shohamy, 2010, Kasanga, 2012), mais aussi l'identité des communautés linguistiques qui vivent dans ce paysage linguistique. La prépondérance des enseignes en français en Kabylie démontre que le français est la langue ayant pignon sur rue.

Ailleurs, c'est l'arabe tandis que tamazight se affrayer timidement une toute petite place comme c'est le cas de l'exemple qui nous intéresse dans cette contribution. Le paysage linguistique comme celui d'une ville comme Tizi Ouzou où les caractères latins abondent sans vraiment nous renseigner sur la langue que la ville parle constitue un terrain propice pour la Linguistic landscape.

Les définitions ci-dessus sont nécessaires pour dire l'importance de l'enseigne tafsut pour tamazight. Il ne saurait être question de développement pour tamazight sans une occupation certaine du paysage linguistique, sans être le centre d'intérêt des locuteurs/scripteurs qui habent les espaces publics. En effet, cette enseigne, c'est peu dire, constitue une heureuse exception qui si elle se généralise fera le bonheur de tamazight et montrera du coup que la promotion de cette dernière n'est pas uniquement l'affaire des autorités, des linguistes et autres spécialistes, mais aussi celle de tout un chacun. Tafsut est le nom d'un lieu (magasin) et les noms de lieux sont, selon F. Benramdhane, « une forme de cristallisation et de sedimentation des réalisations onomastiques des différentes couches historiques, de leur continuité totale, assimilation ou interprétation, hybridation ou translation symbolique des pratiques onomastiques ».

La toponymastique, autre branche de l'onomastique, l'autre étant l'anthroponomastique, est l'autre point focal de cette contribution en ce qu'elle représente pour l'identité, la culture et le maintien des langues en général et tamazight en particulier. Tafsut est l'histoire d'une enseigne pas comme les autres, déployée, il est vrai, en caractères latins, mais déclamée en tamazight. C'est de là qu'elle tire toute son étendue ; elle est porteuse d'espoir, synonyme de renaissance d'une langue, etc. L'enseigne est dotée d'une valeur socio-symbolique cruciale, servant d'emblème pour toute la société. Notons aussi que Tafsut intéresse aussi la géosémiose en ce qu'elle permet de lire et déchiffrer des signes géographiques pour leur faire dire ce qu'ils veulent dire et pourquoi les propriétaires desdits magasins par exemple ont opté pour une enseigne en tamazight.

TAFSUT, SIMPLE ENSEIGNE ?

L'enseigne est le premier énoncé que le vendeur (émetteur) adresse à l'attention de l'acheteur (récepteur). C'est une sorte de réclame qui doit être persuasive, invitante, voire captivante. Ce qui nous intéresse dans ce schéma de communication est le message et sa portée sur le récepteur, mais aussi sur le code. Autrement dit, il est question de s'appesantir sur la portée du terme tafsut et son incidence sur les locuteurs/scripteurs amazighs et non amazighs, mais aussi et surtout sur tamazight qui, nous en sommes convaincus, s'en ressentira agréablement et utilement et là nous sommes en plein dans la linguistic landscape. Les enseignes sont d'une telle importance que même les révolutions les ont intégrées dans leur cheminement à preuve ce que Jean Marie Homet soulignait sur «... les nouvelles enseignes [qui] participent aux conflits de tendances et de personnes : il y a les enseignes révolutionnaires et contre-révolutionnaires, les jacobines et les girondines, chacune cherche à rallier à sa cause». L'enseigne qui nous intéresse dans ce texte a à la fois une valeur nominale, référentielle et identitaire. Elle nomme le(s) magasin(s) susmentionné(s), se réfère à la saison temporelle et politique puisqu'elle se relie à l'identité étant donné que la langue choisie et le référent ne sont pas sans déboucher sur tamazight et le(s) printemps amazigh(s) de 1980 et celui de 2001. En effet, « Un toponyme est rarement insignifiant. Il est toujours porteur d'un message de nature factuelle ou symbolique », selon Dorian.

Tafsut, nous aimons à le croire, « fonctionne ici comme un référent symbolique, ... une dynamique identitaire, un élément culturel de résistance » (Benramdhane). Elle se pose et s'impose au regard des passant et s'invite même dans leur bouche et devient un lieu familier, voire un lieu commun. La multiplication de telles enseignes fera de tamazight une langue présente partout où l'on dirige ses yeux. Pour peu que cette pratique qui consiste à choisir pour son échoppe et/ou magasin un toponyme amazigh fasse tache d'huile et c'est tout l'environnement sociolinguistique de toute une région, voire d'un pays qui s'en ressentira avantageusement. Il a fallu des années pour pervertir, voire effacer des toponymes amazighs dans le seul dessein d'effacer l'entité amazighe. Il en faut sans doute d'autres années et l'abnégation de tout un chacun pour réhabiliter la langue et la culture amazighe par l'entremise de l'anthroponymie (nommer des personnes avec des prénoms amazighs), la toponymie (redonner aux lieux leurs toponymes d'origine, nommer les magasins, les édifices avec des toponymes amazighs), traduire vers tamazight, enseigner dans la langue amazighe, etc.

Il a été établi qu'il y a un lien entre la théorie de l'identité, la linguistic landscape et l'apprentissage des langues. Il suffit d'attirer l'attention des uns et des autres sur cette pratique constatée en kabylie, mais aussi en Autriche où l'on voit l'inscription de la langue dominante barrée à la peinture pour signifier autrement le besoin de la présence de la langue minorée dans le paysage linguistique. Les autorités sont tenus de participer au façonnage d'un paysage linguistique amazigh en imposant des signes en tamazight sur les édifices publics, les panneaux routiers, le nom des rues, voire même les magasins et autres locaux commerciaux des particuliers surtout que tamazight est désormais langue officielle. Au pays basque espagnol, l'occupation du paysage linguistique fait justement partie de l'aménagement linguistique entrepris par les autorités basques en vue de promouvoir le basque. Au Québec, la loi 'Bill 101' de 1977 a bel et bien imposé le français comme langue prioritaire du paysage linguistique québécois (Bourhis & Landry, 2002). En Catalogne, il est fait obligation aux secteurs privé et public de faire place à la langue catalane dans le paysage linguistique de la Catalogne.

Conclusion

Les propriétaires de Tafsut ont certes misé sur le prestige de tamazight occasionné par les années de lutte et le processus de (de)sacralisation de celle-ci, mais ils ont aussi contourné les sentiers battus et pris le risque commercial de se voir rejettés en optant pour Tafsut. Tamazight profitera assurément de la généralisation des enseignes en tamazight car celles-ci occuperont l'espace urbain et occuperont inéluctablement les coeurs et les langues des gens. L'enseigne fera désormais partie du décor, élément identitaire, mais aussi un moyen d'incrustez la langue dans les esprits. L'identité onomastique étant indissociable de l'identité tout court, il nous semble crucial de voir la toponymie et l'anthroponymie amazighe proliférer un peu partout dans le pays pour aider tamazight à prendre le terrain qu'elle n'a cessé de perdre depuis des millénaires. Parce que être visible est aussi important qu'être entendue pour les langues minorées (Marten, H.F., Van Mensel, L., & Gorter, D. 2012) et maintenant que tamazight est langue officielle, il faut sans plus tarder faire à cette langue la place qui lui revient de droit dans le paysage linguistique en générant l'exemple de tafsut. Alors le printemps de tamazight éclara.

*Universitaire

Références

- BENRAMDANE (F). 2008. *Toponymie de l'ouest algérien*, thèse de doctorat, sous la direction du professeur F Cheriguene, université de Mostaganem.
- Landry, R. & Bourhis, Ry. *Linguistic landscape and Ethnolinguistic Vitality*. Journal of language and Social Psychology 16 (1), 23-49.
- Marten, H.F., Van Mensel, L., & Gorter, D. (2012). *Studying Minority Languages in the Linguistic Landscape*. In D.Gorter, H.F.Marten & L. Van Mensel (Eds.) *Minority Languages in the Linguistic Landscape (pp. 1-15)*. Basingstroke: Palgrave-MacMillan.
- Shohamy, E. & Gorter, D. (eds) *Linguistic Landscape: Expanding the Scenery*. Routledge, 2009.
- Gorter, Durk. *Further Possibilities for Linguistic Landscape Research*. Consultable sur citeseerx.ist.psu.edu.

LE PLAISIR DE CUISINER EN TOUTE SÉCURITÉ

Système thermocouple

Les cuisinières Brandt sont dotées de la sécurité thermocouple qui, en cas d'extinction accidentelle de la flamme coupe le gaz en moins de 30 secondes



A PARTIR DE
39 990
DA TTC
SERVICE GARANTIE
24 MOIS



Brandt
Pour tous les jours et même les autres.

Points de ventes Brandt store	
Brandt STORE HYDRA	Brandt STORE KOUBA
021 60 00 42	021 28 82 82
098 22 50 54 24	023 92 40 73
Brandt STORE EL EULMA	Brandt STORE ANNABA
036 47 15 34	038 86 99 15
Brandt STORE BEZ	Brandt STORE BLIDA
025 22 58 85	043 26 02 24
Brandt STORE TLEMCEN	Brandt STORE BEL ABES
048 54 67 46	

la Chronique
de Paris

Par Pierre Morville



Tous les 9 mai, c'est le jour de l'Europe. Pas spécialement fêté cette année dans une Union européenne, morose, inquiète et emprise de doutes.

Le 9 mai ? On imagine une sorte de fête de l'Union européenne où bien sûr, de grands rassemblements où flottent fièrement le drapeau de l'Europe, douze étoiles sur fond bleu, avec dans les rues et les places des villes du vieux continent, des orchestres qui jouent gairement l'air européen, « l'hymne à la joie », de Ludwig van Beethoven. Pas de rigueur cette année en tous cas ! L'hymne à la joie s'est depuis longtemps transformé en valse des déçus et polka des ronchons. Quand au drapeau orné d'un cercle de douze étoiles sur fond bleu d'azur qui est depuis le 1^{er} janvier 1986, la bannière officiel de l'ensemble des institutions européennes, il agace un peu en France, vieux pays laïcard qui n'aime pas beaucoup les symboles religieux. Car les douze étoiles ne représentait pas le nombre des pays adhérents en 1986, ils étaient déjà quatorze, mais elles symbolisent les douze apôtres du christianisme. Et l'ensemble est une reprise du drapeau bleu de la Vierge Marie, la mère du Christ. Beaucoup de symboles chrétiens pour les laïcs français qui refusent toute allusion religieuse dans leur constitution ou dans les représentations symboliques de l'état français. Mais les autres Européens n'ont pas ces susceptibilités. Peut-être aujourd'hui espèrent-ils que la Vierge Marie aidera l'Europe à sortir de sa morosité...

L'Europe ? Géographiquement, la frontière entre le continent « Europe » et l'Asie est le mont Oural en Russie, la mer Caspienne et le détroit du Bosphore séparent le vieux Continent du Moyen-Orient, et la Méditerranée, de l'Afrique. L'Europe est un petit continent mais avec beaucoup de pays, 51 en tout, dont 47 ont adhéré au Conseil de l'Europe (une institution vénérable mais pas très active) et 28 à l'Union européenne. Et c'est sans compter les micro-états qui se trouvent sur la superficie de l'UE mais qui n'en font pas officiellement partie : Monaco, Andorre, le Liechtenstein, Saint-marin, le Vatican... ; Sur les 28 de l'UE, la France est le plus grand pays en surface, suivi de l'Espagne. Le plus petit est le très riche Luxembourg, (il est suivi hors de l'union européenne, par la Norvège). Le Grand-duché (eh oui, il y a un grand-duc à la tête de la petite contrée), est le pays européen au plus haut PIB par habitant (81 000 dollars par an et par habitant) et le plus pauvre est la Roumanie qui doit se contenter de 11 000 dollars par an. C'est aussi ce pays, avec la Bulgarie, où l'on meurt le plus tôt. A 78 ans pour les femmes tout de même, et à 71 ans pour les hommes. Et où est-ce que l'on vit le plus vieux ? En France ! 86 ans pour les femmes, 78 ans pour les hommes.

LES ENTRANTS ET LES SORTANTS

Si l'Union européenne est un peu morose ces temps-ci, elle continue néanmoins à attirer de nouveaux candidats. Certes, la très riche Norvège (le pétrole !) ne souhaite pas rejoindre le club. Par deux fois, en 1972 et 1994, les Norvégiens ont répondu Non au référendum qui les sollicitait. Et l'autre pays cossu de l'Europe, la Suisse a suspendu sa demande en 1992. La lointaine Islande a également retiré sa candidature en 2015. Restent à la porte de l'Europe, la Turquie qui a fait sa 1^{re} demande en 1964 (!), et cinq pays des Balkans le Monténégro, la Serbie, la macédoine et l'Albanie. Quand aux pays de l'Europe orientale (Géorgie, Ukraine, Biélorussie, Moldavie...), la situation est compliquée par la présence toute proche de la Russie qui de son côté a lancé en 2014 « l'Union économique eurasiatique ».

Qu'est-ce qu'il faut pour être candidat ? L'UE est a priori ouverte à tout pays « européen » (la demande du Maroc en 1984 a été rejetée pour le motif mais la Turquie a un petit bout de son pays sur le vieux continent), ayant un gouvernement et des valeurs démocratiques, pratiquant le « libre-marché » (notion aux définitions plutôt vagues) et être d'accord pour appliquer les règlements de l'UE.

Il ya ceux qui veulent entrer dans l'UE et ceux qui veulent en sortir ! C'est ce qui arriverait aux Britanniques si une majorité d'entre eux votait pour un « Brexit ». British Exit, lors du référendum du 23 juin 2016. Les textes prévoient d'ailleurs la situation de sortie

9 mai : « jour de l'Europe » déconfite

volontaire et non d'exclusion, par l'article 50 du traité sur l'UE. Le dispositif prévoit notamment en cas de divorce, une négociation de deux ans entre le sortant et le reste des états-membres. Comme dans toute séparation, il faudra discuter du partage : les ressortissants du pays partant auront-ils besoin de visas pour se rendre en Europe ? Comment les marchands circuleront-ils...

Tout le monde attend avec inquiétude le choix des Britanniques dans un peu plus d'un mois. Les sondages se suivent et n'arrivent pas à départager les partisans de la sortie et ceux qui veulent rester dans l'UE. Ces derniers jours, les partisans du brexit avaient néanmoins reconquis trois points d'avance.

Et pourtant. En cas de sortie les conséquences sur l'économie anglaise sont sérieuses : selon l'OCDE, le PIB britannique serait 3 % plus faible d'ici 2020 en cas de sortie de l'UE, soit 2900 euros de moins pour chaque ménage. Une chute de - 6% d'ici 2030, menace le Trésor britannique. Autres conséquences brandies par les partisans du maintien, les produits anglais seraient taxés en Europe, les financiers de la City menacent de s'exiler à Paris ou à Francfort, il faudra un visa aux nombreux retraités anglais qui ont choisi la France et l'Espagne comme résidence et les Ecossais refuseront de quitter l'UE...

Il y aurait moins de commerce, moins d'investissement et moins d'affaires. S'il quitte l'UE, le Royaume-Uni serait appauvri pour toujours. Les familles britanniques seraient plus pauvres de façon permanente aussi», insiste George Osborne, le chancelier de l'échiquier britannique qui conclut, « quitter l'UE équivaudrait à s'automutiler ». Et pourtant. Même Barak Obama, le grand allié, en visite à Londres, a lui aussi plaidé pour le maintien dans l'UE : « En tant que votre ami, laissez-moi vous dire que l'Union européenne rend la Grande-Bretagne encore plus grande ». Ca n'a pas suffi à renverser la tendance. Le oui et le non font toujours quai jeu égal. Suspens jusqu'au bout !

S'il se réalisait, le Brexit aurait des « conséquences imprévisibles sur le vivre-ensemble des Européens » craint Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne. Et peut-être même donner des idées à d'autres... Dans une enquête de fin 2015, 48% des sondés dans huit pays de l'Union européenne estiment que d'autres pays européens pourraient suivre l'exemple du Royaume-Uni, s'il la quittait. 45% des sondés de la Belgique, de la France, de l'Allemagne, de la Hongrie, de l'Italie, de la Pologne, de l'Espagne et de la Suède se sont prononcés pour l'organisation d'un référendum semblable à celui du Royaume-Uni. 48% des Italiens sont prêts à voter pour la sortie de leur pays de l'UE.



BEAUCOUP DE DÉSACCORDS SUR BEAUCOUP DE SUJETS

Contrairement au retrait de l'UE, une sortie de la zone euro n'est pas spécifiquement prévue par les traités. Les Grecs l'ont bien senti l'été dernier quand au plus fort de la crise de la dette, les Allemands les ont menacés de simplement les mettre à la porte !

L'Europe a longtemps été une promesse de démocratie et de prospérité. Coté richesse, ça stagne depuis plusieurs années, côté démocratie, les pays les plus puissants et surtout l'Allemagne imposent leurs règles.

Berlin a ainsi longtemps œuvré pour imposer une application stricte et unanime de son unique credo en matière de politique économique de l'UE : halte aux déficits budgétaires ! Du coup, l'Europe est le continent qui a le plus petit taux de croissance de la planète et celui qui sort le plus difficilement de la crise financière de 2008/2009.

Plus généralement, « l'Europe est une promesse qui n'a pas été tenue », a déploré récemment Martin Schulz, le président en exercice du parlement européen. Selon lui, l'Europe, qui était supposée conduire à davantage « d'emplois, de services, de croissance », n'avait finalement servi qu'à imposer une austérité destinée à « sauver des banques ».

Côté démocratie, les instances européennes fonctionnent dans les faits, sans le contrôle démocratique des peuples européens. Les Français qui en 2005 avaient voté « non » au référendum sur la constitution européenne, ont dû s'assoir sur leur scrutin. Pour les Grecs, cela a encore été plus clair : « ou c'est la stricte discipline, où c'est dehors ! ».

De nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour constater que de nombreux fondements du fonctionnement de l'Union et de la zone Euro ne marchent plus. Il faudrait les réformer, les adapter aux circonstances nouvelles. Réformer ? Pas facile : la remise en cause des traités nécessite ipso facto, l'unanimité de tous les signataires... Du coup, chaque état défend son bout de gras avec plus ou moins de succès selon son rapport de force. L'Europe sociale ? Elle se réduit aux demandes réitérées de la commission pour plus de flexibilité sur le marché du travail, c'est-à-dire moins de protection pour les salariés, comme c'est le cas avec la discussion très vénémente en France sur la loi Travail, défendue par Myriam El Khomri et Manuel Valls qui a du hier recourir à un dispositif d'exception, le célèbre « 49-3 », pour imposer sa loi à sa propre majorité !

PAS DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE COMMUNE

Sur le continent qui reste le plus florissant de la planète, l'Union européenne n'a

pas d'armée commune, pas de politique de défense (seules la France et la Grande-Bretagne ont des budgets conséquents en la matière et sont capables d'interventions militaires à l'extérieur) et pas de politique extérieure commune au-delà du rappel de vagues grands principes sur la paix et la démocratie. Et pourtant son environnement immédiat est sacrément secoué. Les relations avec la Russie ne sont pas au beau fixe, notamment après les sanctions prises contre l'état russe après la crise ukrainienne. Les Etats-Unis tentent d'imposer un traité commercial transatlantique surtout à leur avantage. A part promouvoir à tout va les échanges commerciaux et les partenariats fructueux, tout en rappelant l'avantage de la démocratie, l'UE n'a pas réellement de diplomatie avec les grands pays émergents, les relations bilatérales, de capitale à capitale restant la norme.

C'est évidemment avec le Moyen-Orient, voisin tout proche, que les risques s'amplifient dangereusement. L'Union européenne n'a jamais réussi à peser d'une quelconque manière sur une sortie positive du vieux conflit israélo-palestinien. L'Europe s'est divisée sur le conflit irakien, certains pays comme la Grande-Bretagne ou l'Espagne soutenant le conflit inépte de Georges Bush, d'autres comme la France ou l'Allemagne prenant leurs distances. Ce qui n'a pas empêché Paris de suivre l'allié américain dans la guerre en Libye et d'épouser les thèses de Washington sur la Syrie, avec les conséquences que l'on connaît de tous ces conflits : la montée de la puissance du djihadisme, son exportation en Europe même et l'afflux de centaines de milliers de réfugiés qui fuient ces conflits. Les Européens se sont avérés totalement incapables d'accueillir ces réfugiés, la crise donnant à voir des égoïsmes nationaux désastreux (à part l'Allemagne) et des compromis européens à tous les niveaux. Cela a amplifié encore la montée des partis xénophobes et d'extrême droite partout dans l'UE.

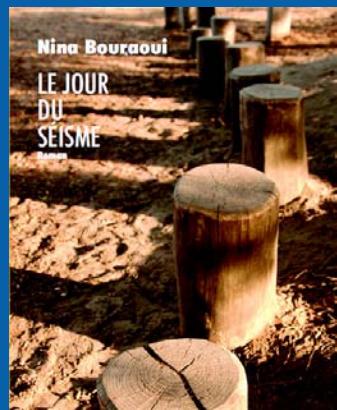
Du coup, les Européens ont choisi de renvoyer ses réfugiés en payant la Turquie pour qu'elle s'en occupe !

Nicolas Tenzer, président d'un think tank, le Cerap, a récemment présenté 3 scénarios sur l'avenir proche de l'UE. Le noir n'est pas moins qu'un « retour vers les temps sombres de l'histoire » et l'incapacité des européens à jouer en commun dans un monde difficile. Le scénario « bleu », tiendrait selon son auteur, du « miracle » : renouveau de confiance, poids international accru, prospérité et nouvel élargissement à l'est de l'UE. Plus probable, le scénario gris ou celui de la « médiocrité durable ». La même chose qu'aujourd'hui, en pire.



médiaTIC

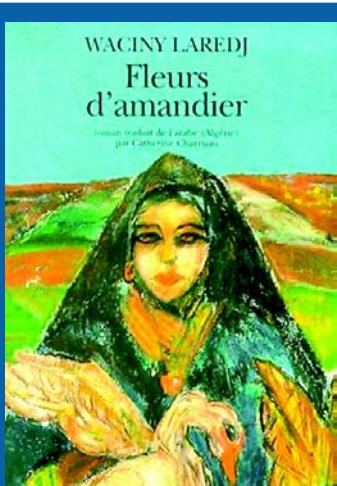
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



LE JOUR DU SÉISME.
Récit de Nina Bouraoui. Editions Barzakh, Alger 2016 (Editions Stock, Paris, 1999), 99 pages, 500 dinars.



UNE ÂME EN PRIME.
Nouvelles de Lila Yadel. Editions El Othmania, Alger 2016, 223 pages, 450 dinars.



FLEURS D'AMANDIER. Roman de Waciny Laredj (traduit de l'arabe en Algérie par Catherine Charruan en collaboration avec l'auteur. Titre original : *Nuwâr al-lawz*). Enag Editions, Alger 2015 (déjà paru en arabe en 1983 à Dar al-Hadâthâ, Beyrouth et à Sindbad/Actes Sud-France en 2003. Et aux éditions Alpha, Alger 2009) 287 pages, 600 dinars.

BONJOUR TRISTESSES !

On savait que Nina Bouraoui (*Yasmina*) a découvert le pouvoir de l'écriture très jeune... A 9 ans, elle a écrit sa première nouvelle. Une révélation. L'écriture va devenir son référent, un exutoire, un échappatoire, un moyen de s'exprimer, d'être elle-même. Elle vit en France depuis l'âge de 14 ans... sa maman étant d'origine bretonne. Premier livre en 1991. Premier succès. Premier Prix.

Ce (beau) livre transcrit le mieux son déracinement, son amour pour la vie telle qu'elle la conçoit... dans la liberté la plus totale. Elle va jusqu'au bout de son écriture comme elle va jusqu'au bout de son choix de vie. Pas peur des mots. Pas peur des phrases. Un petit livre... dont chaque page est un séisme, d'où la violence de la nature et des hommes n'est pas absente. L'angoisse aussi ! Une angoisse née certainement le jour de son départ d'Algérie : «Quitter l'Algérie est une acte violent. C'est un arrachement qui implique la mémoire, son noyau, son intégrité. C'est se détacher de soi. C'est se rendre à l'errance. Quitter, c'est rechercher, à jamais» (p 90).

L'auteure part (elle avait donc 13 ans) du séisme qui a secoué Alger le 10 octobre 1980. Un prétexte pour s'interroger sur l'identité et sur les multiples transformations du monde extérieur qui influent forcément sur le petit monde intérieur. Les thèmes de la solitu-

de, de l'exil, de l'enfance et de la mémoire sont abordés par l'écrivaine pour aborder son rapport à «(sa) terre algérienne, à ses voix et à ses images (des Aurès à la Mitidja), mais également sa «peur» de grandir, de quitter l'enfance. Sa peur de laisser partir un ami, Arslan, qui grandit, qui «fuit» en traversant la mer. Sa peur de ressembler davantage à Malîha, une amie, une «œur» qui «devient une femme dans sa maison fermée»... comme toutes les autres, soumise au destin. Arslan et Malîha, deux «personnages», un homme et une femme que tout sépare, surtout les conventions sociales, qui n'ont pour point commun que le fait de grandir. Elle se retrouve seule, rêvant à l'intérieur, restant à l'intérieur de soi, «une prison»...

Quelqu'un a dit qu'«aucune femme n'a écrit comme Nina Bouraoui. Aucune n'a pu monter la face cachée du monstre qu'est la société avec une telle cruauté et une telle précision... Aucune n'a pu monter aussi judicieusement les conséquences de la perversité de la société masculine sur les femmes». De la haine contre le genre humain ? Non, seulement une jeune et jolie femme écrivaine non indécise sur son appartenance littéraire, alors que d'autres (grands) écrivains algériens ont passé beaucoup de temps à se définir, parfois abandonnant. Une femme poursuivant, en toute liberté, sa quête d'un espace devant lui revenir.

La première nouvelle, «Une âme en prime», rejoint la total-fiction... sur le racisme ou comment un jeune homme blanc élevé dans la haine des autres (les personnes de couleur, avec préférence, la noire) se voit brutalement projeté dans le passé, en 1662, avec la peau noire et dans une situation d'esclave en Virginie. L'enfer ! Revenu chez lui, rendu à la saine humanité, il trouvera le grand amour... avec une gentille et belle Noire.

Quant à la seconde, «Blessures profondes», elle concerne l'enfance maltraitée... et les effets sur le développement de l'être humain. Ainsi, une mère se met à la recherche de son enfant disparu. Désespérément, car elle l'adore. En fin de compte, c'est elle la meurtrière (inconsciente) car, dans une autre vie, oubliée celle-ci, durant sa prime enfance, elle avait été violente par ses parents biologiques. La seconde enfance et sa jeunesse, toutes deux heureuses avec des parents adoptifs n'ont rien effacé...

L'auteure : née à Lyon (France) de parents algériens. Mort prématurée du père, relation fusionnelle avec la mère... Tout cela l'a poussée à s'interroger sur ses origines. Elle décide donc d'écrire l'histoire de sa maman durant la guerre d'Algérie, mêlant fiction et autobiographie. Trois livres (une autobiographie et deux grosses nouvelles) en un seul ! Auteure très sensible au problème des violences et de guerres. A déjà publié un roman, «Un jour sur mon chemin», une histoire de femme terroriste prête à tout... jusqu'au jour où elle rencontre celui qui...

L'auteure : née en France (Rennes, 1967), elle a vécu à Alger jusqu'au début des années quatre-vingt. Plusieurs romans et deux Prix (Renaudot en 2005 et Livre International en 1991)... et un roman édité aussi chez Barzakh, en 2011 («Sauvage»)

Avis Un exercice de style original... et réussi. Livre conseillé à ceux qui veulent écrire et transcrire leurs états d'âme. Elle y a toujours réussi.

Citations: «La nuit est le mensonge du jour» (p 22), «Le séisme est une arme. Il charge. Il rompt l'équilibre des formes. Il renverse les fondations. Il pénètre la sécurité. Il commande, soudain. Il prend, par surprise» (30), «Perdre, son enfance. Perdre, son pays. Perdre, ses lieux. Prendre, un autre langage, une interprétation. Je suis traversée et nouvelle. Ma terre s'ouvre. Je tombe. Ma mémoire est forcée. Par là, je suis étrangère à moi-même» (p 53), «Chaque séparation est un vieillissement. Chaque retrait est une instruction» (p 72), «Ma terre n'existe que par ma mémoire. Le séisme est une disparition. Il détruit. Il défait. Il ensevelit. Il façonne par la violence. Il forme un autre lieu, renversé» (p 87)

Citations: «La nuit est le mensonge du jour» (p 22), «Le séisme est une arme. Il charge. Il rompt l'équilibre des formes. Il renverse les fondations. Il pénètre la sécurité. Il commande, soudain. Il prend, par surprise» (30), «Perdre, son enfance. Perdre, son pays. Perdre, ses lieux. Prendre, un autre langage, une interprétation. Je suis traversée et nouvelle. Ma terre s'ouvre. Je tombe. Ma mémoire est forcée. Par là, je suis étrangère à moi-même» (p 53), «Chaque séparation est un vieillissement. Chaque retrait est une instruction» (p 72), «Ma terre n'existe que par ma mémoire. Le séisme est une disparition. Il détruit. Il défait. Il ensevelit. Il façonne par la violence. Il forme un autre lieu, renversé» (p 87)

Bien fait. Simplement et clairement présenté. Comme dans un atelier d'écriture. Et, pas cher ! Ecriture très classique. A noter que dans la nouvelle, surgit... un «profiler» algérien, restaurateur de son état au fin fond de l'Arizona. Comme un cheveu dans la soupe ! Il fallait algérianiser le récit, certainement.

Citations : «Embrasser le front !». C'était une expression kabyle qui en disait long. Ce n'était pas de la fâcheuse, ni de la résignation mais une réalité (la colonisation) que vivait notre peuple. Cela signifiait qu'il fallait parfois savoir perdre... et attendre le jour où l'on peut relever la tête et écraser son ennemi» (p 50), «Chaque mère a en elle une histoire, et il ne tient qu'à nous de la découvrir» (p 57), «On croit connaître les gens et l'on découvre un jour qu'on ne connaît qu'une partie de l'iceberg» (p 141)

Citations: «De l'instant où nous sommes apparus sur Terre et jusqu'à l'heure d'aujourd'hui, nous n'avons eu de langage pour régler nos problèmes que celui de l'épée» (p 9), «La vie tout entière est cercle. Soit tu te frases un chemin et sors du cercle, soit tu y demeures pour y moisir jusqu'à ta mort» (p 19), «Lorsque le chevalier manque de noblesse, il devient un nabot ou bien un maquereau sur le marché des esclaves» (p 73), «L'enfance ? La misère n'en a fait qu'une bouchée ! La jeunesse ? Broyée par les guerres ! Et voilà maintenant la vieillesse qui s'étendre, talonnée par les maladies et par le sifflement nocturne des balles» (p 113), «Nous vivons du souvenir des martyrs et des saints. Lorsque nous les oublierons ou lorsque nous oublierons leur sang versé, ce jour-là, nous ne vaudrons plus rien» (p 124), «L'Etat, c'est le malheureux qui travaille et le faînéant qui empêche» (p 146).

A lire. Il est certain que la version originale, en arabe, est de loin bien meilleure et plus captivante, la langue se mouvant au genre adopté... Presque un conte.. Couverture (de l'édition présentée) trop banale, plus narcissante qu'attractive. Sauf pour les fans «folles» de Waciny.

Citations : «De l'instant où nous sommes apparus sur Terre et jusqu'à l'heure d'aujourd'hui, nous n'avons eu de langage pour régler nos problèmes que celui de l'épée» (p 9), «La vie tout entière est cercle. Soit tu te frases un chemin et sors du cercle, soit tu y demeures pour y moisir jusqu'à ta mort» (p 19), «Lorsque le chevalier manque de noblesse, il devient un nabot ou bien un maquereau sur le marché des esclaves» (p 73), «L'enfance ? La misère n'en a fait qu'une bouchée ! La jeunesse ? Broyée par les guerres ! Et voilà maintenant la vieillesse qui s'étendre, talonnée par les maladies et par le sifflement nocturne des balles» (p 113), «Nous vivons du souvenir des martyrs et des saints. Lorsque nous les oublierons ou lorsque nous oublierons leur sang versé, ce jour-là, nous ne vaudrons plus rien» (p 124), «L'Etat, c'est le malheureux qui travaille et le faînéant qui empêche» (p 146).

PS : S'il y a trois personnages contribuant au développement de la lecture auxquels il faut publiquement rendre hommage, ce sont bien le vendeur ambulant de livres (ou le libraire fourre-tout, décris superbement dans une nouvelle de Ameziane Ferhani) petit «commerçant» car bien obligé de gagner sa vie, comme beaucoup d'entre-nous (d'autant qu'aimer le livre n'enrichit pas obligatoirement -financièrement cela s'entend- l'auteur comme le vendeur et encore moins le lecteur) ; le préposé (conscientieux) aux ventes dans les librairies, chargé, entre autres, de vous orienter et de vous conseiller, avec amabilité et pédagogie, entre des rayonnages bien propres et sans poussière et bien rangés (c'est vrai qu'il n'y en a pas des masses mais, comme on dit, «El baraka fi lklî»)... et il y a une dame de la radio chaîne 3, Aïcha Kassoul, pour ne pas la nommer, qui, chaque matin que Dieu fait, nous présente en quelques minutes un livre et/ou un auteur, d'ici et/ou d'ailleurs. Au-delà du ton, au-delà de la voix, au-delà de la clarté, au-delà du sens pédagogique, on sent l'amour porté au livre, un amour rapidement transmis.

Précision : en fait, la librairie de l'Anep, avenue Pasteur (Alger) existe depuis bien longtemps. Malheureusement, devenue poussiéreuse et presque infréquentable, elle a été «revue et corrigée» totalement dans le fond et la forme, et baptisée du nom d'une grande moudjahida (la première combattante tombée les armes à la main quelques jours seulement après le déclenchement de la guerre, en compagnie de Badji Mokhtar) au prénom symbolique et fort : Dzair Chaïb. Une librairie qui désormais, doit se hisser à hauteur de l'héroïne... par une grande qualité de service.

Rectificatif : une erreur de transcription s'est glissée dans le texte «Au fil des jours» du mercredi 4 mai, 3^{me} colonne, 7^{me} paragraphe...

Il fallait lire, à propos du tirage global des trois quotidiens cités :

Plus de 500.000 ex/jour au total et non 50.000.

#Takachouf : sur Internet, les Algériens racontent l'austérité au quotidien

Au début de l'année, pour faire face à la chute des prix du pétrole, le président algérien Abdelaziz Bouteflika a proposé une bonne résolution à son peuple : se serrer la ceinture. Il a exhorté les Algériens à «adapter leur mode de consommation à la conjoncture économique actuelle».

Rue89

Depuis, les twittos algériens partagent via le hashtag #Takachouf («austérité»), les dernières nouvelles de la vie à l'heure du système D. Sur les réseaux sociaux, ils ont ensuite chroniqué la hausse des prix du carburant, de la vignette automobile, des abonnements internet... Il y a aussi eu :

- Le gel des augmentations de salaires pour les fonctionnaires.
- L'annonce de la suppression d'un million d'emplois dans la fonction publique.
- La mise en place de quotas d'importations dans l'automobile.
- Des augmentations de TVA sur certains produits, etc.

De quoi susciter l'ire des internautes sur les réseaux sociaux.

MOINS DE RECETTES ÉNERGÉTIQUES

Un jeune cadre de 27 ans qui vit chez ses parents raconte qu'il «évite la voiture pour contourner la hausse des prix du carburant». Un graphiste de 26 ans qui vit seul dans la localité de Bougie à Béjaïa (nord-est)

souligne de son côté que «les prix de certains produits alimentaires comme les légumes et les fruits sont très élevés», et que «l'augmentation des prix du transport à cause de la crise» ainsi que celle de son loyer, passé de 15 000 à 18 000 dinars (120 à 144 euros environ), ont aussi alourdi le poids de ses dépenses.

Payé entre six mois et un an à l'avance dans le secteur privé, le prix du logement est en effet inabordable. La location d'un F2 à Alger peut atteindre 35 000 dinars (280 euros) par mois dans un quartier populaire, alors que le salaire moyen avoisine les 30 000 dinars (240 euros) selon les chiffres officiels. Résultat : beaucoup de jeunes diplômé(e)s, même(s) salarié(e)s, vivent en colocation ou au domicile familial.

Fin mars 2016, les enseignants et vacataires contractuels ont organisé une marche de Béjaïa à Alger, activement relayée par les réseaux sociaux algériens, pour exiger de meilleures conditions d'intégration professionnelle. L'action a été interrompue aux portes d'Alger par les forces de l'ordre.

D'autres actions de mobilisation ont eu lieu et la presse locale estime que le tarissement des recettes énergétiques ne suffira plus à terme à fi-



nancer les programmes sociaux qui ont permis à l'Etat algérien de maintenir la paix sociale pendant de nombreuses années.

VOUS EN AVEZ PROFITÉ DE VOTRE CÔTÉ

Face à l'accumulation de mauvaises nouvelles, les Algériens préfèrent ironiser. @Lbee3dz préconise ainsi un retour au cadeau alimentaire : «Pour mon prochain anniversaire offrez-moi du Kiri, ça me touchera beaucoup. 1 300 dinars la boîte» (l'équivalent de 10 euros). De même pour Soussa qui se rend compte :

«Quand tu commences à demander qu'on te ramène une boîte de Ferrero de l'étranger, c'est que la politique de Takachouf fait bien son effet.»

Un podcast du youtubeur Anes Tina a été posté par plusieurs personnes. Il insiste sur les problèmes de gestion qui ont nourri la crise, en ne légitinant pas sur la satire politique :

«Ce que je ne comprends pas c'est qu'on [l'élite politique] nous disait que le peuple algérien vivait dans l'aisance financière [Babhouha en arabe dialectal algérien, ndlr] mais pourquoi vous nous avez pas appelé quand on était blindés de fric ? Vous en avez profité de votre côté, nous aussi on aurait voulu participer !»

Un postulat que @Athyahia partage dans l'un des tweets politiques au vitriol qui remplissent le fil du hashtag #Takachouf :

«Le pouvoir et ses affidés se remettent de leur cuite aux pétrodollars. Ils plaident maintenant pour l'unité nationale.»

D'autres twittos fustigent le train de vie de pacha de certains responsables politiques en temps de crise et dans la mêlée, les budgets publics faramineux alloués à la l'édification de projets de construction «non prioritaires» et «peu rentables» comme celui de la grande mosquée d'Alger, dont le coût est estimé à plus d'un milliard de dollars.

Ces nouveaux médias présents uniquement sur les réseaux sociaux

Plusieurs médias américains n'ont plus de site Web et créent des contenus directement sur Facebook ou sur Snapchat, surtout à destination des 14-24 ans. Les possibilités de monétisation sont encore limitées.



Les Echos

Sur la page Web d'Obsessee, on ne trouve qu'un fond jaune moutarde, un dessin de cactus et dix petites icônes, alignées en rang d'oignon. La première représente le logo d'Instagram, la deuxième celui de Snapchat, la troisième celui de Facebook, suivies de Tumblr, YouTube, Pinterest, Twitter etc. Le média, qui appartient à Clique Media Group, une entreprise qui a créé plusieurs sites de mode (Who- WhatWear, MyDomaine, Byrdie...), vient d'être lancé en mars.

Ses contenus, qui parlent de mode, de beauté et de culture, ne sont diffusés que sur les réseaux sociaux. La page d'accueil joue, elle, le rôle d'une simple vitrine. «Les magazines sont passés de l'impression papier aux sites Web. Nous passons désormais du ".com" aux médias sociaux », explique l'entreprise sur sa page YouTube. Sa cible est constituée de jeunes entre 14 et 24 ans, une audience qui s'informe principalement sur son smartphone et par le biais des réseaux sociaux.

C'est pour atteindre cette catégorie de la population qu'un nombre croissant de médias font le pari de cette nouvelle forme de distribution. Parmi eux, Popular, The Shade Room, ou les producteurs de vidéos AJ +, NowThis et Insider (une branche du site Business Insider). A l'origine de NowThis (lire

ci-contre), on trouve Ken Lerer, actuel président de Buzzfeed.

Pas étonnant car le site a été l'un des premiers à investir massivement le terrain des réseaux sociaux, les transformant en principale porte d'entrée vers son site. Mais depuis janvier 2015, sa stratégie ne consiste plus simplement à poster des liens vers son site, mais aussi à créer du contenu spécifiquement pour ces plates-formes. A l'été 2015, le groupe a ainsi lancé Tasty, un nouveau média de recettes de cuisine en vidéos uniquement publiées sur une page Facebook dédiée. Neuf mois plus tard, la page a été «likée» 52 millions de fois, soit 5 fois plus que le «New York Times», et elle est devenue le premier producteur de contenus sur Facebook en mars, selon Tubular Labs, une société d'analyse des stratégies «cross-platform». Buzzfeed a récemment décliné l'idée avec Nifty, une page de vidéos autour du «do it yourself» (bricolage, fabrication de cosmétiques, etc.). Beaucoup de médias choisissent en priorité Facebook, le réseau social le plus prisé quelles que soient les catégories démographiques.

Avec la montée des «adblockers», la page d'accueil ne semble plus source de beaucoup de revenus publicitaires. Ce sont Facebook et Google qui récupèrent la plus grosse part du gâteau : selon Brian Nowak, un analyste de Morgan Stanley, sur chaque dollar dépensé dans la publicité en ligne au premier trimestre

2016, 85 cents sont allés à l'un des deux géants de la Silicon Valley.

A LA MERCI DES PLATES-FORMES

Reste que le «business model» de ces nouveaux médias est encore tâtonnant. Facebook, qui multiplie les initiatives pour que la consommation d'informations se déroule entièrement au sein de sa plate-forme, expérimente des formes de monétisation.

L'année dernière, le groupe de Menlo Park a lancé Instant Articles, une offre permettant de lire les articles postés par les médias sans quitter Facebook, en leur proposant de conserver 100% des recettes publicitaires ou de lui reverser 30% s'ils souhaitaient lui confier la vente de leur inventaire. Récemment, le réseau social a également annoncé à sa conférence F8 la possibilité d'inclure du contenu sponsorisé. Des possibilités de monétisation équivalentes n'existent pas encore pour la vidéo. En attendant, Buzzfeed pratique le placement de produits dans les vidéos de Tasty. Une porte-parole indique : «C'est la section de notre business la plus florissante.»

Cette dépendance à Facebook présente cependant des risques. «Nous sommes à la merci des plates-formes», reconnaît Ethan El-Katatney, «?executive producer?» en charge des vidéos courtes chez AJ +. Les médias doivent d'abord s'adapter aux règles des plates-formes, par exemple concernant la nudité. AJ + a ainsi dû flouter les parties génitales d'un petit garçon dans un reportage au Nigeria. L'algorithme de Facebook n'apprécie pas les posts trop fréquents, NowThis a, lui, changé son rythme de publication : «Quand nous postions plus de 12 vidéos par jour, le nombre de vues diminuait», explique son président, Athan Stephanopoulos. Le média people The Shade Room, qui joue les paparazzis en scrutant l'activité des célébrités sur les réseaux sociaux, a, lui, vu sa page fermée brutalement par Facebook mi-avril, à cause d'un problème de droits d'auteur sur une photo. Il a dû reconstruire son audience en repartant de zéro.

Les ménages accusent le coup

La dévaluation de la livre égyptienne accroît la facture de la dette en dollars, augmente le déficit et pèse sur les réserves en dollars. Les ménages paieront la facture avec la hausse des prix. Malgré tout, les investisseurs préfèrent un dollar cher à une pénurie de billets verts.



Al-Ahram Hebdo

Les répercussions de la hausse du prix du dollar sont calculées. Il n'y aura aucun préjudice pour le citoyen ». Ces propos du gouverneur de la Banque Centrale, Tarek Amer, ne trouvent pas vraiment écho chez Samia, qui en achetant un kilo de riz, d'une épicerie du quartier populaire de Arab Al-Maadi, est choquée en voyant le prix grimper de 4 L.E. à 6 50 L.E. en une semaine. Face à cette incessante flambée des prix, elle connaît la réponse par cœur : «C'est la folie du dollar ... le prix du dollar a augmenté, alors pourquoi pas celui du riz ?». C'est ainsi que l'épicier tente à chaque fois de justifier la situation. Femme de plombier et mère de 3 enfants, Samia opte à chaque fois pour un autre genre de riz moins cher mais aussi de moindre qualité. L'essentiel pour Samia est que le prix ne dépasse pas les quelques pièces de monnaie qu'elle a en main. Pour Marwa, directrice dans une société dépendant du secteur public, cette flambée de prix est aussi alarmante puisque les prix de la viande, volaille et poisson ont également pris l'ascenseur, même si cette fois-ci l'augmentation est un peu plus lente par rapport à la dernière dévaluation d'octobre dernier. «Le prix des filets de poulets a grimpé au cours de deux mois de plus de 8 L.E., sous prétexte que 90 % de leur alimentation est importé », dit Marwa. Selon des experts, la crise du dollar va jeter aussi de l'ombre sur les produits industriels comme le ciment, mais aussi les vêtements, ordinateurs, électroménagers.

A la recherche de l'herbe parfaite pour le Mondial au Qatar



Doha ne souhaite pas dire combien il a dépensé jusqu'ici pour dénicher le gazon magique.

L'Orient LE JOUR

Nous recherchons l'herbe la meilleure, celle qui peut survivre dans la région. Nous voulons le top du top... C'est bien de gazon dont parle le Qatariote Yasser Abdulla Mulla, chargé de trouver la recette secrète pour les pelouses du Mondial de football 2022 dans l'émirat.

Pas moins de douze types d'herbes sont consciencieusement cultivées sur d'anciennes terres agricoles, près de Doha. Si tout se passe bien, l'une d'entre elles sera l'heureuse élue, celle qui garnira les gazons scrutés par les caméras et les fans du monde entier et foulés par les plus grands joueurs.

Murakh est collé à la capitale, à l'ouest de la ville. On y trouvait autrefois des champs de dattes et des puits pour les troupeaux. Désormais c'est un centre de recherche et de développement dernier cri qui y est installé, pour observer sous tous les angles les différentes variétés de gazon. "C'est un endroit unique. Il n'y a rien de tel dans la région", assure

Yasser Abdulla Mulla, gestionnaire des terrains au sein du comité d'organisation du Mondial 2022 qatari.

Ce lieu high-tech veut être un symbole de la transformation du pays. Non loin de là se trouve l'imposant Khalifa International Stadium et ses 50.000 places, l'enceinte qui accueillera le championnat du monde d'athlétisme en 2019, ainsi que des matchs du Mondial de foot trois ans après.

Les plants d'herbes y sont arrivés de l'étranger, et notamment des Etats-Unis. Transportés comme des biens précieux dans des caisses de 40 kilos. Ils ont été plantés, arrosés et ont poussé à l'ombre, avant d'être peu à peu amenés vers l'air libre, à la merci de l'hostile climat du désert du Qatar.

TEMPÉRATURES ET ESTHÉTIQUE

Le gazon, installé sur des carrés d'environ un mètre de côté, est arrosé quotidiennement. Les chercheurs analysent la manière dont il résiste au climat et aux hautes températures locales, même si le Mondial est prévu au mois de novembre avec un thermomètre oscillant autour des vingt degrés. On étudie aussi sa jouabilité et son esthétique.

La sélection des graminées a été drastique. Il y a par exemple l'herbe des Bermudes, une herbe ferme et à la croissance rapide, ou le Paspalum, venu des régions tropicales où il pousse en bord de mer ou de lagunes.

Les tests ont commencé l'année dernière et la décision finale tant attendue sera prise en 2017. Le choix revient au Qatar, s'enorgueillit Yasser Abdulla Mulla, même si la tonte des pelouses devra respecter des règles bien établies par la Fifa, l'instance mondiale du football.

Mais faire de ce petit coin de verdure un simple lieu pastoral et amusant serait tromper. Il y aussi derrière un véritable marché mondial du terrain de sport. Les noms des gazons testés sont d'ailleurs gardés secrets, pour des raisons commerciales, ou désignés par des termes énigmatiques comme "Latitude 36"...

Selon la société américaine Technavio, le marché des pelouses de sport pourrait représenter une valeur de 3 milliards de dollars en 2019 (plus de 2,5 milliards d'euros).

Interrogé sur le sujet, Yasser Abdulla Mulla ne souhaite pas dire combien le Qatar a dépensé jusqu'ici pour dénicher le gazon magique.

Quels pays africains abritent le plus de millionnaires ?

2016, un millésime record ? Oui, selon le dernier rapport du cabinet Research and Markets qui établit à 165 000 le nombre de millionnaires sur le continent africain.

Le Point

L'Afrique compte au moins 165 000 millionnaires qui disposent d'une richesse cumulée de 860 milliards de dollars, selon le rapport "The Africa 2016 Wealth Report (Rapport sur les fortunes en Afrique 2016)", publié le 28 mars par le cabinet d'études Research and Markets. Où sont-ils ? Et que font-ils de leur fortune ?

L'ÎLE MAURICE CHAMPIONNE DES MILLIONNAIRES AFRICAINS

Parmi les principales conclusions du rapport, on note qu'il y a environ 165 000 HNWI (High Net Worth Individuals, individus qui possèdent une fortune d'au moins un million de dollars, sans compter leur résidence principale et les biens de consommation, selon les critères de l'étude) vivant en Afrique. Environ 125 milliards de dollars de la richesse africaine des HNWI sont liés à des sociétés de gestion de patrimoine. Dans ce classement, l'île Maurice précède avec une fortune moyenne de 21 700 dollars par personne, l'Afrique du Sud (10 300 dollars), la Namibie (10 200 dollars), la Botswana (8 400 dollars) et l'Algérie (6 200 dollars). Pourquoi l'île de l'océan Indien arrive en tête ? Selon Research and Markets, la moyenne élevée de l'île Maurice s'explique par les faits suivants : droits de pro-



priété sécurisante, développement soutenu du secteur des services financiers, faible taux de criminalité, cadre de vie plaisant attirant des personnes retraitées ayant de grosses fortunes, taux de fiscalité légère avec un taux d'imposition maximum de 15 % sur les revenus des individus ainsi que l'absence d'une taxe sur les plus-values. En bas de classement, on retrouve les habitants du Zimbabwe avec seulement 200 dollars par personne, note ce troisième rapport annuel qui fournit un examen complet du secteur de la richesse en Afrique, y compris les tendances de HNWI les tendances du luxe et les tendances de gestion de patrimoine dans chaque pays.

OÙ INVESTISSENT LES RICHES D'AFRIQUE ?

L'Afrique du Sud, dont principalement Johannesburg, est la plaque tournante de la banque privée africaine avec 72

milliards de dollars en montant géré par un fonds. D'autre part, les HNWI Afrique (hors Afrique du Sud) ont tendance à garder leurs fonds dans des centres de placement traditionnels tels que le Royaume-Uni, les îles Anglo-Normandes et la Suisse. Dubaï est une autre destination populaire, en particulier pour les fortunés Africains, principalement ceux en provenance d'Afrique du Nord. Le rapport estime que le marché africain de la banque privée augmentera de 7 % par an au cours des dix prochaines années et que les marchés africains émergents les plus prometteurs pour la banque privée sont le Ghana et le Kenya. En Afrique, environ 28 milliards de dollars sont liés aux sociétés de capital-risque et les fondations liées aux riches. Beaucoup de HNWI utilisent ces institutions comme un moyen pour transférer de l'argent à la prochaine génération.

Les mille petits secrets des barons du kebab

Les exploitants doivent redoubler d'idées pour maintenir à flot leurs petites PME.



Tribune de Genève

D

e la sueur, de l'argent, des moments de désarroi face à l'avalanche de papasse qui étrangle chaque chef d'entreprise. Que ce soit l'ouverture d'un salon de coiffure, d'un garage, d'un site Internet ou d'une microsociété de conseil, les écueils sont similaires. Quelle raison sociale choisir ? Faut-il avoir pignon sur rue ? En arcade ou à l'étage ? La Servette, Champel, Carouge ou Plainpalais ? Combien de collaborateurs engager ? Un ? Deux ? Pour ouvrir un snack, ces mêmes questions hantent le futur exploitant.

Pour un kebab, c'est pareil. Aux Pâquis, ils ont poussé comme des truffes du désert. Leurs exploitants sont Turcs, Kurdes, Libanais, Syriens. Tous luttent pour survivre. «Parfois, j'en ai marre. Mais vraiment marre. A 67 ans, je devrais être à la retraite. Mais je travaille chaque matin, dès 7 h. Je coupe la salade, les carottes, les tomates, les choux rouges», égrène Ismaël Urper, patron du café-restaurant Ali Baba, situé rue de Lausanne. Et ce Kurde de Turquie qui a travaillé pendant trente ans dans des entreprises genevoises de vidange et de livraison de mazout d'ajouter que, «après avoir payé l'électricité, le loyer, les salaires, les charges sociales, les frais divers et la matière première, il ne reste plus rien pour le patron». Sans oublier «30 000 francs de TVA».

Les marges sur la nourriture sont aussi minces qu'une tranche de carpaccio. «Même pas 1 %, soupire le Kurde. Autant pour l'agneau que j'achète 14 francs le kilo que pour le poulet, qui coûte sept francs le kilo !» Et le bœuf ? «Non, j'ai arrêté, les gens n'en mangent pas.» Les statistiques lui donnent raison : en 2015, une baisse de consommation de viande a été enregistrée en Suisse. D'un kilo, à 51,4 kilos par habitant et par année, selon Proviande. Les résidents mangent moins de bœuf, mais davantage de poulet et d'agneau.

Patron depuis quatre ans des Parfums de Beyrouth, un kebab situé rue de Berne, Hussein Jouni confirme que le bœuf n'a pas la cote. Ce Libanais affable de 47 ans parvient cependant à dégager une marge de 3 % sur la nourriture. Et de 23 % sur les boissons : «Achetée 70 centimes, la canette est vendue trois francs.»

Vingt mètres en face, Latifa Mohammad, 40 ans, confirme que son kebab, ouvert en décembre 2015, tourne grâce à la vente de boissons, malgré la décision de cette famille d'entrepreneurs de ne pas écouter d'alcool. «Pas pour des raisons d'ordre religieux. Si nous ne vendons pas une goutte d'alcool, c'est pour éviter les gros soucis que ce type de marchandise provoque», résume cette Syrienne née à Vevey.

Contrairement à une idée très répandue, qui estime que les trois règles qui expliquent le succès ou l'échec d'un bistrot sont «l'emplacement, l'emplacement et l'emplacement», Latifa Mohammad estime qu'un restaurant peut se démarquer grâce à l'originalité de son assortiment : «Nous proposons du kebab en baguettes, ici comme à la Jonction, où nous avons ouvert en 2009. Et puis, dans la restauration, c'est aussi une question de chance, d'où notre décision d'opter pour ce nom : El Baraka.»

Malgré ces difficultés, les tenanciers se battent. Et investissent. Autant Hussein Jouni que la famille Mohammad entendent continuer à prospérer. Il y a plus de vingt ans, Ahmet Kisa ouvrait aux Eaux-Vives le premier kebab du quartier. Aujourd'hui, ce Turc qui se sent «Kurde jusqu'à l'os», naturalisé Suisse en 1995, est à la tête d'un petit empire : il exploite quatre établissements (un kebab, un restaurant et deux pizzerias) et emploie de 20 à 25 personnes selon la saison. Pour cet ancien maçon et contremaître, tout a commencé en 1994 : «J'ai ouvert grâce à mes économies, dans une ancienne fromagerie, le premier kebab des Eaux-Vives. J'ai investi environ 100 000 francs pour transformer l'arcade.»

Pour se différencier de la concurrence, l'origine de la viande peut aussi servir d'argument. Chez Ali Baba, assure Ismaël Urper, «l'agneau et le poulet viennent de Suisse». En revanche, le jeune mouton écoulé aux Parfums de Beyrouth, nous apprend Hussein Jouni, provient de Nouvelle-Zélande, et la volaille du Brésil. Enfin, le sacro-saint rapport qualité-prix est souvent synonyme de vie ou de mort dans un des secteurs les plus concurrentiels de l'économie.

Viber chiffre les conversations : quelle messagerie est la plus sûre ?

L'Obs

Vous venez de tuer malencontreusement votre patron.

Vous avez envie d'éviter que vos photos coquines se retrouvent dans la fournée du prochain piratage à la mode.

Vous venez d'être pris dans les filets des «Panama papers».

Vous êtes un homme politique qui veut filouter en toute tranquillité avec son avocat.

Vous êtes parent et vos enfants vous demandent souvent le numéro de votre carte bleue par téléphone.

Ou vous n'avez tout simplement pas envie que quelqu'un sache que tous les soirs, à 19h47, votre cher(e) vous envoie : «Pense à prendre le pain.»

De l'anodin au plus grave, en passant par le menu larcin ou la position de principe, on a tous quelque chose à cacher.

A partir du classement établi par l'association américaine Electronic Frontier Foundation (EFF), nous avons demandé aux chercheurs interrogés sur le chiffrement lors du clash entre Apple et le FBI de nous aider à vous conseiller les applications mobiles les plus sûres pour communiquer. Situation par situation.

SUR VOTRE TÉLÉPHONE, VOUS N'AVEZ QUE LES APPLIS DÉJÀ INSTALLÉES LORS DE L'ACHAT

Parce qu'un téléphone, «ça sert à téléphoner !»

Communiquer en toute sécurité risque d'être un peu compliqué. Certes, depuis l'affaire Snowden, la sécurité des échanges et même le chiffrement – concept qu'on ne pensait jamais voir devenir grand public – sont devenus un argument de vente. Mais cela ne veut pas dire que les fabricants de téléphone sont aussi sûrs que le clamant leurs plaquettes de com'.

• VOUS AVEZ UN IPHONE : BONNE PIOCHE

On le sait particulièrement depuis son différend avec le FBI, Apple met un point d'honneur à protéger ses appareils, ainsi que les échanges via les applications qui y sont installées par défaut. Outre son système d'exploitation chiffré, la marque garantit une sécurisation solide pour iMessage et FaceTime.

Attention toutefois à ne pas laisser traîner votre mot de passe permettant d'accéder à vos sauvegardes iCloud, stockées sur les serveurs d'Apple. Si vous n'en voulez pas, ne les activez pas.

• VOUS AVEZ UN ANDROID : «IT'S COMPLICATED»

Le système d'exploitation de Google propose bien une version chiffrée, le problème c'est que de nombreux équipementiers l'utilisent. Et l'adaptent à leur sauce. Samsung, HTC, LG, Motorola... Difficile d'être certains que ces fabricants ne tripotent pas Android de manière à affaiblir sa sécurité. Surtout qu'il paraît que c'est mieux pour la rapidité de l'appareil.

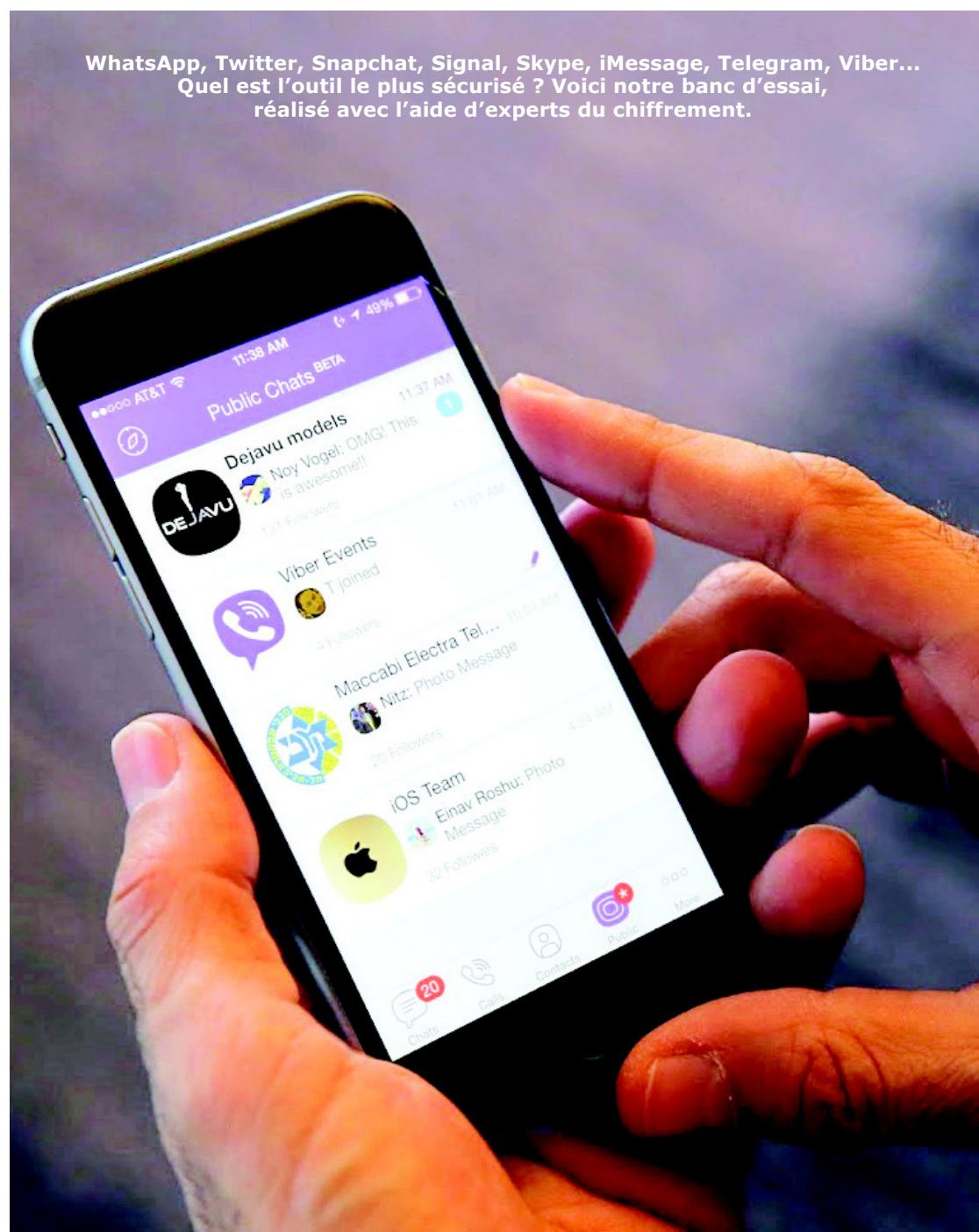
• VOUS AVEZ UN BLACKBERRY : PAS SI MAL

Blackberry a fait de la sécurité de ses clients un argument de vente bien avant Apple. Ce n'est pas pour rien que les businessmen et autres grands de ce monde y sont toujours scotchés. Même «El Chapo» s'y était mis : Sean Penn a expliqué devoir utiliser les téléphones de la marque pour communiquer avec le baron de la drogue. Sauf que ces messages auraient conduit à son arrestation. Blackberry a-t-il collaboré avec la police ? Pour certains analystes, l'application BlackBerry Messenger (BBM) n'est en effet pas identifiée comme étant parfaitement sûre : le fabricant détiendrait les clés pour déchiffrer les messages. Et aurait donc la possibilité de les filer aux forces de l'ordre.

• VOUS AVEZ LES ULTRA-BASIQUES : FACEBOOK, TWITTER, INSTAGRAM

(et n'avez pas envie de vous prendre la tête)

Si vous ne voulez vraiment pas que quelqu'un tombe sur votre message,



mieux vaut laisser tomber. Facebook, Twitter et Instagram ne rendent leurs échanges opaques que lorsqu'ils circulent entre votre téléphone et leurs serveurs. Et encore ! Instagram a été accusé de ne pas assurer ce service minimum.

Twitter a bien dit un temps que ses équipes bossaient sur un moyen de chiffrer les «Direct messages» (DM) mais le projet a été abandonné. Résultat : les messages privés qui sont stockés chez ses trois services très populaires sont en clair sur leurs serveurs. Donc si quelqu'un le souhaite, il peut les lire. Policier avec une ordonnance judiciaire, personnes malveillantes avec quelques compétences en informatique, ou NSA. Notre conseil : téléchargez d'autres applications. Ou utilisez un pigeon voyageur.

• VOUS NE JUREZ PLUS QUE PAR SNAPCHAT ET WHATSAPP

(et n'avez pas non plus envie de vous prendre la tête)

Vous avez entre 12 et 25 ans (ou tentez de rester branché et fresh) et passez votre temps à faire des stories sur Snapchat. Sans compter que votre cousin vous a fait découvrir le monde merveilleux de WhatsApp pour s'assurer qu'après son mariage, vous et toute votre famille pourriez profiter des photos et de l'enregistrement du fameux karaoké de 3h42. Bref, vous êtes con-nec-tés.

• A FAIRE : UTILISER WHATSAPP

Bonne nouvelle : en plus d'être très simple d'utilisation, WhatsApp est à priori bien sécurisée. Il y a quelques jours, l'application détenue par Facebook a en effet annoncé qu'elle allait chiffrer ses messages de bout en bout. A en croire les experts, c'est la meilleure formule

puisque de votre téléphone à celui de votre destinataire, impossible de lire vos échanges. WhatsApp elle-même n'a pas la clé permettant de les déchiffrer ! Du coup, police ou délinquant, personne ne pourra se faufiler dans ses serveurs pour accéder à leur version lisible.

En plus, vous n'avez rien à activer : c'est ce qu'on appelle le «privacy by design» ; la protection de votre vie privée est pensée à l'intérieur même de l'application, sans que vous vous en aperceviez.

• A ÉVITER À TOUT PRIX : SNAPCHAT

D'accord, c'est à priori éphémère. Et à priori pas conservé sur les serveurs de l'entreprise (à l'en croire, seuls les contenus non-ouverts sont stockés, pour 30 jours). Mais ça ne suffit pas. Au-delà du risque, déjà grand et hautement probable, qu'un de vos potes fasse une capture d'écran de votre snap, sachez qu'ils ne bénéficient pas de la plus haute protection. Le court laps de temps qu'elles y séjournent, images et vidéos demeurent lisibles pour Snapchat, qui détient la clé pour lever le chiffrement qui les brouille. Là encore, toute intrusion est donc possible.

• VOUS ÊTES PRÊT À INSTALLER UNE NOUVELLE APPLICATION

Vous avez du wifi, le temps et l'envie.

• POUR LE CONFORT D'UTILISATION : WHATSAPP

Pour toutes les qualités évoquées ci-dessus, c'est peut-être le meilleur moyen de mettre un pied dans les communications vraiment sécurisées. Sur WhatsApp, il est possible de s'assurer de l'identité de son interlocuteur – à condition de l'avoir rencontré une fois. Exemple : vous voulez

parler avec Snowden mais vous ne savez pas si le compte «snowden» sur WhatsApp est le sien ou celui de la NSA. Vous devez aller le voir, flasher le QRcode associé à sa clé. Vous saurez alors que vos secrets seront bien gardés.

De même, le fait qu'une clé différente soit associée à chaque envoi permet d'éviter que les vieux messages soient subitement lisibles, si quelqu'un venait à mettre la main dessus – c'est ce qu'on appelle la «confidentialité persistante».

Seul bémol : les détenteurs d'iPhone peuvent réaliser des sauvegardes de leurs conversations sur iCloud. Comme cela ouvre une nouvelle porte vers vos données, autant se méfier.

• POUR ÊTRE BLINDÉS : SIGNAL

C'est l'application de référence, la star dans le domaine. Tous les pontes du milieu recommandent le système sur lequel elle s'appuie, «Open Whisper Systems» : Snowden, Poitras, Schneier... Elle cumule les bons points, sauf un, qui peut être très gênant : sa facilité d'utilisation.

Déjà, il faut que vos contacts soient dessus. Et puis, il faut que ça fonctionne : quelques heures avant la mise en ligne de cet article, il était impossible de se connecter aux serveurs de l'application pour la faire tourner.

L'interface de Signal, en attente d'un nouveau message - Capture d'écran Ceci dit, en dehors de ces dysfonctionnements épisodiques, Signal n'est pas si compliqué à prendre en main. Sur Telegram, il est nécessaire de le préciser lorsqu'on souhaite une conversation protégée - Capture d'écran

• ON EST SCEPTIQUES :
TELEGRAM ET VIBER

Elle a beau être présentée comme l'alternative à Signal ou WhatsApp (on

la dit même employée par les terroristes, c'est dire), Telegram suscite trop de controverses pour être fiable. Il est déjà nécessaire de bien préciser lorsqu'on veut une conversation chiffrée – toutes ne le sont pas. Et puis, les experts lui reprochent d'utiliser une boîte à outils pensée et développée à l'intérieur de Telegram. Or, en cryptologie, c'est rédhibitoire : on ne déploie pas sa petite solution perso, éprouvée nulle part ailleurs.

Telegram a réagi en invitant les râleurs à venir déjouer leur système de protection. 300 000 dollars sont à la clé. De quoi énerver un peu plus encore la communauté du chiffre, qui estime, démonstrations complexes à l'appui, que ce concours est pipé.

Mêmes doutes pour Viber : l'application a rejoint le mouvement du chiffrement ce 19 avril, mais ne donne pas assez d'infos pour nous assurer de sa fiabilité.

Si elle a dit avoir opté pour la protection la plus robuste (du bout en bout de la communication), et avoir mis en place un mécanisme pour être certain de l'identité de son interlocuteur, elle n'est en revanche pas très transparente sur l'outil qu'elle utilise pour y parvenir. Sans publier la moindre info technique sur son site, Viber a en plus confié à Daily Dot d'appuyer sur une sécurité maison, développée sur «le concept d'une solution établie en open-source».

Franchement, tout ça sent mauvais : évitez.

• VOUS AVEZ BESOIN DE COMMUNIQUER PAR VIDÉO

Un détail crucial ne peut passer que par la caméra.

• FACETIME

Si vous avez un iPhone en poche, le plus simple est peut-être d'utiliser FaceTime. Attention néanmoins : la communication n'est possible qu'avec des Mac fans – tous les autres téléphones sont exclus. Pas toujours pratique.

• PATIENTS ? SIGNAL, WHATSAPP

Si vous avez un peu de temps devant vous, vous pouvez toujours tourner des saynètes, à envoyer par la suite via Signal ou WhatsApp. Forcément, c'est moins fluide : on n'est plus dans le papotage vidéo, mais bien dans l'envoi de petits films, dont la durée est en plus limitée (de 90 secondes à 3 minutes en moyenne pour WhatsApp). Il va donc falloir saucissonner.

• A ÉVITER : SKYPE

Forcément, c'est l'application qui vient alors tout de suite en tête. Skype a longtemps été citée comme une garde-malade efficace des communications sensibles – notamment pendant les révoltes arabes. Sauf que c'est un peu trop embrouillé pour être certain. De nombreux spécialistes ont identifié des failles dans la protection que Skype revendique. Néanmoins, celles-ci datent : des mises à jour ont peut-être été faites. Sauf qu'on en sait rien : fin 2014, l'EFF s'est arrachées cheveux pour le déterminer, mais Microsoft, la maison-mère de Skype, n'a pas répondu à ses questions. Tant pis pour eux.

• VOUS VOULEZ L'APP ULTIME

Vous avez du temps, du wifi et vous voulez le service le plus sûr.

Que garder alors ? Si ça fonctionne : Signal. Sinon, WhatsApp. Après garder en tête que malgré toutes ces précautions, un individu déterminé peut toujours trouver le moyen d'accéder à vos informations. Des entreprises en ont même fait leur business, comme la boîte israélienne Cellebrite – qu'on dit capable de pénétrer dans les derniers iPhone et BlackBerry. Sans aller jusque-là, en matière de sécurité, c'est souvent nous qui déconnons. En laissant traîner nos mots de passe, en ne verrouillant pas nos téléphones... Et puis, même en restant irréprochables, il reste toujours des traces : les métadonnées. Qui disent à qui l'on parle, quand, où, combien de temps... Des infos qui peuvent en dire beaucoup, beaucoup, sur vous.

Ne vous résignez pas pour autant : une protection, même imparfaite, vaut toujours mieux que se balader à découvert !



DE NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL À CANNES :
TEWFIK HAKEM

LES ARABESQUES DE LA CROISETTE

Tous les Arabes du monde se retrouvent à Cannes. Excellente occasion pour se poser la question qui turlupine : qu'est-ce qu'être Arabe aujourd'hui ?



On peut imaginer à Cannes cette scène : Un Emir du Golfe quitte son Yacht pour aller dîner dans un Palace de la Croisette, le Martini par exemple. Son secrétaire libanais l'accompagne, ainsi que son garde du corps palestinien et son chauffeur beur. Ensuite, si son factotum égyptien a bien fait son travail, l'Emir devrait rentrer en compagnie d'une grosse tunisienne ou d'un jeune marocain. Sinon il ira flamber son argent au casino où il rencontrera à coup sûr quelques amis saoudiens. En sortant du Casino, comme d'habitude il donnera un bon pourboire au vigile algérien. On peut voir ce genre de scène et rencontrer toute sorte d'Arabes à Cannes. Autant dire qu'on a l'embaras du choix. Mais les plus embarrassés doivent être les forces de sécurité qui ont déployé des "mesures draconiennes" pour assurer, sous état d'urgence, le bon déroulement du Festival de Cannes. Bon courage à eux (voir encadré). En plus des Arabes habituels de la Croisette, il ne faut pas oublier, les occasionnels, les festivaliers... Journalistes, producteurs, réalisateurs, comédiens arabes venus du monde entier pour voir et se faire voir à Cannes. Sur les écrans, c'est la même chose, on peut voir des Arabes de toutes les couleurs si on n'a que ça à faire. Justement cette année c'est la mission principale de l'envoyé spécial du Quotidien d'Oran à Cannes. Il n'a que ça à faire, regarder ces films-là précisément, rencontrer ceux qui les produisent, les réalisent ou les portent, pour tenter de répondre à la question socio-politico-philosophique du 69 ème Festival de Cannes : qu'est-ce qu'être Arabe aujourd'hui. Rien que ça.

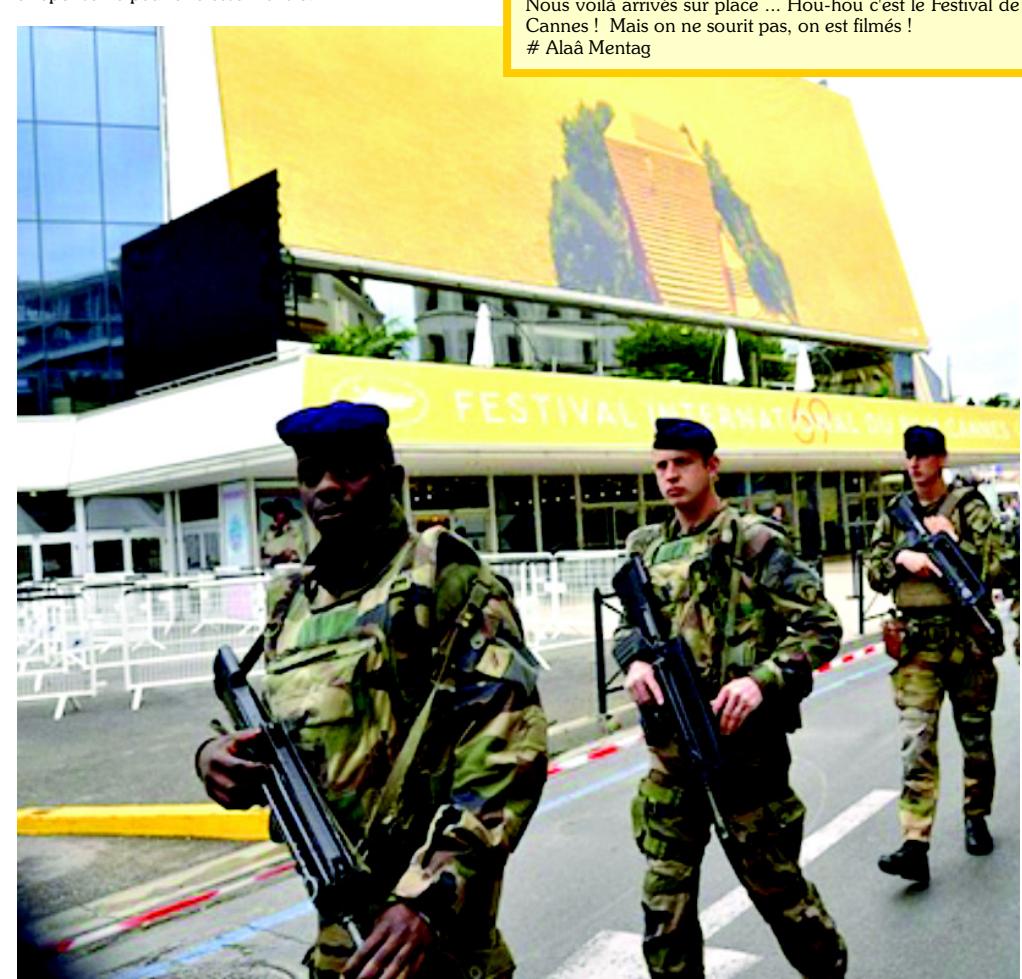
Mais est-ce qu'il y a des films arabes à Cannes cette année ? Pas tant que ça, presque rien. Deux nouveaux courts, et un long métrage sur des centaines de nouveaux films qui vont être projetés, toutes sélections confondues, pendant 12 jours. Houda Ibrahim, l'influente critique de cinéma libanaise qui travaille pour les médias arabophones de France (AFP, RMC Dawlatia) et le site arabophone de référence " Cinématographe ", a titré triomphalement " Dix films Arabes à Cannes " pour annoncer le programme de cette 69ème édition. Comment a-t-elle fait pour arriver à ce chiffre rond ? C'est simple, elle considère que tous les réalisateurs avec un nom à consonance arabe sont des Arabes. Qu'ils soient nés ou pas dans un pays arabe, qu'ils y vivent ou pas, qu'ils parlent la langue ou pas. L'Egyptien musulman du Caire comme le berbère athée de Marseille, la palestinienne chrétienne de Nazareth comme la berbère

mauresque de Tlemcen. Par ailleurs, long-métrage, court-métrage, pour elle c'est kif kif. Et si Houda Ibrahim avait doublement raison ? Quelles images arabes nous réserve ce Cannes 69, diasporas et fils d'immigrés compris ? A feuilleter le programme on peut de se faire une petite idée.... à affiner ensuite au fil des 11 jours restants de Festival...

Ce soir " Un Certain Regard " s'ouvre avec un film égyptien, en fait le seul long-métrage arabe tourné dans un pays arabe avec un financement arabe. Il s'agit de " Ishibak " de Mohamed Diab. Ce cairote s'était déjà fait remarquer avec son premier film " Les Femmes du bus 678 ". Il reprend presque la même recette dans son nouveau film, cette fois au lieu du bus, on sera dans un panier à salade ou un fourgon de flic : l'histoire se déroule au Caire en 2013, deux après la révolution de la place Tahrir et au lendemain de la destitution du président islamiste Mohamed Morsi, un jour de violentes émeutes. Des dizaines de manifestants aux convictions politiques et religieuses différentes sont embarqués dans un fourgon de police. Sauront-ils surmonter leurs différences pour s'en sortir. Le synopsis donne envie et pas à la fois. Certes, il est bon de se poser la question de savoir pourquoi face à un pouvoir dictatorial, la société civile Arabe n'arrive pas à trouver un moyen de s'organiser pour faire émerger une alternative démocratique qui accepte et respecte les différences idéologiques et autres. Mais ce huit-clos mobile qui s'annonce risque de nous étouffer comme lorsqu'on était dans le bus avec les femmes égyptiennes du précédent film. Verdict samedi.

Les enfants des Quartiers Nord de Marseille sont-ils des Arabes ? Qui répondent la plupart des leurs compatriotes français, certains en se bouchant le nez, surtout pas répondent leurs lointain cousins des pays Maghrébins. Le franco-tunisien Karim Dridi nous propose dans dernier opus " Chouf " de regarder cette population autrement. De même Rachid Djaidani embarque son héros rappeur et kabyle de banlieue dans un " Tour de France " en compagnie du gros Gérard Depardieu campant le rôle d'un autre exclu de la société contemporaine française, le prolo qui vote Front National. La version féminine, moderne et française de " Do the Right Thing " de Spike Lee est annoncée par un buzz fait de " Wesh-Wesh, c'est de la balle ". Intitulé " Divines ", le premier long-métrage de Houda Benyamina évoque lui aussi les pauvres français d'origine arabe ou africaine. Dans " Oumour Shakhсиya " de la palestinien-

ne avec passeport israélien Maha Haj, on suit une famille palestinienne éclatée entre l'intérieur et l'extérieur. Un vieux couple vit à Nazareth et se fait des soucis sur le fils toujours pas marié qui vit à Ramallah de l'autre côté de la frontière, alors que son ainé exilé en Suède rêve de faire venir toute la famille. Il y a par ailleurs trois films libanais, trois cinéastes à découvrir : " TRAMONTANE " de Vatche Boughourjian à la Semaine de la Critique, " SUBMARINE " Mounia Akl à la Cinéfondation, et " TOMBÉ DU CIEL " Wissam Charaf à l'ACID. On ne loupera pas le court-métrage tunisien " La Laine sur le dos " de Lofti Achour en compétition officielle, et le pas si court algérien, " Kindil Al Bahr " de Damien Ounouri et avec Adila Bendimerad et Nabil Asli sélectionné à la Quinzaine des Réaliseurs. Enfin, même mort Youssef Chahine n'a pas fini de nous guider pour savoir qui nous sommes et où nous allons. Son film " Adieu Bonaparte " que projettéra Cannes Classics en version restaurée est l'un des phares qui vont éclairer notre programme de recherche à Cannes . Etre Arabe aujourd'hui, d'Algér à Cologne et de Nazareth à Marseille. La question est essentielle, la réponse ne peut-être essentialiste.



69. ANNÉE EXOTIQUE

À partir de samedi, retrouvez notre envoyé spécial à Cannes tous les jours avec un programme inédit. Dans la catégorie articles très sérieux, une chronique avec des comptes-rendus pointus et des interviews exclusives, pour approfondir notre questionnement du jour : qu'est-ce qu'être Arabe aujourd'hui.
Une deuxième rubrique mi-sérieuse, mi-foutue, mêlera le compte-rendu des films projetés en sélection officielle à un hommage tiré par les cheveux et très particulier au cinéma Algérien. Une chronique d'humour à ne surtout pas prendre au sérieux. Ou alors pas trop.
Enfin, un peu d'histoire avec un feuilleton qui revient sur la naissance du Festival de Cannes. Le saviez-vous, le Festival de Cannes a failli avoir lieu à ... Alger ! Il y aura d'autres révélations. Comme par exemple les raisons du retour de l'Envoyé spécial du Quotidien d'Oran à Cannes. Voilà pour la bande annonce, il ne nous reste plus qu'à vous décevoir dans les règles de l'art. Le 7ème, bien sûr.



CANNES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le risque d'attentat à Cannes est pris très au sérieux par les autorités françaises qui ont quadrillé la ville.

Déjà en temps normal Cannes est une ville plus surveillée que les autres. Pour faire fructifier le tourisme de luxe et rassurer les riches retrats autochtones, la ville s'est doté d'un système de surveillance de 500 caméras. Impressionnant maillage et drôle d'ambiance. Dans le passé, pour râiller le Festival de Cannes, on disait " festival des cannes " pour souligner que les habitants de la petite ville balnéaire ne sont pas très frais. Ou " festival de came " en référence à toutes les substances illicites ingurgitées dans les fêtes. Aujourd'hui on peut dire " festival des cam ", pour le nombre impressionnant de caméras. Avec l'Etat d'urgence qui vient d'être prolongé jusqu'en juillet, le dispositif est renforcé d'une manière drastique. Le Ministre de l'intérieur qui s'est déplacé à Cannes deux jours avant l'ouverture a souligné que " Le Festival représente un enjeu particulier " avant d'égrainer la longue liste de mesures exceptionnelles prises pour assurer la sécurité des festivaliers et rassurer les cannois. Il y a trois semaines, sous l'égide du Raid et de la BRI, et avec les experts du GIGN, un exercice de simulation d'attentat a été simulé avec près de 200 figurants. Le scénario catastrophe que simulaient comportait l'explosion d'une voiture piégée et la prise du grand auditorium du Palais des Festivals par quatre faux terroristes. Comme au cinéma ! Rien n'est laissé au hasard, les plages seront sécurisées pour que le scénario tunisien, cauchemar des professionnels du tourisme et des organisateurs des salons et festivals, ne se produise pas. Encore plus radical, les bateaux n'ayant pas été minutieusement fouillés ne pourront plus accéder à la baie de Cannes. Enfin, pas moins de 400 agents de sécurité privée seront chargés de vérifier nos badges, fouiller nos sacs et palper nos corps.

Cet hiver, la petite ville de la Côte d'Azur a connu de terribles inondations. Pour se parer à d'autres catastrophes naturelles et aux risques d'attentats, les élus de Cannes ont fait appel aux experts internationaux. Selon le site américain The Daily Beast repris par le quotidien français Libération, une session consacrée au risques d'attentats terroristes a été animée par un ancien officier de Tsahal , Nitzan Nuriel, ex attaché militaire de l'ambassade d'Israël à Washington. L'article ne dit pas si les experts algériens de la sécurisation du Club des Pins ont pris part à ce vaste audit de sécurisation organisé par Cannes.

Nous voilà arrivés sur place ... Hou-hou c'est le Festival de Cannes ! Mais on ne sourit pas, on est filmés ! # Alaâ Mentag

Titularisation et amélioration des conditions de travail

Sit-in des agents de sécurité, le 17 mai, devant le siège de Sonatrach Aval

K. Assia

Les agents de sécurité de la zone industrielle ne sont pas au bout de leur peine. Selon le représentant des travailleurs contractuels, depuis 2013, les revendications formulées pour améliorer leurs conditions de travail n'ont pas connu une suite favorable et ce, en dépit de toutes les actions de protestations organisées par ce collectif contractuel.

Pour faire entendre leur voix, les concernés reviennent à la charge, en annonçant un énième rassemblement, pour le 17 mai prochain, devant le siège Sonatrach Aval. Ces agents contractuels, au

nombre de 650, revendentiquent leur titularisation et réclament l'amélioration de leurs conditions de travail « Nous avons été recrutés, en 1998, en qualité d'agents de sécurité et depuis nous n'avons jamais bénéficié des avantages accordés au personnel permanent, a indiqué, hier, le représentant des travailleurs. Ce collectif, a été recruté dans le cadre du contrat à durée déterminée CDD qui est renouvelable tous les 5 ans. En effet, les concernés dénoncent les bas salaires et exigent une prise en charge réelle de leurs revendications qui, en plus de la titularisation, portent sur l'octroi des prêts logements, des prêts véhicules et autres primes prévues par la loi. Selon les mêmes interlo-

cuteurs, cette différence des salaires entre eux et le personnel permanent, alors que les heures de travail sont les mêmes, n'a pas été, sans conséquence, sur la détérioration de leurs conditions socioprofessionnelles. En tentant de trouver des réponses, le collectif a opté pour un sit-in, devant le siège Sonatrach Aval, afin que le dialogue soit ouvert avec les décideurs. Un appel sera, sans doute, lancé aux pouvoirs publics et aux responsables de Sonatrach, pour que leur régularisation soit effective. « Les choses doivent changer. Il faut appliquer les lois et les circulaires », souligne-t-on. Rappelons que plusieurs rassemblements ont été observés dans le passé par le collectif.

Un exécutif restreint sera consacré au dossier de la «Pub»

La commune d'Oran revoit à la hausse les loyers et d'autres droits

Houari Saaïdia

Il aura suffi d'une prise de conscience quant au problème de sous-recouvrement et sa mise à l'ordre du jour, dans l'agenda du conseil exécutif municipal pour secouer le cocotier de la Trésorerie communale. C'est le début de récolte : les recettes aux guichets d'encaissement ont enregistré un énorme bond durant les quatre premiers mois de l'année 2016. Alors que les caissiers chômaient jusque-là, ça se bouscule au portillon de la Trésorerie communale, depuis quelque temps. Les mises en demeure et les injonctions de payer ont eu leurs effets sur les mauvais payeurs. En un temps record, 83 milliards sont entrés dans les tiroirs-caisses, au titre des créances 2003-2016. Et la « performance » est appelée à s'améliorer, encore davantage, avec deux nouveaux dispositifs qui seront mis en action, à brève échéance, par l'Exécutif local de Noureddine Boukhatem. Premièrement : l'actualisation des droits de loyer - dont le tarif a été revu à la hausse- et l'instauration de nouveaux droits, adoptée, hier, mercredi, par délibération lors d'un conseil exécutif. Deuxièmement - et c'est de loin le plus consistant, en termes d'impact financier : l'assainissement et la mise en règle du marché publicitaire,

avec à la clé un nouveau cahier de charges et un nouvel avis d'adjudication, lequel sera diffusé, courant cette semaine. Cependant, si l'augmentation, légère mais fort utile quand même, des baux commerciaux et d'habitation du patrimoine communal est déjà un fait depuis l'Assemblée délibérative d'avant-hier, la mise à l'ordre du paysage « Pub », en ville n'est pas encore une victoire conquise. Il est loin de la coupe aux lèvres. Les choses sont bien plus compliquées pour qu'on puisse se conformer aux normes par un simple cahier de charges et des textes accessoires. Le mal est profond. « Quand vous parlez d'anarchie en matière de supports publicitaires, vous faites dans l'autocritique modérée. La réalité est bien pire, si tant est qu'il existe pire que le mot anarchie », a répliqué, entre deux longs soupirs, le maire M. Boukhatem, à l'un de ses adjoints. La confusion est totale : il y a des annonceurs et des pseudo-annonceurs, des locataires et des sous-locataires, des « autorisés » et des « non-autorisés », des contractants, avant 2006, qui eux-mêmes se divisent en deux sous-groupes : les « reconduits » et les « non-reconduits », ceux qui payent encore et ceux qui ne payent plus depuis, les nouveaux arrivants, principalement de la capitale, sans qu'ils

aient, forcément, une succursale ou une antenne à Oran, ceux qui sont « protégés » par une autorisation délivrée sous la table par le Secteur urbain, et ceux qui n'ont aucun papier mais qui sont « protégés » quand-même par les accointances et le « ne touche pas à celui-ci »...

Et dans ce bazar de panneaux publicitaires, sur voie publique, tout gabarit et tout type, enseigne et pré-enseigne de toute forme, toiles murales et morceaux de chiffon, affiches en bois, en carton, en métal... rien n'est respecté : la liberté d'affichage est totale, autant sur le continent que par rapport au site d'emplacement et l'harmonie urbaine.

Le débat étant allé dans tous les sens, le maire a décidé d'ajourner ce point, lundi prochain, où un Exécutif restreint lui sera consacré, avec la présence de tous les acteurs concernés, dont le représentant des Domaines et de la DUC.

Outre l'augmentation des droits d'occupation du domaine public, pour l'installation des palissades, les droits de travaux de fouille ont été, aussi, revus à la hausse, au même titre que les loyers des kiosques, ceux des locaux communaux occupés par des sociétés, le droit d'usage des infrastructures sportives, les droits de fêtes et cérémonies, en salles privées, les loyers des marchés couverts, entre autres.

Bir El Djir

19 millions de dinars pour une passerelle sur la RN 11

J. Boukraa

Une nouvelle passerelle sera réalisée, près de la forêt urbaine de la commune de Bir El Djir. La passerelle qui sera réalisée sur la RN11, permettra aux piétons de rejoindre la forêt sans danger. La RN11 est devenue très dangereuse pour les piétons d'où la nécessité d'un tel projet. Selon l'Assemblée populaire communale de Bir El Djir, les travaux vont s'établir sur 5 mois. Le projet va coûter 19 millions de dinars. L'entreprise qui va prendre en charge l'opération a été désignée il

y a quelques jours. La RN11 est réputée pour être un véritable point noir de la circulation automobile. De nombreux accidents ont été enregistrés à cause de l'absence d'un passage protégé pour les piétons, notamment, pour ceux qui veulent accéder à la forêt urbaine de la commune de Bir El Djir. D'autre part les riverains réclament une passerelle près de l'établissement hospitalier « 1^{er} Novembre », sis à Hai Sabah. Le plus grand hôpital du continent africain, l'EHU draine, chaque jour, des milliers de personnes, entre malades, accompagnateurs, visiteurs ou autres d'où

la nécessité de sécuriser le passage à travers la réalisation d'une passerelle. C'est dans ce contexte que de nombreux appels ont été lancés par les citoyens, en direction des responsables pour la programmation d'un projet d'une passerelle. Cet ouvrage devrait, un tant soit peu, leur éviter des dangers quasi mortels rencontrés, quotidiennement, et à tout moment, juste en face de l'hôpital. « Le risque est grand pour nous. Il est omniprésent, au moins manque de vigilance, c'est la mort », soutiennent des infirmières exerçant dans cet hôpital.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

La « défête »



faut dépenser pour acquérir bijoux et vêtements, il y a toutes ces victuailles à préparer pour le jour des noces, sans compter les nombreuses voitures pour le cortège, les fleurs et tout et tout. Pauvre, on s'endette jusqu'au cou.

Ce qui est désolant, c'est qu'après avoir tant dépensé, les parents « jurent » la fille, leur bru, comme ne méritant pas son entrée dans leur tribu. On commence par lui trouver tous les défauts physiques possibles : le nez, les yeux, la taille, bref on a « sage-ment » attendu jusqu'à ce que le mariage ait eu lieu pour commencer les « critiques » les plus sévères. Quand l'époux, croyant bien faire pour faire plaisir à sa mère, s'en mêle, le drame frappe à la porte. Tlag !

Combien de divorces, de ruptures l'on pourrait épargner, si, au lieu de dépenser tant d'argent dans ces noces de chiki, on essayait, entre les deux familles, d'aider les jeunes gens à s'installer dans leur propre logis, les laissant ainsi régler, eux-mêmes, leurs propres problèmes ! Là les parents peuvent dire : « on a réussi ».

re une fête ! En dehors de tout ce qu'il

OPGI

30 mises en demeure pour des entreprises défaillantes

K. Assia

La direction de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran a décidé de sevir contre les entreprises défaillantes. Pas moins de 30 mises en demeure ont été adressées à des entreprises, chargées de réaliser des programmes de logements, pour non respect des échéances légales convenues, a indiqué, hier, Melle Bakhouché, assistante du DG de l'OPGI. Cette mesure a été prise à la suite des sorties d'inspection effectuées sur les chantiers de réalisation et qui permettent d'assurer le suivi des travaux. Ces entreprises de Bâtiment ont été avisées du retard enregistré et un délai leur a été accordé, afin d'activer le chantier, faute de quoi d'autres mesures seront prises à leur encontre. L'OPGI a exigé des responsables de relancer les travaux et d'affecter des moyens matériels et humains, afin de réceptionner les chantiers dans les délais.

Le wali d'Oran a instruit l'ensemble des maires, des chefs de daïra et l'ensemble des services chargés de réaliser des programmes de lo-

gements, à assurer un suivi permanent de tous les chantiers prévus à Oran et ce, afin de cerner les insuffisances et de trouver des solutions pour, enfin, répondre aux besoins des Oranais, notamment en matière de logements. Lors de son arrivée à Oran, le wali d'Oran avait donné des directives fermes pour que tous les travaux de réalisation des 14.700 logements sociaux soient relancés alors que les ordres de service avaient été signés, plus d'une année auparavant. Depuis les entreprises, les bureaux d'études et toutes les parties concernées sont obligés de se réunir pour que le programme prévu soit réalisé, dans les délais. La wilaya avait installé, en début d'année, une commission technique composée des services de la direction de l'Urbanisme, de l'Agence foncière et d'autres structures, afin de cerner les difficultés, souvent d'ordre technique ou foncier et de trouver des solutions pour que ces projets soient, enfin, lancés et réalisés, dans les délais.

Pour veiller au respect des délais, des inspections sur site sont, depuis, lancées par l'exécutif de la wilaya.

EHS de Canastel

Une deuxième intervention à cœur ouvert réussie

D. B.

sie. Le mois dernier, une autre patiente, de la même wilaya, avait été opérée avec succès par un staff médical algérien. D'autre part et dans le cadre de son programme de solidarité, l'Association 'Cœur ouvert Lala' a organisé, hier, une campagne de don de sang, en collaboration avec l'Association des donneurs de sang, le Croissant-Rouge, le CHU d'Oran et l'EHS de Canastel, en son siège, près de la gare ferroviaire d'Oran. L'opération qui s'est étalée tout au long de la journée a eu un écho favorable auprès des citoyens. Outre la collecte du sang, cette action de solidarité a donné lieu, également, à l'organisation d'une journée « portes ouvertes » d'information et de sensibilisation sur les maladies cardiaques congénitales ainsi que sur la prise en charge sur le plan médical et social des malades.

Bousfer

La police libère une jeune femme séquestrée

Rachid Boutléis

Au terme d'intenses recherches, les enquêteurs de la police judiciaire, relevant de la Sûreté urbaine, de la localité de Bousfer-Plage, en étroite collaboration avec ceux de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, chargés de la lutte contre le crime organisé, ont réussi, dimanche dernier, à localiser le lieu où un trio de malfaiteurs a séquestré une jeune femme, apprend-on de sources policières. La piste suivie, sur la base des informations glanées, au cours des investigations, par les éléments de la PJ, a abouti à une ferme isolée dans la municipalité de Bousfer. Les policiers, qui ont aussitôt investi les lieux, à la faveur d'un mandat de perquisition, délivré par le parquet d'Aïn El Turck, ont tablé leur intervention sur l'effet de surprise. Ils ont réussi sans anicroche à libérer l'otage des griffes de ses ravisseurs, des repris de justice, âgés entre 25 et 27 ans. Nos sources indiquent que la jeune femme a été kidnappée par le

trio de délinquants, sous la menace d'armes blanches. Ils l'ont emmenée dans une ferme où ils l'ont séquestrée et violée à tour de rôle pendant 24 heures. Les interpellés ont été présentés, avant-hier, devant le magistrat instructeur près le Tribunal correctionnel d'Aïn El Turck, sous les chefs d'accusation d'enlèvement, de séquestration et de viol.

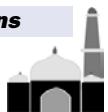
Selon nos sources les éléments de la PJ de la Sûreté de daïra ont, également, réussi, avant-hier, à l'issue de leurs investigations, à solutionner une autre affaire de ce genre, apprend-on auprès des mêmes sources. Il s'agit, en fait, d'une autre intervention des policiers pour libérer une mineure dans la localité de Bousfer-ville, dont la disparition a été signalée par ses parents lors d'une déposition de plainte. L'auteur répondant aux initiales A.K. et âgé de 25 ans, qui a été arrêté sur les lieux a été déferlé devant ledit parquet, sous le principal chef d'accusation de détournement d'une mineure, ont ajouté encore nos sources.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

**Sakou Youcef, 43 ans, Bir El Djir
Benabdahrhmane Ahmed, 38 ans, Les Castors
Angar Hamza, 59 ans, Haï Mouloud Feraoun
Majadi Mohamed, 71 ans, Haï Fellaoucène**

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Ichā
04h23	13h00	16h48	20h03	21h33



AÏN-TEMOUCHENT

Sensibilisation contre les intoxications alimentaires

Le coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation et de prévention des intoxications alimentaires a été donné dimanche dernier à Aïn-Temouchent, apprend-on auprès de Mme Saïdani Kheïra, chef de bureau «Promotion de la qualité» à la DCP d'Aïn-Temouchent.

Mohamed Bensafi

Cette campagne, qui entre dans le cadre du programme d'activités de ce ministère en matière d'information et de sensibilisation des consommateurs et opérateurs économiques, est organisée par la direction du commerce en collaboration avec le mouvement associatif de protection du consommateur sous le slogan «la prévention des intoxications alimentaires, l'affaire de tous», a ajouté notre source. Cette opération, qui se prolongera jusqu'au 19 mai prochain,

sera axée essentiellement sur le respect des conditions de conservation, notamment la chaîne de froid, la lutte contre l'exposition et la vente des denrées alimentaires sur la voie publique ainsi que sur le respect des conditions d'hygiène. Pour plus de sensibilisation, cette action sera accompagnée des services extérieurs des différents secteurs concernés (Santé, Agriculture et Affaires religieuses), des institutions et organismes (services de sécurité et Protection civile), des représentants des autorités locales, des scouts musulmans algériens, des as-

sociations de protection des consommateurs, des associations patronales et bien sûr des organes de presse. Des portes ouvertes sont organisées aussi au niveau de la chambre du commerce d'Aïn-Temouchent (15 et 16 mai prochains) ainsi que des missions radiophoniques qui seront animées par les représentants du service de protection du consommateur. En prime, un concours pour le meilleur établissement de restauration (restaurant, pizzeria, cafétéria...) est d'ailleurs ouvert par les organisateurs, a conclu Mme Saïdani.

« Tous projets liés aux TP doivent être exécutés dans les meilleures conditions »

Mohamed Bensafi

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, ce mardi, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a mis l'accent sur la nécessité d'une présence permanente des moyens de réalisation et bureaux d'étude où sont exécutés des projets de son département. «L'année 2017 sera consacrée aux bureaux d'études», s'exprimant de la sorte, le ministre insiste pour que tous projets liés aux TP soient exécutés dans les meilleures conditions. La première halte étape fut le port de Béni-Saf où il a pris connaissance de l'avancement d'un projet d'hélistation, la réalisation d'une aire de pose d'hélicoptère et de débarquement des naufragés, chantier estimé à 40% de taux d'avancement. Le ministre des TP a donné instruction pour que soient dégagées sous huitaine des

épaves qui bloquent l'avancée des travaux du projet de piste d'atterrissement et empêtent d'importants espaces qui devaient faire l'objet d'une cession au profit de promoteurs désirant investir dans le port. Deux autres chantiers accusent des retards, celui de la voie de contournement par le sud de la ville de Béni-Saf, reliant Sidi-Sohbi et Béni-Khaled sur 06 km à partir de la RN96, et le projet d'évitement sud-ouest de Béni-Saf avec construction d'ouvrage d'art, ont suscité aussi de vives réactions de la part du ministre mettant en cause une mauvaise gestion dans l'élaboration des études des POS. Inscrit en avril 2014, le second projet qui devrait être livré dans un délai de 12 mois, n'enregistre un taux d'avancement que d'à peine 45%. Le périple de M. Abdelkader Ouali à travers la wilaya l'amènera aussi à Madagh (10 km à l'est de Bouzed-

jar) où un chantier d'un abri de pêche atteint 67% d'avancement, alors prévu pour être réalisé en 29 mois depuis 2011. Ce petit port, qui devra accueillir pas moins de 100 petits métiers, devra être opérationnel, coûte ce qu'il coûte, en novembre prochain, a insisté le ministre. Il aura coûté près de 03 milliards de dinars au Trésor public. D'autres chantiers comme le projet de dédoublement de la RN 108 entre Châbabat-El-ham et Hammam-Bouhadjar, sur 20 km, ou encore l'autre dédoublement de la route reliant la ZET de Bouzedjar à la RN 2 sur 16.870 km ainsi que ceux des 03 échangeurs (Hassi-El-Ghella, El-Malah et El-Amria) feront l'objet de visite d'inspection du ministre des Travaux publics. Enfin, il y a lieu de rappeler que la wilaya sera reliée avec l'autoroute Est-Ouest, une bretelle qui prendra son départ à partir de la ville de Béni-Saf.

Mohamed Bensafi

TERGA

Un pêcheur amateur sauvé après une chute d'un rocher

Mardi matin, non loin de Terga-Plage (10 km au nord d'Aïn-Temouchent), une partie de pêche entre amis a failli virer au drame. Un pêcheur de 47 ans a fait une chute de plusieurs mètres, depuis le rocher où il était installé au dit lieu.

Commotionné à la tête,

derniers l'ont pris en charge, il souffrait aussi de douleurs à une jambe. Fort heureusement, ses jours ne sont pas en danger. Le pêcheur a été acheminé vers les UMC de l'hôpital Ahmed Medeghri d'Aïn-Temouchent.

Mohamed Bensafi

TIARET

Les animateurs des centres de vacances en formation

El-Houari Dilmi

Une formation est en cours à l'auberge de jeunesse de Tiaret au profit de quelque quatre-vingt-dix (90) stagiaires pour l'obtention du diplôme d'animateurs de centres de vacances, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports. En effet, encadrée par une équipe de professionnels, cette formation bloquée d'une durée de huit jours, est assurée afin d'inculquer aux

animateurs et animatrices les connaissances de base dans la gestion des centres de colonies de vacances. Le stage bloqué, sanctionné par un diplôme de premier et deuxième degré, permettra à ces moniteurs d'enclencher la gestion des centres de colonies de vacances et de loisirs qui seront ouverts lors de la prochaine saison estivale. Une commission sectorielle de préparation et de suivi de la saison estivale 2017 a été installée dernièrement par le ministère de la Jeunesse et des Sports en présence des directeurs des 14 wilayas côtières et de l'agence nationale des loisirs de jeunes durant laquelle des directives ont été données pour améliorer les conditions de séjours des estivants. Pour rappel, la wilaya de Tiaret est propriétaire de trois centres de colonies de vacances, dont deux sont situés sur le littoral mostaganémois et un troisième à Aïn El-Turck, dans la wilaya d'Oran.

TLEMCEN

Des infrastructures sportives et de jeunes pour les zones démunies et rurales

Khaled Boumediene

Les réalisations dans le domaine sportif et de jeunesse gagnent de plus en plus les zones démunies et le milieu rural dans la wilaya de Tlemcen. C'est du moins ce qui ressort des nombreuses infrastructures sportives et équipements de jeunes inaugurés par le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali dans des localités longtemps marginalisées, pourtant situées à un jet de pierres du grand Tlemcen (Mansourah, Chetouane et Tlemcen). Mardi dernier, un air de fête s'est propagé sur les agglomérations de Sidi-Senouci (commune de Sidi-Abdelli), Ouled Mimoun, et Hennaya, qui se sont parées de mille couleurs à l'occasion de ces cérémonies d'ouverture qualifiées d'événements historiques. Des familles nombreuses ont fait le déplacement, pour assister à la fête. Des enfants souriants et abasourdis ont participé à plusieurs activités sportives et profité des équipements de haute qualité et sécuritaires. « Je n'ai jamais joué au tennis de table. J'ai peur d'aborder la balle, mais j'essaie quand même », explique un enfant de 12 ans de Sidi Senouci. Selon des témoignages des habitants de Sidi-Senouci recueillis sur place, jamais cette localité de 12 000 âmes n'a bénéficié d'un tel projet sportif. C'est même un jour de l'indépendance pour eux. Selon le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelfahid, un état des lieux clair et précis concernant les structures de jeunes et pratiques des sports dans les zones éloignées et rurales a été établi sur l'ensemble du territoire de la wilaya, en vue de mieux connaître les forces et faiblesses des territoires ruraux en matière d'équipements sportifs et de jeunes, et faire ressortir des inégalités existantes entre les zones urbaines et le milieu rural. « Cette analyse fondée sur les données du recensement des équipements sportifs, espaces, et sites de jeunes, nous a permis de faire le choix



et de projeter les besoins en équipements sportifs et de jeunes à court et moyen termes dans ces territoires démunis et ruraux et de répondre ainsi aux attentes de la population », nous a expliqué le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelfahid, en marge de la visite du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali à Tlemcen, soulignant que les sites de jeunes et infrastructures sportives (Piscines semi olympiques, maisons de jeunes, salles omnisports, complexes sportifs, auberges de jeunes...) jouent un rôle significatif dans des domaines variés qui dépassent le seul champ du sport tels que le loisir, tourisme, enseignement, insertion, cohésion sociale, et l'économie. Ainsi, ils peuvent constituer un atout face aux difficultés rencontrées parfois en milieu rural telles que l'isolement des populations, le dépeuplement ou encore la dissolution du lien social. Le développement du sport constitue un facteur essentiel d'attractivité et de dynamisme pour ces localités rurales. Qu'il s'agisse de l'incidence des besoins de la population sur les infrastructures et équipements, des problèmes de temps d'accès, de la variété des équipements et des pratiques sportives. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a entamé sa visite dans la wilaya de Tlemcen par l'inauguration du nouveau siège de la direction de la jeunesse et des sports à Bouhanak (commune de Mansourah), et du

camp de jeunes dans la forêt de Tlemcen à Lalla Setti. Ce site d'une superficie de 4 ha est doté de structures d'hébergement (200 lits) et de restauration (240 repas), ainsi que d'une salle de conférences. Le ministre a procédé à l'inauguration du complexe sportif de Sidi Senoussi dans la commune de Sidi-Abdelli (daïra de Bensekrane), qui porte le nom du Chahid « Ziani Djillali ». Cette infrastructure dont le coût de réalisation avoisine près de 7 milliards de centimes, dispose de deux salles polyvalentes et spécialisées. Ensuite, le ministre a inauguré une auberge de jeunes, dans la commune d'Ouled Mimoun, avant de s'enquérir des travaux de réalisation d'une piscine semi olympique. L'après-midi, El Hadi Ould Ali a inauguré une salle omnisports d'un coût de l'ordre de 21 milliards, d'une capacité de 500 places, à Hennaya. Ces inaugurations se sont toutes faites en fanfare et dans la bonne humeur au son des groupes folkloriques, qui ont exécuté des musiques et des trépignements et déhanchements propres au genre ancestral local « El-Alaoui ». A noter, que lors d'un point de presse organisé à Ouled Mimoun, le ministre de la Jeunesse et des Sports a indiqué que le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Tlemcen a bénéficié de près de 270 projets importants pour une enveloppe financière de plus de 14,6 milliards de dinars au titre des trois derniers quinquennats.

OUED-TARIA

Un adolescent retrouvé pendu au domicile familial

Mohamed Belkeir

La nouvelle faisant état d'un suicide par pendaison à l'aide d'une corde d'un enfant étudiant au cycle moyen au CEM de Oued Taria a ébranlé toute la population de la cité (Hai El wassat) ex-route de la cave de la localité. Le drame est survenu hier mardi vers 16h30 laissant place à une information qui s'est propagée comme une

trainée de poudre. Il s'agit du dénommé M.A, âgé de 13 ans, qui a été découvert par ses proches pendu en son domicile.

Alertés par ces derniers, les éléments des services de police se sont rendus sur les lieux en compagnie de la protection civile, aux fins d'enquête et de constatations.

Le cadavre de l'infortuné a été transporté vers la morgue de l'EPH de la daïra de Ghribis dis-

tance de 16 km de Oued Taria pour une autopsie et des suites judiciaires, tandis que les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce décès qui a endeuillé toute sa famille, ses proches, ainsi que ses amis de classe.

Selon les informations reçues, la victime ne se plaignait d'aucune maladie et se trouvait en bonne santé.

BOUGTOB

Un charlatan démasqué

Hadj Mostefaoui

À la suite d'une longue et minutieuse enquête, menée sur la pointe des pieds, les éléments de la sûreté de daïra de Bougtof ont réussi à démasquer et à mettre hors d'état de nuire un charlatan, âgé de 47 ans, dans le chef-lieu de la commu-

ne de KHEITER, en possession d'une quantité de 300 comprimés de psychotropes qu'il tentait d'écouler sous forme de laxatif. Armé d'un long sabre qu'il dissimulait sous son burqa et d'une paire de jumelles, cet individu avait jeté son dévolu sur les visiteurs du mausolée de Sidi-Khelifa, en proposant à ses victimes, au nombre d'une dizaine, des amulettes ainsi qu'un sachet contenant une poudre blanche au goût douteux, laquelle faisait actuellement l'objet d'analyses auprès du laboratoire. Présenté au parquet territorialement compétent, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt et écroué.

TIZI OUZOU

L'ambassadeur de France souhaite la réouverture rapide du Centre culturel français

Naït Ali H.

L'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Emié, a exprimé mardi soir le vœu de son pays de la réouverture rapide du Centre culturel français dans la wilaya de Tizi Ouzou, à l'occasion d'une visite dans cette wilaya. Le Centre culturel français de Tizi Ouzou, implanté en face de l'agence d'Algérie Poste de la haute ville des genêts est fermé, pour rappel, depuis 1994 en raison des conditions sécuritaires marquées par la recrudescence des actes terroristes en Kabylie à l'époque. Et c'est en présence du wali de Tizi Ouzou, Brahim Merrad, et du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed Klaleche, qu'il a réitéré cette demande en mettant en avant deux chiffres liés à la coopération entre l'Algérie et la France. Bernard Emié a ainsi précisé que 50% des étudiants algériens inscrits dans les universités françaises et 60% des Algériens à qui le visa est délivré annuellement sont natifs de la région de Kabylie. La même déclaration a été faite également lors d'une rencontre avec les membres de la communauté française vivant dans la région. Alors que dans une brève déclaration aux rares journalistes présents sur les lieux, puisque le

déplacement n'était pas ouvert à la presse, le diplomate français a expliqué que sa venue à Tizi Ouzou s'inscrit dans le cadre de ses sorties dans plusieurs régions du pays comme Oran, Tlemcen, Constantine, Annaba et Biskra tout en soulignant qu'il a voulu se rendre dans la wilaya de Tizi Ouzou de par aussi l'importance des relations de coopération, qualifiées de «très fortes», dans les domaines culturel et économique. Bernard Emié n'a pas manqué également d'évoquer les relations entre l'Algérie et la France en déclarant que celles-ci sont excellentes et portées au plus haut niveau tout en relevant que la France «investit beaucoup en Algérie et a confiance dans l'avenir de ce pays». L'ambassadeur de France a rappelé à l'occasion l'importance des intérêts économiques de son pays en Algérie. S'agissant du reste du programme du diplomate français à Tizi Ouzou, selon nos sources, la chapelle de Tizi Ouzou, l'église d'Azazga et un concessionnaire automobile commercialisant une marque française étaient au programme de son second jour de visite (hier). Alors que dans la matinée, il devait rencontrer des représentants de la chambre du commerce et de l'industrie du Djurdjura (CCID) pour débattre des opportunités de développer la coopération économique.

AÏN DEFLA

Une unité d'oncologie opérationnelle

Une unité d'oncologie a été mise en service mardi au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mekkour-Hamou d'Aïn Defla, a-t-on constaté. «La mise en service de cette unité assurant des séances de chimiothérapie évitera aux malades les déplacements vers les structures du même genre de Blida et Chlef», a indiqué le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Aïn Defla, Mekki Tayeb. Dotée d'une capacité de 10 lits, cette unité, relevant du service de médecine interne, compte deux oncologues, deux hématologues, deux médecins généralistes, sept paramédicaux et un biologiste, a précisé M. Mekki. Le DSP a par ailleurs fait état de la formation, assurée durant les derniers mois au niveau du Centre anti-cancer (CAC) de Blida, de 40 médecins généralistes exerçant dans des établissements de santé publique de la wilaya d'Aïn Defla. Cette session de formation a permis aux médecins qui y ont pris part de maîtriser le diagnostic précoce du cancer en vue d'orienter les malades qui en sont atteints vers les structures de santé prenant en charge cette pathologie, a-t-il expliqué.

Faisant état de 12 séances de chimiothérapie quotidiennes assurées par cette nouvelle unité au début de son lancement, son responsable, Dr. Abada Mohamed, a mis l'accent sur la prise en char-

ge multidisciplinaire des pathologies cancéreuses englobant les services d'anopathologie, de radiologie et de chirurgie. Il a, dans ce contexte, souligné que le diagnostic «exact» de la pathologie nécessite des investigations «poussées», notamment pour tout ce qui a trait aux «antécédents» du patient, faisant état de 230 malades inscrits au registre du cancer au niveau de la wilaya. De son côté, Dr. Salima Aït Kaci Ali, l'une des deux oncologues de cette unité, a assuré de la disponibilité de tous les médicaments entrant dans la prise en charge des malades atteints de cancer, signalant que les déplacements «fréquents» nuisent à l'état de santé des malades. «Le cancer est une redoutable maladie dont la seule évocation fait peur», a-t-elle observé, faisant état de la mobilisation de l'équipe médicale au service du malade pour atténuer un tant soit peu de ses souffrances et lui «redonner espoir». Se réjouissant de l'ouverture de cette unité qui lui épargnera le «calvaire» des déplacements vers le CAC de Blida, Hocine Mehnoune, la soixantaine, atteint de cancer de la prostate depuis quelques mois, a salué le personnel médical pour son «dévouement» au service du malade. «Le cancer nécessite un suivi pendant et après le traitement», a-t-il observé, assurant que l'abnégation des médecins lui met du «baume au cœur».

ANNABA

Une trentaine de kiosques démolis

Tayeb Zgaoula

La guerre contre l'informel continue. C'est en ces termes que s'est exprimé le maire de la ville de Annaba, Farid Merabet, lors d'une opération des pouvoirs publics contre des marchands ambulants. Appuyée par les services de sécurité, l'APC a démolie 30 kiosques de fortune. Une autre action aura lieu cette semaine. Au total, plus de 150 kiosques sont à démolir, a indiqué mardi le P/APC. Parallèlement, les services de sécurité ont lancé une vaste opéra-

tion pour assainir les principales artères et évacuer les deux marchés des fruits et légumes de leurs indus occupants. L'opération n'a pas été facile et elle sera maintenue, a expliqué un officier.

A noter que le wali, M. Youcef Cheurfa, a annoncé lors de la récente session de l'APW, tenue il y a une dizaine de jours, l'éradication des deux principaux marchés des fruits et légumes de Hattab (centre-ville) et de la cité du 8-Mai. Pour sa part, la direction du commerce a organisé mardi, au siège de la CCI Sey-

bouse, un séminaire à l'adresse des commerçants afin de les sensibiliser contre l'informel et écouter leurs préoccupations. L'Etat a mis en place des textes et des règles pour l'exercice de cette fonction; des mesures ont été prises pour mettre fin au marché de l'informel qui gangrène l'économie nationale par l'importation de produits et la contrefaçon. «Notre but, aujourd'hui, est d'éveiller la conscience collective pour en finir avec le commerce illégal et d'encourager la production locale», a-t-on assuré.

12.000 logements «LPL»

attribués avant la fin de l'année

Les noms des bénéficiaires de 630 logements publics locatifs (LPL) dans la commune d'El Hadjar (Annaba) ont été annoncés suscitant la grande joie des familles concernées, a-t-on constaté. Ces logements ont été réalisés sur le site d'expansion urbaine Berrahal-Talbi, a indiqué le

chef de la daïra d'El Hadjar, Mme Farida Amrani, qui a indiqué qu'un second lot de logements de même type sera distribué prochainement dans cette même commune au profit des demandeurs ouvrant droit.

L'opération est la plus importante accordée à cette commu-

ne qui compte 3.000 demandeurs de logements publics locatifs, est-il noté. 12.000 LPL seront distribués avant la fin de l'année en cours dans la wilaya d'Annaba. La moitié de ce quota est réservée au seul chef-lieu de wilaya, ont indiqué les services de wilaya concernés.

JIJEL

Des faux-monnayeurs arrêtés

Une bande de faussaires de billets de banque a été arrêtée à Taher par les éléments de la sûreté de daïra, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya. Agissant sur renseignements, les policiers ont découvert, après perquisition au domicile de l'un des faussaires, divers matériels informatiques (micro-ordinateur, imprimante, scanner, papier) pour l'impression de billets de 2.000 et 1.000 dinars. Les mis en cause, au nombre de cinq, âgés entre 17 et 47 ans, ont été présentés devant la justice pour le chef d'inculpation de «falsification de billets de banque», a-t-on indiqué.

Pour ne pas oublier

Le rôle des populations de Jijel dans la résistance à la campagne française de 1851 est le thème d'une conférence prévue samedi à Jijel à l'initiative de l'association «Amjad» pour l'histoire et le patrimoine de la wilaya de Jijel. Cette manifestation, qui sera animée au lycée Bouraoui Belhadjef (sud-est de Jijel) par Soufiane Abdellatif, professeur d'histoire à l'université d'Oran, s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 165^e anniversaire de la bataille ayant opposé les populations de Jijel aux forces coloniales commandées par le général Saint Arnaud.

Education : la Protection civile mobilisée

Pas moins de 500 agents de la Protection civile seront déployés à Jijel dans le cadre du déroulement des examens scolaires de fin d'année, a-t-on indiqué à la direction de wilaya de ce corps constitué. Ces effectifs qui seront en poste au niveau de tous les centres d'examen veilleront sur le confort des candidats aux examens et leur apporteront leur aide et secours durant les examens, a indiqué la chargée de communication de la Protection civile.

TÉBESSA

Un véhicule volé récupéré

A. Chabana

Les éléments de la Gendarmerie nationale sont parvenus à récupérer une voiture volée. Son propriétaire avait été agressé par quatre individus, usant d'une bombe lacrymogène. L'automobiliste avait été sollicité par ses futurs agresseurs pour les transporter vers une destination précise, mais en cours de route, ceux-ci l'ont agressé pour le délester de son véhicule. L'aventure s'est arrêtée

là, puisque les mis en cause ont dû abandonner la voiture pour s'enfuir, dès qu'ils ont constaté la présence de gendarmes.

Par ailleurs, les mêmes gendarmes ont intercepté un camion près de la localité de Cheria, à l'ouest de Tébessa, à bord duquel était chargée une quantité de plomb sous forme de plaquettes. La cargaison d'un poids total de 23,14 tonnes était destinée à la contrebande. Le conducteur du poids lourd a été arrêté.

3.000 litres de gasoil saisis

A. Chabana

Les éléments de la BRI, relevant de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tébessa, ont mis en échec une tentative de contrebande de carburant. Suite à des informations parvenues aux services de sécurité faisant état d'une personne résidant à Elma Labiod, une localité fron-

talière, qui stockait du carburant dans la cour de son domicile, une enquête a été ouverte.

La perquisition de la maison du mis en cause a permis l'avortement de la tentative de contrebande et la récupération de 3.000 litres de gasoil. De même, trois véhicules utilisés dans le trafic ont été saisis, a-t-on appris de source sécuritaire.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Le privé pour la formation des paramédicaux

Près de 1.000 stagiaires ont été formés par l'établissement privé de formation paramédicale Lazar de Bordj Bou Arréridj depuis son agrément en 2009 par le ministère de tutelle, a indiqué sa directrice, Chehrazed Benkelfallah.

220 stagiaires sont actuellement en formation dont 65 issus de 38 wilayas obtiendront leurs diplômes courant cette année, a assuré la responsable de cette école créée dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Des hospitalo-universitaires, des médecins spécialistes et autres généralistes encadrent les stagiaires qui suivent une forma-

tion théorique et pratique basée sur les technologies modernes, note la même source.

Les diplômes de cet établissement reconnus par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la fonction publique habilitent leurs titulaires à être employés par les divers hôpitaux et cliniques publiques et privées, est-il indiqué. L'école qui occupe un site de 12 hectares avec 9 classes de cours, une salle de travaux pratiques, un réfectoire et une cafétéria a conclu dernièrement un accord de partenariat avec un établissement de formation paramédicale canadien, a fait savoir sa directrice.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

05 chaâbne 1437

El Fedjr
04h02

Dohr
12h45

Assar
16h34

Maghreb
19h50

Icha
21h22



ANNONCES CLASSÉES



■ Vends F2 : 2 Pièces - Cuisine + Salon + Salle de bain + Hall - Acté - à la Cité Grande de Terre : cité clôturée avec Parking - Contactez : 0555.37.05.87

■ Location grand F3 à Dar Es-Salem - 2^{ème} étage - Meublé et bien équipé - Tél + Internet - Sécurisé 24/24 H - cité clôturée - 8 mois + à 60.000 DA - Tél : 0669.80.17.83

■ Vends F4 Cité Yaghmoracen - 4^{ème} étage - 77 m² - en face Salle Shahrazed - Prévoir Travaux - Vente dans l'état - ORAN - Tél : 0794.52.28.23

■ ORAN - Vends : F4 - 1^{ère} étage, Plateau. Adda Benouada. 88 m² + 4^{ème} F4 Haï Yasmine 2 - 94 m². 3 façades. 2^{ème} étage. Ensoleillé - Tél : 0540.98.68.52

■ A vendre Appart F3 à Bel Air - 5^{ème} étg. avec Ascenseur - Très belle vue à côté cité militaire - N° T : 0555.07.40.82

■ Loue à Trouville : 1 Pièce - Cuisine - WC - SDB - et pour Femme seule 1 Pièce de 20 m² avec Coin de cuisine - Courette - WC - Tél : 0559.16.20.10 - 0775.16.65.99

■ A louer un Appart Type 3 de 110 m² - 4^{ème} étage avec Ascenseur dans la résidence Hasnaoui - ORAN - Tél : 0552.86.41.80

■ A vendre Appart F5 + Terrasse de 136 m² - 2^{ème} et dernier étage, seul au palier - Conviens parfaitement à Cabinet médical : 22, Rue TENAZET Tahar - ORAN - Plateau - Très bon voisinage - P. Off. : 1 Milliard - N° 0777.61.53.86

■ Vends F4 - 5^{ème} étage à El Akid Lotfi - Tél : 0558.96.03.37

■ Loue F4 - 83 m² - au 1^{er} étage Avenue Loubet - Bien aménagé pour usage professionnel ou habitation - Tél : 0553.05.81.10

■ A vendre très bel Appart F3 au 3^{ème} étage - Acte - Propre - Bien ensOLEILLÉ à Sedidika - ORAN - Tél : 0552.86.41.80

■ Loue Appartement F3 - Cuisine - SDB - 3^{ème} étage à Aïn El Turck - Cité Marina Cap Falcon - Tél : 0541.80.96.42 - 0550.02.46.47

■ A vendre Studio 22 m² - 2^{ème} étage centre-ville ORAN - Cuisine et SDB à l'intérieur du Studio - Tél : 0793.71.32.99

■ SIDI BEL ABBES - Vends Appart F5 - 4^{ème} étage - Bien situé à Gambetta - Toules commodités & bon voisinage - Tél : 0697.46.20.39

■ Pour vos vacances en Espagne, nous vous proposons des Locations d'Appartements à bon prix au bord de mer ou à Alicante Centre - Veuillez nous contacter au N° : +34.676.936.111

■ A louer un super F4 aménagé en F3 bien équipé dans une résidence luxe avec Interphone : Résidence Rebane - Bir El Djir - 4^{ème} étage - Accepte même Location pour quelques jours - Tél : 0560.13.80.85

■ Loue Appartement 3^{ème} étage : 3 Pièces. Cuisine. Douche - Gaz de ville - Adresse : N° 38, Rue Bernard Palissy - Bt 1 - Bel Air - ORAN - N° Portable : 0668.29.69.11

■ Vends F5 - 135 m² - Acté - 4^{ème} étage - Barraudage - 2 Clim - Tél. - Double porte - Réservoir 2000 L - à Aïn El Bi - BE-THIOUA - Prix demandé 950 Millions négociable - Tél : 0555.55.61.26

■ A.V. Apparts : F3. 112 m² et F4. 102 m². RDC surélevé, dans une résidence de 2 étages. Finis à 85% - Actés - Reste finition - à Canastel - ORAN - Tél : 0541.19.39.92

■ Loue F2 à Hassi Bounif - 3^{ème} étage en face les Pompiers. 1,7 U/mois - Loue Studio HLM. 1,8 U/mois - Loue F3 Zitoune 3 U/mois - Tél : 0792.92.42.84

■ Loue Logement F3 - 1^{ère} étage à Hassi Bounif - Eau - Gaz - Électricité - Tél : 0795.11.88.31 - Curieux et intermédiaire s'abstenir

■ Vends F2 à Haï Yasmine en face Hasnaoui - Acté - Tél : 0557.38.76.67

■ A louer Appart à Akid Lotfi : 3 P.C. SDB - 91 m² - Refait à neuf - équipé (pas meublé) - 1^{ère} étage - Tél : 0561.01.98.03

■ A vendre F3 refait à neuf. 73,5 m² + 2 façades, au 3^{ème} étage avec Ascenseur - Acte définitif - en face Hasnaoui - Haï Yasmine 2 - Es-Salem - Tél : 0793.02.44.97

■ A vendre beaux Apparts F3 - F4 et F5 bien aménagés, avec garage, placards, chaudières... etc. à : Front de Mer - Belgaid et Castors - Possibilité de Crédit bancaire - Tél : 0550.46.18.22 - 0550.66.39.97

■ Vends Appartement F3. 78 m². Quartier Michelet dans un immeuble bien entretenu, ensoleillé. Bon voisinage. 3^{ème} étage avec Ascenseur - Tél : 0557.06.13.55 - Appelez après Heures de Bureau

■ A vendre F4 L.S.P. 3^{ème} étage. 88 m². Cité Yasmine. Refait à neuf. Dalle de sol. 02 façades. 2 placards. Mischer. 02 balcons Mischer avec grillage. Cuisine incorporée avec Hotte. Chauffe-bain et Chauffage - Tél : 0771.88.15.39

■ A louer F3 au 1^{er} étage - 2 façades - à Akid Lotfi - Tél : 0791.33.02.35

■ A vendre superbe F4 : 1 Salon et 3 Pièces - Cuisine aménagée - Grand Hall - 2 Balcons - 1^{ère} étage. Sup. 91 m². Cité 1180 Logts. Endroit calme. Bon voisinage - Acté - Tél : 0771.11.96.87 - Courtier et Agence s'abstenir SVP

■ TLEMCEN : Vends Appartement F3 RDC à OUJLIDA - 80 m² - Tél : 0552.53.16.65

■ MARAVAL - Mosquée Benâicha : F3 - 2^{ème} étage - 2 façades - Bloc propre - 83 m² - Tél : 0552.32.32.57

■ Vends : F5 - RDC - 3 façades - L/F - Libre de suite à St-Hubert - Haï Es-Salam - ORAN - Conviens Habitation ou Fonction libérale - Tél : 0771.77.09.38

■ Vente F4 - 90 m² - 3^{ème} étage, immeuble de 4 étages, HLM - ORAN, à côté de la Poste - Tél : 0792.08.32.91

■ A vendre F5 - 95 m² - Acté - au 1^{er} étage Cité de l'Air - ES-SENI - ORAN - Tél : 0699.13.45.33 - 00336.66.67.43.58

■ A vendre Appartement F3 - 4^{ème} étage. Superficie 80 m² - Acté - Bd Millennium. ORAN - À vendre Duplex F4 - 2^{ème} étage à Mobilart Misserghine - Tél : 0794.15.52.92

■ Vends dans résidence Standing, sécurisée : 3 F3 de 91 m² à 102 m² - 4 F4 de 118 m² à 128 m² - 2 F6 de 200 m² chacun - Tél : 0549.39.34.37 - 0549.44.68.49

■ A louer 4 Apparts F3 150 m², 1 F2 100 m² à ORAN La Lofa - Niveau de Villa grand standing, chaque Appart est composé F3 + Cuis. + SDB + WC + Gde cour ou hall et les balcons et les placards, 4 grands garages 45 m² - Tél : 0782.17.50.61

■ Agence de Voyages Recrute

Un Agent maîtrisant AMADEUS
ayant une expérience dans le domaine du tourisme de 3 ans minimum.

Veuillez envoyer vos CV à l'adresse email : entrepriserecruit75@gmail.com

Fax : 041 74 93 23 ou Appelez le : 05 60 05 56 30

OFFICE PUBLIC
DE COMMISSAIRE-PRISEUR
MAÎTRE : TOUNSI LAHOUARIA
13, RUE GHERRAS BOUAZZA - ES-SENI
TEL : 041-51-31-54

**AVIS DE VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Avec Admission de Soumissions Cachetées
le : 23/05/2016 à 9 H 30 mn

A la demande de NAFTAL DMR sise à la Zone Industrielle d'Es-Senia, le Commissaire-priseur met en vente un lot unique composé de :

N° LOT	DESIGNATION	OBS.
01	01 Lot de Pièces de rechange différentes marques	Voir Listing

CONDITIONS DE VENTE HABITUELLES :

Lieu de visite NAFTAL DMR.

REMARQUE IMPORTANTE :

Le Lot PDR peut être vendu par gamme.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR
MAÎTRE : TOUNSI L.



■ A.V. Appart F3 - Acté - L.F. Bien ensoléillé, dans une cité clôturée avec Gardien Parking H/24 et Jardinier - Tout près de l'école, CEM, lycée - situé à Av. Sidi Chahmi - Tél : 0555.55.04.74

■ Vends bel & Gd Appart F4, 166 m², bien situé (Makam) à SIDI BEL ABBES ou Echange contre Appart à ORAN, situé dans une belle résidence avec toutes commodités - Contacter le 0559.54.36.18

■ Loue Appartement grand F3 pour Profession libérale à Saint-Eugène - ORAN - Joignable au : 0550.78.41.42

■ Vends F2 - RDC - Cité des Enseignants - Tél : 041.73.05.82

■ URGENT - Vends : F3. 75 m². Refait à neuf. Cité Monte-Carlo C.V. ORAN - F3. 85 m² Neu. H.S. Cité Bel Horizon BIR EL DJIR - Tél : 0560.63.45.63 / 0542.71.42.60

■ Vends joli F2 - Désistement - 7^{ème} étage à Plateaux - ARZEW - W. D'ORAN - Tél : 0552.69.30.76

■ Pour saison estivale : Loue très joli Appartement avec Haouch à Aïn Turck - Tél : 0775.59.78.60

■ Cherche Achat un Appartement au 1^{er} étage ou 2^{ème} étage dépassant 60 m² sur Boulevard à ORAN - Tél : 0775.59.78.60

■ Vends Appart à 120 m² dans très beau bâtiment Rue Med Khennisti - ORAN - Prévoir Travaux - P. Offert 13 - Tél : 0773.26.90.53

■ A vendre 4 L.S.P. 3^{ème} étage. 88 m². Cité Yasmine. Refait à neuf. Dalle de sol. 02 façades. 2 placards. Mischer. 02 balcons Mischer avec grillage. Cuisine incorporée avec Hotte. Chauffe-bain et Chauffage - Tél : 0771.88.15.39

■ A louer F3 au 1^{er} étage - 2 façades - à Akid Lotfi - Tél : 0791.33.02.35

■ A vendre superbe F4 : 1 Salon et 3 Pièces - Cuisine aménagée - Grand Hall - 2 Balcons - 1^{ère} étage. Sup. 91 m². Cité 1180 Logts. Endroit calme. Bon voisinage - Acté - Tél : 0771.11.96.87 - Courtier et Agence s'abstenir SVP

■ TLEMCEN : Vends Appartement F3 RDC à OUJLIDA - 80 m² - Tél : 0552.53.16.65

■ MARAVAL - Mosquée Benâicha : F3 - 2^{ème} étage - 2 façades - Bloc propre - 83 m² - Tél : 0552.32.32.57

■ Vends : F5 - RDC - 3 façades - L/F - Libre de suite à St-Hubert - Haï Es-Salam - ORAN - Conviens Habitation ou Fonction libérale - Tél : 0771.77.09.38

■ Vente F4 - 90 m² - 3^{ème} étage, immeuble de 4 étages, HLM - ORAN, à côté de la Poste - Tél : 0792.08.32.91

■ A vendre F5 - 95 m² - Acté - au 1^{er} étage Cité de l'Air - ES-SENI - ORAN - Tél : 0699.13.45.33 - 00336.66.67.43.58

■ A vendre Appartement F3 - 4^{ème} étage. Superficie 80 m² - Acté - Bd Millennium. ORAN - À vendre Duplex F4 - 2^{ème} étage à Mobilart Misserghine - Tél : 0794.15.52.92

■ Vends dans résidence Standing, sécurisée : 3 F3 de 91 m² à 102 m² - 4 F4 de 118 m² à 128 m² - 2 F6 de 200 m² chacun - Tél : 0549.39.34.37 - 0549.44.68.49

■ A louer 4 Apparts F3 150 m², 1 F2 100 m² à ORAN La Lofa - Niveau de Villa grand standing, chaque Appart est composé F3 + Cuis. + SDB + WC + Gde cour ou hall et les balcons et les placards, 4 grands garages 45 m² - Tél : 0782.17.50.61

■ Agence de Voyages et de Tourisme
Voyages organisés par Autocar
SOUSSE Tunisie

Prix : 50 000 DA - Hôtel 4*** All inclusive
- Le 1^{er} départ : 15/07 au 29/07
- Le 2^{ème} départ : 10/08 au 23/08

Adr : 1377 AADL USTO - ORAN
Tél : +213 (0) 41-27-81-66
Mob : +213 (0) 555-12.02.60 / 0561.02.49.31/32
Web : www.atoll_voyages.com

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Jeudi 12 mai 2016 25

■ Port-Say (Marsat Ben M'hidi, lot de terrain de 150 m², électricité, eau, gaz, avec acte notarié, emplacement premier choix - Tél : 0551.52.55.04

■ A vendre Lot de 390 m² deux façades au centre-ville de RELIZANE - Tél : 0776.71.14.31 - 0553.000.276

■ A vendre un Lot de Terrain nu - Clôturé - Très bien situé à Hippodrome - Saint-Eugène - ORAN - Acte notarié + Livret foncier - Superficie 1.539 m² - Contactez : 0552.53.85.39

■ Je mets en vente un Lot Terrain de 200 m² à Canastel - Tél : 0560.30.46.05 - J'accepte l'échange

■ Vends 2.000 m² (Agricole) (50 m x 40 m) - Acté et clôturé à El Hamoul (El Kerma) ORAN - Tél : 0540.99.87.80 - Curieux et courtiers s'abstenir. Merci.

■ Vends Lot de Terrain nu, entourage et murs mitoyens, portail - Acté - Viabilisé - 305 m² - 01 seule façade de 12 mètres. Bon quartier. Bon voisinage. Situé à Haï Elouz - Sidi El-Bachir - ORAN - Prix après visite - Tél : 0559.04.88.87

■ Vends Terrain 680 m² - 3 façades - Rue de Mostaganem - centre-ville ORAN - Convient à Hôtel - Promotion Immobilière - Parking... Tél : 0771.78.88.55

■ Vends Terrain à Bousfer 170 m² avec Décision 1ère Main - Toutes commodités. P.D. 850 U - Location F3 et F2 à Bouzedjar-plage pieds dans l'eau. 1,2 Unité et 1 Unité la nuit - Tél : 0698.68.70.89

■ Vends trois Lots de Terrain à MISSERGHINE : Deux lots de 170 m² et un de 160 m² - Très bien situés - Tél : 0552.74.29.30

■ Particulier vend 2 Lots à ORAN : 1100 m². 3 façades à Sidi Lakhsa - Senia, à côté Plaza Sénia, convient pour Clinique - et 190 m² à Hassi Labiod - Chtéib - Tél : 0549.50.28.77

EMPLOIS

■ Pharmacie à Canastel côté Belgaïd cherche Vendeur qualifié avec expérience - CV exigé - Horaires (16 h 30 à 22 h 00) - Tél : 0540.01.44.01

■ Restaurant Chic au centre-ville d'Oran cherche Cuisiniers + Pizzaïolo - CV ou : pertinenceconsult@gmail.com - ou Appeler : 0561.64.01.71

■ Sté de conditionnement Produits Alimentaires cherche Cadre Marketing, Master Pro Marketing ou Licence Sciences commerciales option Marketing. 10 ans expériences en poste. Résident à ORAN. Permis de conduire et apte aux déplacements - Envoyer CV à : rh.medisec@yahoo.fr

■ Cabinet dentaire à ORAN cherche Assistante, jeune, dynamique et bonne présentation - habitant à ORAN - Tél : 041.30.28.77 - 0663.19.05.01

■ Entrep. en Bât. à ORAN cherche pour un Gd chantier à MECHRIA : Chef Chantier - Maçon - Etanchéiste - Cofeur et Plâtrier - Mob : 0770.59.00.27 - Mail : bati.recrutement@hotmail.com

■ Pharmacie ORAN Centre-ville cherche Vendeuse ou Vendeur - Expérience requise - Envoyez vos CV à : remedben@gmail.com - ou Appellez au : 0560.94.66.31

■ Atelier de couture à Ville Nouvelle (Mdina Jedida) ORAN cherche des Couturières sérieuses et expérimentées - Contactez : 0550.48.33.40

■ Société recrute Jeune Fille Niveau Terminal maîtrisant l'outil informatique - Envoyer CV au : aigleblad@yahoo.fr

■ Société recrute jeune Technicien et Technicien Supérieur en Electronique - Electrotechnique et Electricité - Envoyer CV au : aigleblad@yahoo.fr

■ A vendre Lot de 390 m² deux façades au centre-ville de RELIZANE - Tél : 0776.71.14.31 - 0553.000.276

■ A vendre un Lot de Terrain nu - Clôturé - Très bien situé à Hippodrome - Saint-Eugène - ORAN - Acte notarié + Livret foncier - Superficie 1.539 m² - Contactez : 0552.53.85.39

■ Je mets en vente un Lot Terrain de 200 m² à Canastel - Tél : 0560.30.46.05 - J'accepte l'échange

■ Vends 2.000 m² (Agricole) (50 m x 40 m) - Acté et clôturé à El Hamoul (El Kerma) ORAN - Tél : 0540.99.87.80 - Curieux et courtiers s'abstenir. Merci.

■ Vends Lot de Terrain nu, entourage et murs mitoyens, portail - Acté - Viabilisé - 305 m² - 01 seule façade de 12 mètres. Bon quartier. Bon voisinage. Situé à Haï Elouz - Sidi El-Bachir - ORAN - Prix après visite - Tél : 0559.04.88.87

■ Vends Terrain 680 m² - 3 façades - Rue de Mostaganem - centre-ville ORAN - Convient à Hôtel - Promotion Immobilière - Parking... Tél : 0771.78.88.55

■ Vends Terrain à Bousfer 170 m² avec Décision 1ère Main - Toutes commodités. P.D. 850 U - Location F3 et F2 à Bouzedjar-plage pieds dans l'eau. 1,2 Unité et 1 Unité la nuit - Tél : 0698.68.70.89

■ Vends trois Lots de Terrain à MISSERGHINE : Deux lots de 170 m² et un de 160 m² - Très bien situés - Tél : 0552.74.29.30

■ Particulier vend 2 Lots à ORAN : 1100 m². 3 façades à Sidi Lakhsa - Senia, à côté Plaza Sénia, convient pour Clinique - et 190 m² à Hassi Labiod - Chtéib - Tél : 0549.50.28.77

■ Bureau de Comptabilité recrute Secrétaire - Envoyez votre CV par email : hachorhan@yahoo.fr

■ Recrute Femme de ménage - Envoyer CV par mail : etsyoussef@gmail.com - Tél : 0561.610.610

■ Recrute Technicien de Maintenance industrielle à ORAN - Envoyer CV par mail : etsyoussef@gmail.com

■ Recrute Soudeur qualifié - Envoyer CV par mail : etsyoussef@gmail.com

■ Recrute Tourneur qualifié - Envoyer CV par mail : etsyoussef@gmail.com

■ Recrute Cariste qualifié avec expériences - Envoyer CV par mail : etsyoussef@gmail.com

■ Ste française recrute pour ses magasins Duty Free, à l'aéroport international d'Oran, conseillers (ères) de vente, responsables magasin et assistante de direction (Bac+2) - Envoyer vos CV sur : helenb2011@hotmail.com - Tél : 041.59.12.35

■ Sté à ORAN recrute pour le compte d'un groupe français téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique. Envoyer CV à : recrutement@markete-algerie.com

■ Société recrute des vendeuses séries et dynamiques, expérience souhaitée, magasinier et cariste avec expérience et des manutentionsnaires. Veuillez-nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Sarl Artisano Algérie cherche : 1-Vernisseur qualifié - 1-Menuisier qualifié - 1-Couturier / Couturière - 1-Coupeur / Coupeuse - 1-Agent Montage - 1-Ouvrier Polyvalent - Z.I. Chtéib - Nedjma - Tél : 0560.33.08.90 / 0770.93.69.48

■ Société Import privée recrute un (e) Aide-comptable H/F - Expér. de 2 ans et maîtrise : Comptabilité IFRS / Logiciel / Facturation / Outil informatique / Adresser CV + Lettre de motivation par mail : recrutement@cgi-dz.com

■ Le Consulat général de France à Oran recrute un Cuisinier en CDI - Voir détail sur : http://oran.ambafrance-dz.org

PENSÉE

Dur et cruel pour nous le 13 Mai 2011. Déjà 5 ans que la mort est venue nous arracher notre maman

ATCHAOUI Fatema née MOKHTARI

Ni le temps ni les larmes n'ont pu soulager notre peine ni remplir le vide que tu as laissé. Chère maman, ta voix ainsi que tes pas retentissent encore dans notre maison et la flamme de ton amour brûlera éternellement dans nos cœurs.

Tes enfants et papa, tu nous manques

PENSÉE

Déjà huit ans que tu nous as quittés le 12/05/2008 en nous laissant un grand vide. On ne t'a jamais oublié, notre père et grand-père, l'ancien moudjahid

RAHO DJILALI.

Tu étais, tu es et tu seras toujours un exemple plein de qualité, notre amour pour toi est éternel car tu nous as laissé de bons souvenirs qui sont gravés pour toujours dans nos cœurs et nos esprits. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Repose en paix cher père. Que Dieu t'accorde Sa Miséricorde et te permet une place dans Son Vaste Paradis.

La famille RAHO

PENSÉE

12/05/2008 où nous a quittés le 12/05/2013 où nous a quittés pour un monde meilleur notre cher père et grand-père **LIMAM Sidi Mohamed**.

Triste fut le jour du 12/05/2013 - Voilà 03 ans que tu nous as quittés laissant un vide immense que nul ne pourra combler. Son image de père, sa douceur, ses qualités humaines seront gravées dans nos cœurs. Toute la famille LIMAM, sa femme Atika, sa fille Cherifa, ses fils Chakib, Anouar et Boumediène, les familles LIMAM, DAHEUR et REKKAB demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis. Repose en paix Ba Sidi.

Ina Lillah Wa Ina Ilhayhi Rajioune

أحفادك سارة، إيهاب الدين وفضيلة

2014 ماي 10



■ Location : Local 20 m² avec Sanitaires - Eau - Gaz - Hauteur 4,5 m - Convient à Bureaux - Coiffeur ou Commercial - près du Boulevard Soda Ruche, Clinique Youss El Bassar - Prix : 20/mois - Versement deux ans - Tél : 0795.19.45.23

■ Loue Magasin environ 24 m² - Convient à Commerce ou Bureau : Cité 350 Logements - Maraval - Contactez : 0555.37.05.87

■ Loue Local 200 m² à Belgaïd pour stockage avec Aire de stationnement - Tél : 0541.80.96.42 - 0550.02.46.47

■ Local à louer pour stockage d'une superficie de 140 m² et d'une hauteur de 4,20 m, équipé d'une pièce + cuisine - situé devant une place à Haï Moustakbel 3 - BIR EL DJIR - Contactez : 0662.03.27.15

■ A louer Dépôt pour Stockage 130 m². Hauteur 3,8 m - Nakhlia - BELGAÏD - Tél : 0777.04.87.43

■ A louer Local 32 m² + Soupente + Sanitaires - Rides électriques - Larbi Ben M'hidi - ORAN - Tél : 0557.54.37.90

■ Une femme mariée, sérieuse, cherche à adopter un Orphelin, une fille ou un garçon de moins de 03 ans dans de bonnes conditions - Tél : 0773.54.75.44

■ S. BEL ABBES : Vends ou Loue Local comm. 55 m² avec S/Sol sur Gde Avenue Rte d'Oran - Convient P / Bureau, Commerce ou Atelier - Possib. Echange avec F2 bien situé à : ORAN - TLEMCEN ou MOSTA - Tél : 0555.05.90.10

■ Local à louer, 28 m². Deux façades avec 6 m² de superficie. Bien situé. Ancienne activité : Pizzeria (Électricité + Gaz + Eau) - Cité des Oliviers - Maraval - ORAN (Souk Larabaa) - Tél : 0770.12.53.02 - 0658.16.11.59

■ Vente de 3 Locaux commerciaux - Actés - à Haï El Yasmine 2 - Aménageables avec possibilité de Soupente - Tél : 0794.635.676

■ Cherche location Local pour Cafétaria plus de 70 m² au Centre-ville ou Belgaïd à côté de l'Université - SVP pas de Courtiers - Tél : 0557.41.42.22

■ Société recrute des vendeuses séries et dynamiques, expérience souhaitée, magasinier et cariste avec expérience et des manutentionsnaires. Veuillez-nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Sarl Artisano Algérie cherche : 1-Vernisseur qualifié - 1-Menuisier qualifié - 1-Couturier / Couturière - 1-Coupeur / Coupeuse - 1-Agent Montage - 1-Ouvrier Polyvalent - Z.I. Chtéib - Nedjma - Tél : 0560.33.08.90 / 0770.93.69.48

■ Société Import privée recrute un (e) Aide-comptable H/F - Expér. de 2 ans et maîtrise : Comptabilité IFRS / Logiciel / Facturation / Outil informatique / Adresser CV + Lettre de motivation par mail : recrutement@cgi-dz.com

■ Le Consulat général de France à Oran recrute un Cuisinier en CDI - Voir détail sur : http://oran.ambafrance-dz.org

■ Vends dans immeuble standing sécurisé : 2 Locaux à usage professionnel 102 m² et 128 m² - 2 locaux à tout usage 105 m² et 195 m² - Tél : 0549.39.34.37 - 0549.44.68.49

■ Vends Local commercial 15 m² à Akid Loti près de pâtisserie Le Carré - N° Tél : 0557.432.827

■ Vends Local commercial 32 m² à Akid Loti près de pâtisserie Le Carré - N° Tél : 0557.432.827

■ Loue Magasin environ 24 m² - Convient à Commerce ou Bureau : Cité 350 Logements - Maraval - Contactez : 0555.37.05.87

■ Vends Local 200 m² à Belgaïd pour stockage avec Aire de stationnement - Tél : 0541.80.96.42 - 0550.02.46.47

■ Local à louer pour stockage d'une superficie de 140 m² et d'une hauteur de 4,20 m, équipé d'une pièce + cuisine - situé devant une place à Haï Moustakbel 3 - BIR EL DJIR - Contactez : 0662.03.27.15

■ A louer Dépôt pour Stockage 130 m². Hauteur 3,8 m - Nakhlia - BELGAÏD - Tél : 0777.04.87.43

■ A louer Local 32 m² + Soupente + Sanitaires - Rides électriques - Larbi Ben M'hidi - ORAN - Tél : 0557.54.37.90

■ Une femme mariée, sérieuse, cherche à adopter un Orphelin, une fille ou un garçon de moins de 03 ans dans de bonnes conditions - Tél : 0773.54.75.44

■ Local à louer pour stockage d'une superficie de 140 m² et d'une hauteur de 4,20 m, équipé d'une pièce + cuisine - situé devant une place à Haï Moustakbel 3 - BIR EL DJIR - Contactez : 0662.03.27.15

■ A louer Dépôt pour Stockage 130 m². Hauteur 3,8 m - Nakhlia - BELGAÏD - Tél : 0777.04.87.43

■ A louer Local 32 m² + Soupente + Sanitaires - Rides électriques - Larbi Ben M'hidi - ORAN - Tél : 0557.54.37.90

■ Local à louer pour stockage d'une superficie de 140 m² et d'une hauteur de 4,20 m, équipé d'une pièce + cuisine - situé devant une place à Haï Moustakbel 3 - BIR EL DJIR - Contactez : 0662.03.27.15

■ A louer Dépôt pour Stockage 130 m². Hauteur 3,8 m - Nakhlia - BELGAÏD - T

Sit-in des vétérinaires de la DSA

A. Mallem

Nous ne demandons pas la mer à boire et la procédure de transformation de poste que nous demandons pour notre corps de fonctionnaires ne va coûter au Trésor public que la somme insignifiante et globale de 12 millions de dinars puisqu'elle va toucher un groupe de 173 vétérinaires exerçant sur le territoire national», nous a déclaré hier M. Bouchenafa Lotfi, membre du bureau national du Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (SNV-FAP), au cours d'un sit-in que les vétérinaires de la direction des Services agricoles (DSA) de Constantine ont organisé, de 9 à 11h30, devant le bâtiment de la maison de l'agriculture.

Osant encore une comparaison avec le corps des enseignants du secteur de l'Education nationale et le corps des médecins de la Santé publique, le représentant des vétérinaires a affirmé que la fonction publique n'a pas hésité à accorder une augmentation dont l'incidence financière atteint les 24 milliards de dinars pour les enseignants et 18 milliards pour les médecins. Mais pour les vétérinaires, la fonction publique ne veut rien donner!, a-t-il lancé en faisant valoir que le travail sur le terrain des vétérinaires a une incidence très importante sur l'économie nationale. Et notre interlocuteur d'égrener encore la longue liste des revendications de ce corps de fonctionnaires dont les membres se plaignent d'être totalement marginalisés, oubliés. «Nous avons 24 agents qui ont réussi dans un examen professionnel passé dans l'Ecole nationale vétérinaire d'Alger. Ils ont réussi mais n'ont pas obtenu de postes supérieurs,

comme le stipule le règlement de la fonction publique. Nous avons une autre catégorie d'agents qui ont accompli cinq années dans le poste et qui ouvrent donc droit à un examen professionnel. Cela n'a pas été fait, non plus. L'agent vétérinaire sort au même grade qu'au moment de son entrée. Ce n'est pas du tout normal. Il n'y a pas de gestion du tout de la carrière de notre corps par l'administration de tutelle. Pourtant, les vétérinaires sont parmi les secteurs les plus productifs».

Sous l'impulsion de leur syndicat, les vétérinaires de la DSA de Constantine ont tenu un sit-in hier matin devant leur direction pour protester contre les décisions prises récemment par la fonction publique rejetant totalement leurs doléances qui ont été pourtant communiquées par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et avalisées par le chef du gouvernement, nous ont-ils dit. «Nous avions avancé une plate-forme de revendications portant sur notre gestion de carrière, un document qui comprend quatre points et que le ministère même a défendu. Il y avait également dans notre dossier un travail mis au point par les vétérinaires et élaboré en commun avec le ministère, mais tout cela n'a pas abouti au niveau de la fonction publique qui les a rejetées presque totalement. Pourtant, toutes nos revendications ont été reconnues comme légitimes par les autorités de tutelle». A la fin du sit-in, les vétérinaires constantinois, qui sont au nombre de 90 dans la wilaya, et dont le tiers a assisté à ce sit-in de protestation, ont promis que si leur mouvement ne suscite pas de réaction au niveau du secteur concerné, la fonction publique, ils reviendront mercredi prochain pour un autre si-in.

Algérie Poste Le conflit syndico-syndical perdure

La situation syndicale au sein d'Algérie Poste demeure encore très confuse. C'est que deux sections syndicales UGTA se trouvent en activité dans la même société (!) et cela se répercute fatalement sur le fonctionnement des commissions où la réglementation exige la présence du partenaire social. A l'enseigne de la commission paritaire où la représentativité syndicale fait jaser de toutes parts. Des syndicalistes, représentants de l'une des deux sections syndicales, dénoncent leur marginalisation de la commission paritaire, où ne sont admis que des représentants de l'autre section syndicale. «Nous sommes des représentants des travailleurs, avec un PV d'installation en bonne et due forme, pourquoi ne nous accorde-t-on pas, au sein des commissions, des sièges de représentation dévolus aux partenaires sociaux, comme le stipule la réglementation, alors que d'autres y ont accès sans problème ?!», s'est interrogé le SG de la section syndicale «écartée», Rachid Ziouani. Bien sûr, l'administration n'a rien à voir dans ce problème, purement syndico-syndical. Pourtant, le SG de l'union de wilaya UGTA, Boudjemaa Rahma, avait adressé une correspondance au SG de la fédération des postiers lui demandant de faire «participer les représentants des deux sections syndicales au sein des commissions réglementaires, et ce afin d'éviter toute exclusion d'une partie ou d'une autre, en attendant de restruc-

turer la représentation syndicale au sein d'Algérie Poste au niveau de la wilaya». Mais, cette demande n'a pas été prise en considération car, en matière de représentativité, une seule section syndicale délègue ses représentants dans les commissions, au détriment et au grand dam de l'autre section syndicale, qui voit là une grave «injustice» commise à son encontre. Contacté, hier, M. Boudjemaa Rahma nous a confirmé l'existence de ce problème, affirmant qu'il a pour sa part refusé la demande récente concernant la mise en place de la commission des œuvres sociales des postiers. «Cela ne peut pas se faire avant la restructuration et l'élection d'une seule section syndicale», précisera-t-il à ce propos. Quand ? «Dans les tous prochains jours», soutient notre interlocuteur. C'est ce qui est fortement souhaité par les syndicalistes «injustement marginalisés». «Nous demandons une intervention énergique de la tutelle, au niveau local et national. Un appel très fort est lancé à Sidi Saïd pour prendre en charge et régler définitivement ce problème de représentativité», ont déclaré nos interlocuteurs. Ils soulignent que leur souci demeure «l'organisation d'une AG élective» pour élire démocratiquement des représentants des travailleurs et en finir une fois pour toutes avec ce syndicat à deux têtes. En attendant, ils font valoir leur droit de participation au sein des commissions réglementaires.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

05 chaâbane 1437

El Fedjr
03h51

Dohr
12h31

Assar
16h20

Maghreb
19h35

Icha
21h07



Mise en conformité des constructions Citoyens et architectes dénoncent des complications bureaucratiques

A. M.

Se référer à l'article 25 de la loi 08-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement est-il si difficile que ça pour les agents de guichets communaux ?, s'est demandée, hier, Mme Djeradi Lamia, architecte et présidente du conseil de l'ordre des architectes (Cloa) de Constantine, en signalant les nombreuses difficultés que rencontrent les citoyens et les architectes en voulant déposer les dossiers de demande de conformité auprès des guichets des APC. «Il ne reste plus que deux mois pour la date butoir fixée par la loi en question, a expliqué la présidente du Cloa, et de nombreux architectes et citoyens se trouvent dans l'embarras parce que leurs dossiers ont été rejetés, non pas par la commission de daïra mais par les services communaux». Et pour plus de clarté et de détail, Mme Djeradi s'est mise à expliquer que les services de l'APC refusent carrément de recevoir les dossiers des citoyens au motif que ces derniers ne sont pas complets, qu'il manque telle ou telle pièce, tel ou

tel justificatif, notamment l'acte de propriété du terrain, le reçu d'électricité, etc. En somme, des documents autres que ceux prévus par la réglementation en vigueur. Selon notre interlocutrice, les services des communes prennent uniquement en charge la vérification des pièces énumérées dans les articles de la loi, dont ils doivent avoir une copie, avant de transmettre le dossier entier à la commission de daïra, seule habilitée par cette même loi à délibérer et trancher sur la conformité des dossiers. En cas de rejet, le concerné recevra un avis motivé parce que, en vertu de cette loi toujours, le citoyen ouvre droit à un recours en bonne et due forme. Mme Djeradi terminera en signalant que les requêtes des citoyens et des architectes victimes des rejets de dossiers par les guichets des APC ne cessent de s'accumuler sur son bureau. «Moimême, en tant qu'architecte, et chacun de mes collègues, sommes concernés par le dépôt de dossiers de mise en conformité. Et ils sont nombreux». D'autre part, a ajouté l'architecte, le plus grand nombre de rejets, sinon la majorité, a été

enregistré à la commune de Constantine. «Nous sommes actuellement en train de faire un recensement pour établir le nombre exact des rejets pour en référer au maire et au chef de daïra. Mais, devant cette situation, le conseil de l'ordre des architectes ne peut que faire appel aux chefs de daïras et aux présidents des APC pour y remédier», a terminé la présidente du Cloa de Constantine.

Pour notre part, nous avons tenu hier à prendre contact consécutivement avec les présidents des APC de Ain-Abid, de Didouche-Mourad et avec le secrétaire général de l'APC de Hamma-Bouziane, et tous ont été unanimes à déclarer que l'opération se déroule à leur niveau, et dans de bonnes conditions et ils ont tenu à préciser que le dernier délai de dépôt des dossiers a été prolongé au 3 août 2016. Malheureusement, en ce qui concerne la commune de Constantine, le président de l'APC, M. Rira, a pris note des plaintes posées par les citoyens et a promis que la question sera posée à la responsable directe, la directrice de l'urbanisme, «qui n'est pas là», a-t-il répondu.

Patrimoine communal

Les APC se préparent à appliquer les nouveaux loyers

A. Mallem

Selon les échos que nous avons recueillis dans l'entourage des APC, le dossier de revalorisation des loyers du patrimoine des communes a été pris à bras-le-corps cette semaine par l'ensemble des 12 APC de la wilaya dont la plupart ont programmé des sessions extraordinaires à cet effet. Et incidennt pour examiner celui de la préparation et l'exécution du couffin du ramadhan. C'est le cas pour l'APC du chef-lieu de wilaya dont la délibération à l'effet de fixer les nouveaux loyers des magasins et locaux appartenant à la municipalité fut une première fois fixée pour la journée d'aujourd'hui jeudi 12 mai dans la matinée. Mais comme apparemment le dossier n'a pas encore été finalisé, nous venons d'apprendre que la session a été renvoyée au lundi 16 mai prochain. Sur ce dossier, des fonctionnaires de l'hôtel de ville nous ont confié que les élus, dont le mandat arrive à expiration en 2017, ont été mis

au pied du mur par le wali qui, rappelons-le, les avait menacés au cours de la dernière réunion du conseil de wilaya du jeudi 5 mai de régler ce dossier de revalorisation des biens communaux qui traîne depuis de nombreuses années, en menaçant d'ester en justice les récalcitrants et les retardataires. Dans ce domaine, le chef de l'exécutif de la wilaya avait mis l'accent sur les nombreuses incohérences constatées à propos des montants archaïques dont les locaux des communes continuent à être loués à des gens qui les exploitent directement, notamment des commerçants, ou qui les louent à d'autres qui en tirent des bénéfices plus que substantiels, alors que l'APC souffre souvent de l'indigence des rentrées financières qui ne lui permettent même pas d'assurer l'entretien des rues, ou encore le ramassage des ordures. A ce sujet, le secrétaire général de la wilaya n'a pas hésité à qualifier cette situation de «véritable vol commis au détriment des collectivités locales, donc de l'Etat».

Pour le cas concret de la municipalité de la capitale de l'Est, il faut noter, nous a signalé hier un fonctionnaire de l'APC, que les loyers des locaux, magasins et logements appartenant à la commune, n'ont connu aucune augmentation depuis plusieurs législatures. «La dernière augmentation qui, souvenez-vous, avait soulevé un tollé parmi les locataires, plus particulièrement les commerçants de la ville, est intervenue au cours de la législature de 2001/2005 qui fut conduite par le président Mechaer. Et depuis lors, les cours de la location dans le secteur de l'immobilier ont flambé plus d'une fois tandis que les loyers des biens communaux sont restés stationnaires. «Aussi, quand on entend dans une commune de la wilaya que des hangars spacieux sont toujours loués à 200 dinars le mois, on sourit et on s'indigne à la fois du laisser-aller et de la forme de non-gestion dont sont soumises les affaires communales», a considéré ce cadre de la commune.

Relogement

Protestation des habitants de la cité Kaidi Abdellah

A. E. A.

De nombreux habitants de la cité «Kaidi Abdellah», plus connue sous le nom de Aouinet El Foul, bénéficiaires de décisions de pré-affectation depuis quatre années, s'impatientent de ne pas avoir de nouvelles concernant leur relogement, pourtant promis pour le 16 avril dernier, se sont donné rendez-vous hier devant le cabinet du wali. Selon leur représentant, M. Djamel, leur dossier est ficelé dans ses moindres détails et ils ont tout payé à l'OPGI, soit près de cinq millions de centimes. Et d'expliquer qu'ils sont près de 850 familles résidentes à la cité Kaidi Abdellah, cité composée de maisons précaires se trouvant en plus dans une zone au sol instable et menacée par le phénomène des glissements de terrain. Le site est par conséquent

programmé, officiellement, pour une éradication et un transfert des familles qui y résident. Et c'est ainsi que la majorité de ces dernières, dira-t-il, ont bénéficié en 2011 de décisions de pré-affectation, pour des logements à l'unité de voisinage (UV) n° 18, mais depuis cette date c'est le silence radio sur toute la ligne des autorités.

Certains des locataires, près d'une centaine, ont dernièrement été convoqués par l'OPGI pour s'acquitter des cautionnements et redevances. Et de poursuivre que l'opération s'est faite quasiment en catimini, chose qui a fait que beaucoup d'entre nous s'interrogent sur les tenants et aboutissants de cette manière de faire, qui a jeté le trouble parmi les habitants bénéficiaires de décisions. Finalement, c'est un mois après, soit le mois de février, que le restant des 850 familles

ont été convoquées par l'OPGI, pour s'acquitter des redevances préalables au relogement (près de 5 millions de centimes.) Et de souligner que des responsables locaux «nous avaient déclaré alors que juste après les cérémonies de clôture de 'Constantine capitale de la culture arabe', qui seront présidées par le 1^{er} ministre Sellal, vous aurez les clés des appartements.

Cependant, nous sommes à la moitié du mois de mai et donc, à près d'un mois après la date promise, et les clés se font toujours désirer», dira-t-il. «Et nous sommes là aujourd'hui pour voir ce qu'il en est de notre cas et si la question de notre relogement est toujours d'actualité». Le chef de cabinet du wali a assuré les protestataires quant à la validité de leurs pré-affectations, leur promettant un relogement avant le mois de Ramadhan.

Football - Ligue 1

Match couperet à Blida, duels pour le podium à Béchar et Tadjenanet



M. Benboua

Pour assurer un déroulement basé sur le strict respect de l'éthique en cette fin de saison, la Ligue de Football Professionnel (LFP) a décidé de programmer les trois dernières journées du championnat le même jour à la même heure. Ainsi, cette 28e étape se jouera demain à partir de 17h30 et s'annonce très disputée car, à l'exception de l'USMA qui a validé son titre avant l'heure, plusieurs enjeux sont toujours d'actualité, notamment en ce qui concerne la course au podium. En effet, les deux dauphins du leader, la JSS et la JSK, s'efforceront de préserver leur vitesse de croisière pour conforter leur statut. La JS Saoura reçoit une équipe du CRB qui n'a pas dit son dernier mot et qui pointe juste derrière avec seulement un point de retard. C'est dire que ce match aux allures d'une finale entre ces deux préteurs au podium se jouera à couteaux tirés. De son côté, la JSK, qui reste sur une incroyable série de cinq victoires d'affilée, se rendra cette fois à Oran pour affronter l'ASMO, déjà reléguée et qui n'a plus que son honneur et sa réputation à sauver. Ceci dit, devant la grande démobilisation des Asémistes, il n'est pas interdit de voir le team de Kamel Mouassa repartir avec la totalité du gain.

Un autre choc entre préteurs au podium monopolisera l'attention ce week-end. Il s'agit de l'affiche tant attendue entre le DRBT et le MOB, logés la même enseigne et qui ne se feront aucune concession à ce niveau de la compétition. Pour la formation de Tadjenanet, le fait de jouer à domicile représente un atout non négligeable, alors qu'en face les Béjaouis ont également des atouts à faire valoir, ce qui nous donnera droit à un duel ouvert et plaisant. Pour sa part, l'ESS, qui rêve elle aussi de podium, disputera une rencontre décisive pour sa quête d'une participation à une compétition africaine. Cette fois, les camarades de Delhoun seront en examen chez l'autre équipe reléguée, le RCA en l'occurrence. En tout cas, si dans cet-

te première partie du tableau, les préteurs se bousculent encore aux postillons, il n'en demeure pas moins qu'au bas du tableau la situation est toujours aussi confuse, avec pas moins de sept équipes encore menacées. Cependant, les deux formations les plus exposées au danger ne sont autres que l'USMB et le RCR qui, justement, se donneront la réplique cette semaine dans un match à six points et où le perdant mettra à coup sûr un pied et demi en Ligue 2. Que ce soit pour les Blidéens ou les Relizanais ce sera certainement le match de la saison, surtout pour le team de la ville des «Roses» qui aura l'avantage de jouer dans son antre et devant ses fans. Un autre duel non moins important mettra aux prises le MCA avec le CSC avec pour seul objectif les trois points. Vainqueur de la Coupe d'Algérie 2016, le Doyen n'a pas droit à l'erreur à domicile et tout excès de confiance pourrait lui coûter cher lors de ce match surtout qu'en face le Chabab veut absolument se mettre à l'abri. Non loin de là, au stade du 20-Août de Ruisseau, le NAHD, malheureux finaliste de la Coupe d'Algérie, tentera de reprendre ses esprits en accueillant le MCO, où rien ne va plus. Enfin, toujours à Alger, l'USMA croisera le fer avec l'USMA dans un derby dénué de tout enjeu, ce qui est regrettable pour le spectacle.

Vendredi à 17h30

Alger (20-Août):	NAHD	-	MCO
Alger (O.Hamadi):	MCA	-	CSC
Tadjenanet:	DRBT	-	MOB
Alger (5-Juillet):	USMH	-	USMA
Béchar:	JSS	-	CRB
Blida (Brakni):	USMB	-	RCR
Oran (Bouakeul):	ASMO	-	JSK
Arbaâ:	RCA	-	ESS

Volleyball-Nationale 1A

L'EF Aïn Azel attendu au tournant

A. S.

La formation de l'EF Aïn Azel, qui a tiré profit du premier tournoi joué dans sa

salle en terminant en tête du groupe G à la surprise générale, est attendue au tournant à l'occasion du second tournoi à Sétif où l'ESS et le GSP sont

avides de revanche, alors que le POC Chlef qui a pris la place du MB Bejaia n'aura pas la partie facile.

Relégué dans le groupe H, le MBB tentera de refaire surface même si sa mission ne s'annonce pas de tout repos dans la salle omnisports Mustapha-Tchaker de Blida face au NR Bordj Bou-Arréridj, l'OMK El-Milia et l'ASV Blida. Dans le groupe I localisé cette fois à Bejaia, le NC Bejaia tentera de profiter de l'avantage du parquet pour intégrer le groupe H face à des adversaires à sa portée, à savoir le WAT, le RCM et le MCBL. Dans le dernier groupe J qui est domicilié cette fois à Rouiba, vu l'équilibre des forces en présence, les débats s'annoncent ouverts entre l'O El Kseur, l'IBM Chaâmba, le WO Rouiba et l'ITR Sétif.

Groupe I

Aujourd'hui à Bejaia

16h00: WAT RCM

18h00: NCB MCBL

Vendredi

16h00: RCM MCBL

18h00: WAT NCB

Samedi

10h00: NCB RCM

11h30: MCBL WAT

Groupe J

Aujourd'hui à Rouiba

16h00: OEK IBM

18h00: WOR ITRS

Vendredi

16h00: IBM ITRS

18h00: OEK WOR

Samedi

10h00: WOR IBM

11h30: ITRS OEK

Groupe G

Aujourd'hui à Sétif

16h00: EFAA POC

18h00: ESS GSP

Vendredi

16h00: POC GSP

18h00: EFAA ESS

Samedi

10h00: GSP EFAA

11h30: ESS POC

Groupe H

Aujourd'hui à Blida

16h00: MBB ASVB

18h00: NRBBA OMK

Vendredi

16h00: ASVB OMK

18h00: MBB NRBBA

Samedi

10h00: NRBBA ASVB

11h30: OMK MBB

Division nationale amateurs Ouest

Un seul point suffit au bonheur du GC Mascara

M. Z.

La fièvre monte à Mascara où le GCM est à quatre-vingt-dix minutes du bonheur et du rêve et de ses milliers de fans qui se préparent déjà à la fête. Face à son rival, le RCBOR, le Ghali est super motivé pour sauter ce dernier obstacle, d'autant plus qu'un nul suffit aux Mascarens pour officialiser leur accession en Ligue 2.

C'est dire que toutes les conditions d'avant-match sont défavorables pour le RCBOR qui, de surcroît, n'a plus son destin entre les

mains. En somme, le GCM est bien parti pour confirmer son accession.

Chez les mal-classés, la situation demeure inchangée, mais le jeu de coulisses risque encore une fois de fausser tous les calculs. Le CRB Sendjas a besoin d'une victoire chez lui devant l'ASBM afin de se dégager de la zone des turbulences et faire un pas vers le maintien. Pour sa part, l'IST effectuera un périlleux déplacement à Saïda où le MB Hassasna est condamné à gagner pour éviter toute mauvaise surprise et ne pas hypothéquer ses chances de

Vendredi à 15h00

Chlef: CRBS ASBM

Samedi à 15h00

Remchi: USR JSMT

Mascara: GCM RCBOR

Mostaganem: WAM SKAF

Mostaganem: SAM ESM

Saïda (Bracci): MBH IST

Bel-Abbès: CRBBB WAT

Oran (Bouakeul): SCMO ESMOK

Division nationale amateurs Est

Biskra à l'écoute de Merouana

M. Benboua

Le duel à distance pour l'accession repart de plus belle ce week-end entre l'USB et l'USMAn, et ce à deux journées seulement du dénouement. En effet, le leader, l'US Biskra, avec deux points d'avance sur son principal rival, ne devrait pas trembler demain en accueillant l'USM Khénchela, une équipe déjà en

vacances. Aussi, l'USM Annaba, qui refuse d'abdiquer se rendra à Merouana pour affronter l'autre formation démobilisée, l'ABM en l'occurrence. Ceci dit, sauf surprise, les deux préteurs à l'accession camperont sur leurs positions à l'issue de cette étape, ce qui devrait renvoyer le verdict jusqu'à l'ultime journée à moins que la formation de Merouana qui jouera le rôle

Vendredi à 15h00

Collo: E.C CRVM

Biska: USB USMK

Merouana: ABM USMAn

Aïn Beida: USMAB UST

Chelghoum-Laïd: HBCL ESG

Touggourt: NRBT NCM

Annaba: Hamra MSPB

Samedi à 15h00

Aïn M'lila: ASAM MOC

Inter-régions Ouest

L'USM Tindouf et le NRBB en danger

R. S.

Si en haut du tableau les dés sont jetés depuis belle lurette avec l'accession de l'IRB Maghnia en division nationale amateurs, la lutte pour le maintien se poursuit plus vive que jamais. Au vu du programme de cette journée, les sudistes de l'USM Tindouf disposent, avec la réception de l'IRB El-Kerma, d'une belle opportunité pour améliorer leur position au classement et éviter cette fatigante position de plus mauvais quatorzième, synonyme de relégation en régionale 1.

La situation paraît également compliquée pour le NRBB Béthioua qui a un match très difficile à négocier chez la JSEA, une équipe intraitable à domicile.

Les chances de maintien du NRBB sont minimes, et c'est peut-être l'occa-

sion pour les gars de l'entraîneur Mohamed Maza d'ajouter trois points à leur escarcelle.

L'autre mal-classé, la JSS, accueillera son homologue de l'USMO dans un match apparemment facile pour les Sigois face aux unionistes déjà en vacances. L'autre formation de Sig, le CCS, se rendra à El Bordj où le

HBEB ne devrait pas éprouver de grandes difficultés à s'imposer.

A Sidi-Chahmi, le MBSC n'aura pas une tâche facile devant une équipe de l'IRBM qui se déplacera avec la ferme intention de confirmer son statut de champion. Pour sa part, le CRT part avec les faveurs du pronostic face à son hôte du jour, le CRB Hennaya, alors que le CRB Sfisef semble idéalement placé face à la décevante formation du Zidoria Témouchent qui n'a pas du tout répondu à l'attente de son public. A noter que l'ES Araba est exempt de ce round.

Vendredi à 15h00

Aïn-Témouchent: CRT CRBH

El Bordj: HBEB CCS

Sig: JSS USMO

Sfisef: CRBS ZSAT

Sidi-Chahmi: MBSC IRBM

Tindouf: USMT IRBEK

Emir Abdelkader: JSEA NRBB

Vendredi à 15h00

Aïn-Témouchent: CRT CRBH

El Bordj: HBEB CCS

Sig: JSS USMO

Sfisef: CRBS ZSAT

Sidi-Chahmi: MBSC IRBM

Tindouf: USMT IRBEK

Emir Abdelkader: JSEA NRBB

Vendredi à 15h00

Aïn-Témouchent: CRT CRBH

El Bordj: HBEB CCS

Sig: JSS USMO

Sfisef: CRBS ZSAT

Sidi-Chahmi: MBSC IRBM

Tindouf: USMT IRBEK

Emir Abdelkader: JSEA NRBB

Vendredi à 15h00

Aïn-Témouchent: CRT CRBH

El Bordj: HBEB CCS

Sig: JSS USMO

NR Bocca Sahnoun

Une accession méritée pour un club formateur



Abbad Miloud

Bocca Sahnoun, situé au côté sud de la ville de Chlef, est un quartier populeux où vivent 60.000 habitants. Il a donné à la guerre de libération ses plus dignes fils qui ont sacrifié leur vie à la fleur de l'âge pour l'indépendance de l'Algérie. Ici, tous les habitants, quel que soit leur âge, chérissent leur club, le Nadim Riadhi Bocca Sahnoun (NRBS). Fondé en 1968, il a acquis la réputation de club formateur grâce à son vivier inépuisable. Plusieurs joueurs talentueux en sont issus. Ils évoluent par la suite dans de grands clubs et même en équipe nationale, à l'image de Talis (ASO, JSMT, CRB, équipe nationale), Bénali (ASO, MCA, équipe nationale), Amrous (ASMO), Megharia Fodhil (ASO, Club Africain de Tunis, équipe nationale), Zaoui Abdellah (Sidi M'hamed Benouada, ASO), Ferdji Mohamed (ASO), Reguig (ASO, Hadjout) et Nâas Mohamed (ASO). Présidé par Okazi Maâmar depuis deux années, le NRBS a terminé en huitième position au terme de l'exercice écoulé. Mais cette saison, il a exercé une domination sans partage comme l'atteste son avance de trois points sur son dauphin l'ASO B. Ce sacre lui permet de retrouver l'étage supérieur, à savoir la régionale II Ligue de Blida, où il aura à affronter de grosses cylindrées à l'image de Tipaza, Bousmail et Khemis Miliana. Pour tous les observateurs qui suivent de près le championnat, ce titre ne souffre d'aucune contestation et récompense les efforts de la direction du

club qui n'a pas lésiné sur les moyens. Comme première mesure, le président Ghazi a fait appel à Ghanem Youcef, un diplômé de l'ISTS comme entraîneur en chef, en lui donnant carte blanche, tout en renforçant l'effectif dans les trois compartiments par quinze joueurs talentueux issus de la ville de Chlef et de ses environs, à l'image de Oussama (attaquant), Abrous (gardien de but) et bien d'autres éléments. La deuxième mesure n'est autre que la bonne préparation d'intersaison, ce qui a constitué une motivation pour les joueurs qui ont cru tout de suite au projet et à l'accession. Le président Ghazi a tenu à souligner l'apport des supporters qui ont joué le rôle de douzième homme tant à domicile qu'à l'extérieur. « C'est simple, à l'extérieur, nous étions souvent plus nombreux que les fans de l'équipe locale », a-t-il affirmé. Pour cette accession méritée à plus d'un titre, Ghazi tient à remercier les dirigeants, le staff technique et médical, les joueurs, citant également le wali pour l'aide financière, le maire de Chlef, le DJS, les élus de l'APW et de l'APC, sans oublier les supporters ainsi que les bénévoles qui ont voulu garder l'anonymat. Il tient à souligner que « des promesses nous ont été faites concernant la subvention pour la saison prochaine, je n'ai aucun doute, j'ai entièrement confiance en nos autorités locales ». Concernant l'aide financière qui est vitale pour la survie du club, Ghazi lance un appel aux entreprises locales, aux industriels et aux hommes d'affaires de la ville et de la région afin d'aider le



NRBS. Par ailleurs, le président a créé une école de formation qui accueille des jeunes de 9 à 12 ans, en plus des minimes, cadets, juniors et seniors. Un effectif total de 140 joueurs. Tout ce beau monde sera encadré par huit entraîneurs après une sélection rigoureuse par une commission compétente : deux pour les seniors, quatre pour les catégories de jeunes et deux pour l'école. Concernant l'objectif pour la saison sportive 2016-2017, le président est catégorique : « L'accession en régionale 1 ». Pour ce faire, il est en contact avancé avec des joueurs talentueux de plusieurs clubs. Pour certains, les pourparlers sont sur le point d'aboutir. Pour la préparation, on prévoit un stage bloqué de dix jours, à compter du 15 août prochain, au centre des équipes nationales de Chlef, pris en charge intégralement par l'APC de Chlef et probablement une semaine en bord de mer pour peaufiner la préparation, avant le retour à Bocca Sahnoun pour l'entame du championnat. Avec l'aide financière, la réalisation de tribunes et certains aménagements, le NRBS aura son mot à dire aussi bien en championnat qu'en coupe d'Algérie. Ce qui certain, c'est qu'il sera, comme par le passé, un réservoir de joueurs talentueux pour les différentes catégories des équipes nationales.

Arsenal

Mahrez et Kanté contre 76 millions d'euros ?



Auteurs d'une saison remarquable sous le maillot de Leicester, ponctuée par un titre totalement inespéré de champion d'Angleterre, Riyad Mahrez et N'Golo Kanté attirent la convoitise de nombreux clubs européens.

Selon France Football, les deux joueurs seraient la cible d'Arsène Wenger, l'entraîneur d'Arsenal, et des discussions

auraient déjà eu lieu, indique l'hebdomadaire.

Ce mardi, The Sun annonce que le club londonien serait prêt à débourser 60 millions de livres, soit près de 76 millions d'euros, pour s'attacher les services du meilleur joueur du championnat cette année et du milieu de terrain international français. Néanmoins, tout reste pos-

sible dans le dossier Kanté puisque Claudio Ranieri, le technicien des Foxes, a annoncé ne pas vouloir retenir l'ancien Caennais en cas de bonne offre sur son bureau, même si le désir de l'entraîneur italien est de conserver l'ensemble des joueurs ayant permis à Leicester de devenir roi d'Angleterre pour la première fois de son histoire.

En prévision des JO 2016

Algérie - Irak en amical les 13 et 17 juillet à Alger

La sélection algérienne olympique de football disputera deux matchs amicaux contre son homologue irakienne en juillet prochain dans le cadre de la préparation des deux équipes pour le tournoi des jeux Olympiques Rio-2016, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF). Ces deux rencontres amicales auront lieu les 13 et 17 juillet prochain à Alger, précise la même source. L'équipe algérienne, di-

rigée par Pierre-André Schürmann, reste sur trois défaites de rang en matchs amicaux contre, respectivement la Palestine (0-1) et la Corée du Sud (2-0, 3-0). Lors des JO-2016, l'Algérie évoluera dans le groupe D en compagnie de l'Argentine, du Portugal et du Honduras. Les Algériens entameront le tournoi le 4 août face au Honduras à Rio de Janeiro avant d'affronter l'Argentine le 7 août, également à Rio, puis le Portugal le 10

Rennes

Quinze ans après, revoilà Gourcuff !



Quinze ans après, Christian Gourcuff va retrouver le banc du Stade Rennais. Une arrivée officialisée mardi soir par le président du club, René Ruello. Nouveau changement de cap. Rolland Courbis ne sera plus sur le banc du Stade Rennais la saison prochaine. René Ruello, le président du club, a officiellement mardi soir l'arrivée de Christian Gourcuff, sans préciser la durée de son contrat. « Nous n'avons pas parlé des conditions, ce n'est pas ça qui l'intéresse, mais le projet sportif du Stade Rennais et de l'ensemble du club », confie-t-il à nos confrères de Ouest-France. Un retour aux sources pour le technicien de 61

ans qui avait déjà dirigé le SRFC en 2001-2002. Une expérience qui avait mal tourné. Libre depuis sa démission de son poste de sélectionneur de l'Algérie début avril, Christian Gourcuff revient pour « donner une identité de jeu à cette équipe qui en cherche depuis longtemps », précise René Ruello. « Ce n'est pas si facile, mais il fait partie des personnes capables de le faire, ajoute le dirigeant qui espère que l'aventure ne s'achèvera cette fois pas au bout d'une seule saison. On va essayer de s'inscrire dans la durée. Ce qui est difficile dans le football, c'est que pour construire il faut du temps, mais que la sanction est immédiate ». L'ex-entraîneur de Lorient, qui sera assisté de Michel Audrain (adjoint), Grégory Gaillard (préparateur physique) et Bouziane Benaraibi, retrouvera dans l'effectif son fils Yoann, en fin de contrat mais qui devrait rester à Rennes cet été. « Je crois que l'idée de travailler ensemble leur plaît bien. Je crois que Yoann se plaît bien ici, confirme le président du club breton, septième de Ligue 1 avant la 38e et dernière journée de la saison programmée le week-end prochain. J'espère qu'il va faire une bonne préparation et que ses problèmes seront derrière lui ».

Handball-Division Excellence Le quatuor de tête en appel

A. S.

Le quatuor de tête évoquera hors de ses bases à l'occasion de la 21e journée dans ce groupe qui verra le GSP se rendre à Ain Touda pour se mesurer à l'ESAT qui reste sur une défaite sur le fil à Bordj Bou-Arréridj et est appelée à être un adversaire de taille pour les Pétroliers.

Vendredi à 15h00

Aïn Touda:	ESAT	-	GSP
Saïda:	MCS	-	CRBBA
Chelghoum-Laïd:	CCL	-	CRBB
Boufarik :	GSB	-	JSES
Oued Athmania :	MBT	-	MCO
El Oued:	OEO	-	ICO
Mila:	CRBM	-	WABO

méfier du CCL qui jouera sans complexe, alors que des quatre postulants c'est la JSE Skikda qui est la mieux lotie, car elle rencontrera la lanterne rouge, la GSB, à Boufarik.

Dans les autres rencontres, le MC Oran, qui est sorti de sa léthargie, tentera de confirmer sa bonne santé à Oued Athmania face au MB Tadjenanet.

De son côté, l'IC Ouargla, défait sur ses terres par le GSP, ne sera pas de la fête à El Oued face à l'OEO qui a des arguments à faire valoir. Enfin à Mila, dure sera la mission du WAB Ouargla devant le CRB Mila.

ALGERIE

08.00 Bonjour d'Algérie (direct)
09.30 Le soleil de la vérité
10.00 La mer méditerranée
10.30 Mouze oua laymoune
11.00 Senteurs d'Algérie
12.00 Journal télévisé en français
12.25 Salma
13.45 El ilm bayna yedaik II
14.15 Chitaa bared
15.00 Khalti oua télégraphe
16.40 E'namour el abyadh
17.05 Mouharibou el dawama
17.30 Dar Da Meziane II
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Le soleil de la vérité
19.00 Journal télévisé en français
19.30 Canal azur
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Trésors d'Algérie « Batna »
22.00 Ciné thématique
23.30 Le soleil de la vérité
00.00 Journal télévisé en français

france 3

19.55 Pour elle

Avec **Vincent Lindon, Diane Kruger, Lancelot Roch, Olivier Marchal**
Lisa et Julien sont mariés et mènent une vie heureuse et sans histoire avec leur enfant Oscar. Leur vie bascule, un matin, avec l'irruption brutale de la brigade criminelle dans leur maison : soupçonnée d'un meurtre, Lisa est arrêtée et condamnée à vingt ans de prison ! Convaincu de son innocence et devant l'échec des moyens légaux, Julien décide de la faire évader.

ALGERIE

09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
11.00 Senteurs d'Algérie
12.00 Journal Télévisé en Français
12.50 Oudham'a el islam
13.20 Prière du vendredi (direct)
13.40 Ahbab E'cheik Larbi Ben Sari
14.15 Massadjid oua tarikh
15.00 Le sport en questions
16.10 Ghelta bine el mel wel el mel
Film algérien
17.00 Senteurs d'Algérie
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Le soleil de la vérité
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Algérie, génies des lieux
20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 Entre parenthèses
22.40 Fenêtre sur courts
23.30 Le soleil de la vérité
00.00 Journal télévisé en français

france 3

19.55 Thalassa

- Océans : les derniers mystères de la Lune
Présenté par **Georges Pernoud**
La Lune exerce un véritable pouvoir sur les océans et provoque des phénomènes qui n'arrivent, pour la plupart, qu'une fois par an. C'est le cas en Australie où Anthony, biologiste marin, étudie avec son équipe un phénomène incroyable mais bien réel : sur une distance de 3 000 kilomètres, certaines espèces de coraux de la grande barrière pondent exactement au même moment, synchronisées par une sorte d'agenda lunaire que les scientifiques ont pu déchiffrer.

TF1 JEUDI

19.55 Marseille

Saison 1 - Episode 1
- 20 ans
Avec **Gérard Depardieu, Nadia Farès, Benoît Magimel, Géraldine Pailhas**
Les élections municipales se profilent dans la cité phocéenne. En attendant, Robert Taro, élue depuis 20 ans, prépare son dernier coup. Il s'agit de la construction d'un casino dans le centre historique de la marina. Mais ses plans sont compromis lorsqu'il apprend que son dauphin, Lucas Barres, un homme ambitieux qu'il a formé pour être son successeur, se présente contre lui.

france 2

19.55 Envoyé spécial

Présenté par **Guilaine Chenu, Françoise Joly**
Daech, l'origine de la terreur. Le grand reporter Kamal Redouani, qui sillonne le monde arabe depuis dix ans, s'est infiltré au cœur de la nébuleuse organisation djihadiste. Il a recueilli des témoignages inédits de chefs ou de simples combattants qui agissent et massacrent au nom de l'Etat islamique. En exclusivité mondiale, le chef d'Abo Bakr al-Baghdadi, fondateur de ce groupe extrémiste, est révélé.

M 19.55 Scorpion

Saison 2 - Episode 14
- Autant en emporte le froid
Avec **Elyes Gabel, Jadyn Wong, Katharine McPhee, Ari Stidham**
Afin de sauver une unité des forces spéciales des Etats-Unis, l'équipe Scorpion doit braver les températures extrêmes de l'Antarctique pour reprendre le contrôle d'un satellite avec lequel le Pentagone n'a plus de contact. Une fois sur place, les choses se compliquent lorsque Sylvester perd le signal à cause d'une tempête.

CINE + PREMIER

19.45 The Two Faces of January

Avec **Oscar Isaac, Kirsten Dunst, Viggo Mortensen, David Warshofsky**
En 1962 à Athènes, Rydel, étudiant américain bilingue, gagne sa vie en organisant des visites touristiques, sans oublier d'arnaquer certains de ses clients. Il croise bientôt le chemin de Chester et Colette MacFarland, un couple de touristes américains aisés.

TF1 VENDREDI

19.55 Koh-Lanta

Saison 14 - Episode 12
Présenté par **Denis Brogniart**
L'aventure touche à sa fin ; et il ne reste plus qu'une poignée de candidats. Le mental et le physique ne suffisent plus pour aller plus loin et certains ont bien compris qu'il faut s'allier pour éviter l'élimination. Afin de remporter l'épreuve de confort, ils doivent rester accrochés à un trapèze les bras et les mains derrière le dos.

france 2

19.55 Candice Renoir

Saison 4 - Episode 3
- Notre pire ennemi est dans notre cœur
Avec **Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Gaya Verneuil, Ali Marhyar**
Un dimanche, alors qu'elle emmène ses enfants au cinéma, Candice voit au secours d'un vieux monsieur violemment attaqué par une jeune femme. La victime, Normand de la Vallée, est président d'une association anti-abortement et l'agresseur, une interne en ob-gynéco poussée à bout, Naomi Abittan.

M 19.55 NCIS

Saison 12 - Episode 24
- Les enfants perdus
Avec **Mark Harmon, Pauley Perrette, Michael Weatherly, David McCallum**
Le NCIS intensifie son enquête sur le groupe terroriste appelé « La Vocation », qui recrute de jeunes gens via Internet. Mais les agents sont encore très secoués par la perte récente d'un des leurs. Particulièrement touchée par cette affaire, l'agent Joanna Teague demande à participer aux investigations menées par le NCIS.

CINE + FAMIZ

19.45 Mon voisin Totoro

Deux petites filles, Mei, 4 ans, et Satsuki, 10 ans, s'installent à la campagne avec leur père pour se rapprocher de l'hôpital où séjournent leur mère. Elles découvrent la nature autour de la maison et l'existence d'animaux étranges et merveilleux, les Totoros, des esprits de la forêt pouvant voler et normalement invisibles à l'oeil humain, avec qui elles deviennent très amies.

CANAL+

20.00 The Five

Saison 1 - Episode 5
Avec **Tom Cullen, OT Fagbenle, Hannah Arterton, Lee Ingleby**
Pru doit se justifier auprès de son mari au cours d'un échange houleux. Danny emmène son père dans la forêt où Jesse a disparu pour tenter de raviver ses souvenirs. L'agression dont Britney a été victime bouleverse Slade.

CINE + FRISSON

19.45 Sin City

Avec **Bruce Willis, Mickey Rourke, Clive Owen, Benicio Del Toro**
A Sin City, ville où le crime est roi, Hartigan, un honnête policier, a tout perdu pour protéger une fillette d'un psychopathe. Marv, un individu à la force colossale, traque quant à lui l'assassin de sa dernière conquête alors qu'il est lui-même suspecté du meurtre. Enfin Dwight, éprix de Shellie, lutte contre le redoutable Jackie Boy, l'ex-compagnon de cette dernière, un homme ultraviolet.

CANAL+

20.00 Mad Max : Fury Road

Avec **Tom Hardy, Charlize Theron, Hugh Keays-Byrne, Nicholas Hoult**
Dans un monde ravagé, où les humains tentent de survivre dans d'horribles conditions, Max, un ancien policier, est capturé après une course-poursuite par les soldats d'Immortal Joe, qui règne en tyran sur la région. Parallèlement, Furiosa, une fidèle lieutenant de Joe, prend la fuite en compagnie des jeunes femmes de son harem.

OCS MAX

19.40 Le fils du Mask

Avec **Jamie Kennedy, Alan Cumming, Taylor Howard, Bob Hoskins**
Tim Avery, dessinateur de BD, file le parfait amour avec sa compagne Tania, qui souhaite avoir un enfant. Mais cet adolescent attardé ne se sent vraiment pas prêt à devenir père. Tout bascule le jour où son chien trouve un mystérieux masque. Tim l'endosse et entame une folle soirée qui finit sous la couette avec Tania.

Bélier 21-03 au 20-04

Votre famille est au centre de vos préoccupations aujourd'hui, mais cela ne devrait pas vous empêcher de mener à bien vos affaires et de faire valoir vos droits.

Taureau 21-04 au 21-05

Une certaine aura et un magnétisme attractif se dégagent de vous. Ne ratez pas une occasion de mettre en avant vos atouts car, ces jours-ci, votre façon de communiquer fait mouche !

Gémeaux 22-05 au 21-06

Comment concilier l'envie de calme ou de solitude et le besoin de vivre pleinement ? Sans doute en commençant par vous reposer ou vous relaxer en musique...

Cancer 22-06 au 22-07

Vous avez envie de sortir des sentiers battus ; il est peut-être opportun de réunir quelques amis autour d'un projet d'équipe ou de groupe. Lancez l'idée !

Lion 23-07 au 23-08

Si vous souhaitez arriver à vos fins dans le domaine socioprofessionnel, vous avez tout intérêt à prendre aujourd'hui un peu de recul... et de repos !

Vierge 24-08 au 23-09

C'est une bonne période pour partir en voyage en compagnie d'amis, ou de parler de vos projets sur le plan social. Bonne période pour une formation professionnelle.

Balance 24-09 au 23-10

Même si tous vos objectifs ne sont pas atteints, faites vos comptes et vous verrez que le dicton italien "Qui va piano va sano" est de bon conseil.

Scorpion 24-10 au 22-11

C'est le moment d'élargir vos horizons, de changer vos habitudes, de stimuler de nouveau le désir dans votre couple. Et si vous l'invitez dans un bon restaurant ?

Sagittaire 23-11 au 21-12

Si actuellement vous traversez une crise, elle coïncide sûrement avec un surmenage au boulot. Alors, commencez par prendre du recul en vous accordant un repos bien mérité...

Capricorne 22-12 au 20-01

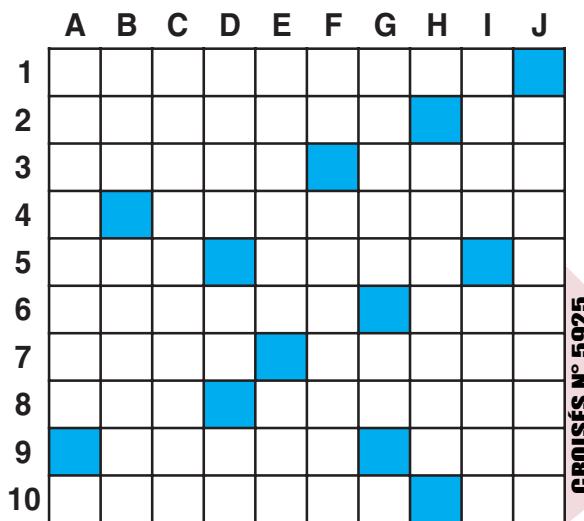
Sensible au magnétisme et au charme de votre partenaire, vous avez tendance à ne voir que ses qualités. Ne vous étonnez pas que son humeur change si souvent...

Verseau 21-01 au 18-02

Les soucis professionnels ou l'atmosphère au boulot affectent votre moral. Avant que vous ne tombiez malade, pensez à vous relaxer plus souvent et à méditer dans le calme...

Poissons 19-02 au 20-03

Aujourd'hui, vous naviguez entre les multiples déplacements et les divertissements possibles. Pourquoi ne pas allier les deux ? Ainsi, tout le monde sera content !



Horizontalement:

- Un million au kilomètre carré !
- Ménage. Note de musique.
- Drille. Rase.
- Partie à la selle !
- Sans mélange en mélange. Un double pour manger avec plaisir !
- Détachés. Ouvrage hydraulique.
- Enveloppe d'une pièce de pageot. Sans quoi.
- Floués. Eventail à air.
- Etalon monétaire (le). Fut.
- Coupes à l'alexandrin. Préposition.

Verticalement:

- Va en diligence.
- Cogne à tort et à travers. Chanson des pieux.
- Moqueuses.
- Creux. Article. Un bout à tirer.
- Tubercule. Idéal pour faire son trou.
- Pige. Cuit à sa façon.
- N'adhéra au parti. Infinitif.
- Scelle.
- Couche au foyer. Piqué des vers.
- Arrivées au bout.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°5924														
D	E	S	S	O	U	L	E	R						
I	N	T	A	C	T	E	E	Q						
S	T	E	L	E		S		G	U					
S	E		A	L	T	I	E	R						
U	N		C	O	G	N	E	E						
A	D	R	E	T		E	S	T						
S	U	A	S	A		P	S	I						
I	N	M		R	A	T	I	O						
O	R	G	A	N	E	S	O	N						
N	U	E	S		S	E	I	N						

FLECHES N°5924														
S	E	C	U	R	I	T	E	S	I	O	N	C	F	
I	N	E	D	I	T	E	S							
M	A	L	G	E	S	T	E							
P	L	O	I											
L	U	E	D	R										
I	N	S	I	E										
C	O	M	E	T										
S	U	E	T	E										
I	R	E	E	T										
E	T	E	R	E										
T	A	R	E	R										
A	P	P	O	R										
P	O	N	E	R										

FOUILLIS N°5924 SAVON (Sa - Vont)

CODÉS N°5924

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
A	L	M	T	S	R	I	O	E	C	U	N	P		
X	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26		

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13		
R	U	C												
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26		

15	1	7	11	4	5	5	5	6	10	5				
1	4	2	7	1				6	8	9	7			
9	2		2				5	12		13	10			

15	11	4	1	9	7	2	8	7	8					
10	7	5		5	7	11		11		11	9			
4	14	6	10				6	11	11	11	4			

5	7		3	4	2	5	5	7	10					
7	10	6				5	1	6	14					
14	5		3	6		9	16	7	7					

7	3		14	6	3	4	10	8						
10		1	4	2	13	7	1	5	8					
5	4	2	1	8		8	6		7					

5	7		6	2		9	4	10						
12	6	8	8	9	10	5	9	3						
2	8		7	5	7	8		7	7					

CODES N°5925

Jeux proposés par Chérifa Benghani

COMENCER, A SE METTRE EN MARCHE	⇒													
	↑													
	↑	A TEMPS QUATRE ROMAIN												
		↑	A MÉZIGUE ETENDUE D'EAU</											

L'UE veut attirer les jeunes «cerveaux» étrangers

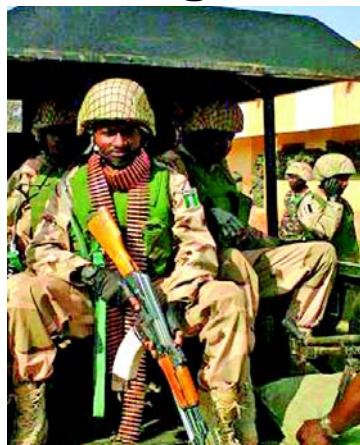


Le Parlement européen a donné mercredi son feu vert à une nouvelle législation visant à favoriser le séjour de chercheurs et étudiants étrangers dans l'UE, mais aussi des stagiaires et travailleurs au pair, jusqu'à la protection juridique. "Cela fait trop longtemps que notre continent s'est recroqueillé sur lui-même, s'est imposé des charges bureaucratiques, a miné ainsi la compétitivité et mis des bâtons dans les roues de ceux qui voulaient créer des entreprises", a plaidé Cecilia Wikström, rapporteur du dossier au Parlement.

Depuis 2013, bien avant que la crise migratoire ne viennent ébranler l'Union, la Commission européenne cherchait à réviser sa réglementation afin de rendre les 28 Etats membres plus attrayants aux jeunes "cerveaux" des pays tiers, déçus de les voir quitter l'Europe une fois leurs études finies pour exploiter leurs talents fraîchement acquis sur d'autres marchés, aux Etats-Unis ou au Canada par exemple.

Désormais, les étudiants et chercheurs pourront rester dans leur Etat membre d'accueil au moins neuf mois après avoir terminé leurs études ou contrats, afin de trouver un travail ou de créer leur propre entreprise.

Huit soldats et policiers tués dans des régions pétrolières au Nigeria



Cinq policiers et trois soldats nigérians ont été tués cette semaine lors d'attaques dans des régions pétrolières du sud du Nigeria, où des rebelles avaient déjà ciblé la semaine dernière une plateforme offshore du géant Chevron, ont indiqué mercredi des responsables locaux. Lundi, cinq policiers en route pour Yenagoa, capitale de l'Etat pétrolier de Bayelsa, ont été tués dans une embuscade, a déclaré à l'AFP un porte-parole de la police, Ahmad Mohammad, qualifiant cet assaut non revendiqué "d'acte de lâcheté".

Le même jour, trois soldats d'une unité spéciale protégeant des installations pétrolières ont perdu la vie dans des échanges de tirs avec des rebelles et des pirates maritimes également à Foropa, dans l'Etat de Bayelsa, un des plus pauvres du Nigeria malgré ses ressources pétrolières. Le delta du Niger, d'où provient la quasi-totalité de l'or noir nigérian, avait été au début des années 2000 le théâtre d'une cascade d'attaques par des rebelles locaux ciblant des oléoducs et kidnappant des employés du secteur pétrolier, des violences ayant alors contribué au recul de la production.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Sept terroristes abattus à Lakhdaria

Sept terroristes ont été abattus hier après-midi par un détachement de l'ANP à Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de ratissage et de bouclage menée près de la zone de Moumlil à la commune de Lakhdaria, wilaya de Bouira/1RM, un détachement de l'ANP a abattu, cet après-midi du 11 mai 2016, sept (07) terroristes», a indiqué un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN). Et la même source de détailler : «Il s'agit des criminels 'M.Ammar', 'R.Ali' ayant rejoint les groupes terroristes respectivement en 1993 et 2001 et du criminel 'Z.Lamine'. L'identification des quatre autres terroristes est en cours». Au cours de cette



opération de qualité, quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un fusil à répétition, un autre à lunette, quatre chargeurs de munitions garnis et huit téléphones portables ont été récupérés, tandis que deux abris pour terroristes ont été détruits, ajoute le communiqué du MDN qui indique que l'opération était toujours en cours.

Opération anti-terroriste en Tunisie, 6 morts



Deux terroristes ont été tués mercredi lors d'une opération sécuritaire près de Tunis et 16 autres, dont certains étaient armés, ont été arrêtés, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur dans un communiqué.

Journée sanglante à Bagdad



"Lors d'une opération sécuritaire dans le gouvernorat de l'Ariana, les unités de la Garde nationale ont pu ce matin abattre deux éléments terroristes dangereux et armés et arrêter 16 éléments terroristes dangereux recherchés, dont certains étaient armés", a indiqué le ministère. Selon l'agence de presse tunisienne TAP, des unités de la brigade anti-terrorisme de la Garde nationale ont encerclé une maison qui abritait un groupe d'extrémistes à El Mniha. Par ailleurs, quatre gendarmes ont été tués hier lors d'une opération anti-terroriste au sud.

La Tunisie a multiplié les opérations sécuritaires depuis l'attaque terroriste contre des installations sécuritaires le 7 mars à Ben Guerdane, ville tunisienne frontalière avec la Libye. Treize membres des forces de l'ordre et sept civils sont morts, tandis que 55 terroristes ont été tués, selon un bilan officiel.

Le moins 94 personnes ont été tuées mercredi dans trois attentats à la voiture piégée à Bagdad, dont l'un a visé un marché bondé, lors de la journée la plus meurtrière dans la capitale irakienne cette année. Les trois attentats, qui ont également fait 150 blessés, ont été revendiqués dans des communiqués mis en ligne par le groupe djihadiste sunnite Etat islamique (Daech) qui a affirmé que trois kamikazes les avaient perpétrés. Ils surviennent dans un contexte de grave crise politique dans le pays, qui selon des experts pourrait miner la lutte des forces irakiennes contre les djihadistes.

L'attaque la plus sanglante a eu lieu à une heure d'affluence, à 10H00, dans une zone de marché du quartier chiite de Sadr City,

dans le nord de Bagdad. Au moins 64 personnes ont péri et 82 ont été blessées, selon des sources médicales et de sécurité. Quelques heures plus tard, deux atten-

tats à la voiture piégée ont frappé deux autres quartiers de Bagdad, selon la police. La première attaque a tué au moins 17 personnes et la deuxième a fait 13 morts.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

UNE CRISE DE LOGEMENT RÉSIDUELLE

que la rue en fasse l'écho dans les grandes villes ou les petits villages en témoigne de la précarité des familles qui ont préféré la dignité du silence à l'étalage sans vergogne d'une misère importée.

Ce qu'ignore Tebboune ou feint de ne pas le savoir, c'est que la crise du logement est chronique et qu'elle ne s'estompera jamais tant que la malhonnêteté et la fraude persistent à sa périphérie. En effet, personne ne pourra renier le rôle de l'Etat dans la résorption du déficit, et ce n'est que justice de la part d'un pouvoir rentier, mais la situation actuelle est telle qu'elle échappe au contrôle des pouvoirs publics. Des fraudeurs se glissent parmi les listes des bénéficiaires de logements, des pisonnés, des proches et amis aux responsables

locaux et centraux. Des bidonvilles se reconstruisent aussi vite qu'ils sont éradiqués devant le silence compromettant et complice de l'autorité. On tolère pour ne pas pousser les mécontents à sortir dans la rue même si ces derniers sont passibles de prison.

Le logement comme le travail ou l'espace public trahit la faiblesse d'un Etat qui ne peut pas sévir contre les dépassements car incapable de faire le ménage dans son propre ventre. On aurait dû en finir avec la crise du logement en Algérie depuis longtemps si ce n'était ces indus demandeurs qui quittent leurs loipins de terre pour venir bénéficier d'un logement dans la grande ville. La politique du pays aurait plus à gagner si elle avait privilégié le retour des «exilés» des douars après la décennie noire, mais on a laissé faire comme à l'accoutumée. Laisser faire et assister au pourrissement, un ADN du pouvoir qui a plutôt tendance à réagir en aval qu'à agir en amont.

Deux avions se heurtent au sol à l'aéroport parisien de Roissy



Un Boeing 777 d'Air France au roulage a heurté mercredi matin la dérive d'un Airbus A320 de la même compagnie qui s'apprétait à décoller de l'aéroport parisien de Roissy, sans faire de blessé, a-t-on appris de sources concordantes. "Vers 7H30, un avion vide au tractage a heurté la queue d'un deuxième qui se dirigeait vers la zone de décollage et a endommagé sa dérive", a indiqué une source aéroportuaire. L'accident n'a fait aucun blessé et le trafic n'a pas été perturbé, a-t-elle précisé. La dérive de l'Airbus A320 assurant un vol "en partance pour Tunis a été heurtée à Paris-Charles de Gaulle par le bout d'aile d'un Boeing 777", a confirmé Air France.

Une enquête est en cours au sein de la compagnie, propriétaire des deux avions, et des autorités de la plate-forme aéroportuaire. Les 58 passagers, indemnes, ont tous été transférés sur le vol suivant. Les photos d'un témoin publiées sur Twitter montrent l'A320, tracté après l'accident, la dérive cisallée à mi-hauteur, dans le brouillard matinal de l'aéroport parisien.

Ooredoo réussit ses tests de la 4G

Quelques jours seulement après avoir déposé son dossier de soumission relatif à l'appel à la concurrence pour l'octroi des Licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de Télécommunications mobiles de quatrième génération (4G), Ooredoo annonce avoir réalisé avec succès des tests de la 4G mobile. En présence des représentants de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT), les essais ont été réalisés avec succès en partenariat avec Nokia, atteignant la vitesse maximale de 75Mb/s. A noter que la 4G permet des améliorations considérables en termes de vitesse de téléchargement, de TV sur mobile, de streaming ou d'appels voix en qualité HD par exemple. Afin de préparer toutes ces évolutions, Ooredoo avait déjà effectué avec succès une série de tests 4G en environnement confiné confirmant ainsi ses capacités techniques et humaines à relever ce challenge. En attendant les attributions provisoires des licences 4G par l'ARPT, Ooredoo s'engage à renforcer son leadership technologique afin d'offrir aux clients le meilleur réseau, une couverture réseau optimale, et des services à haute valeur ajoutée pour l'économie nationale.